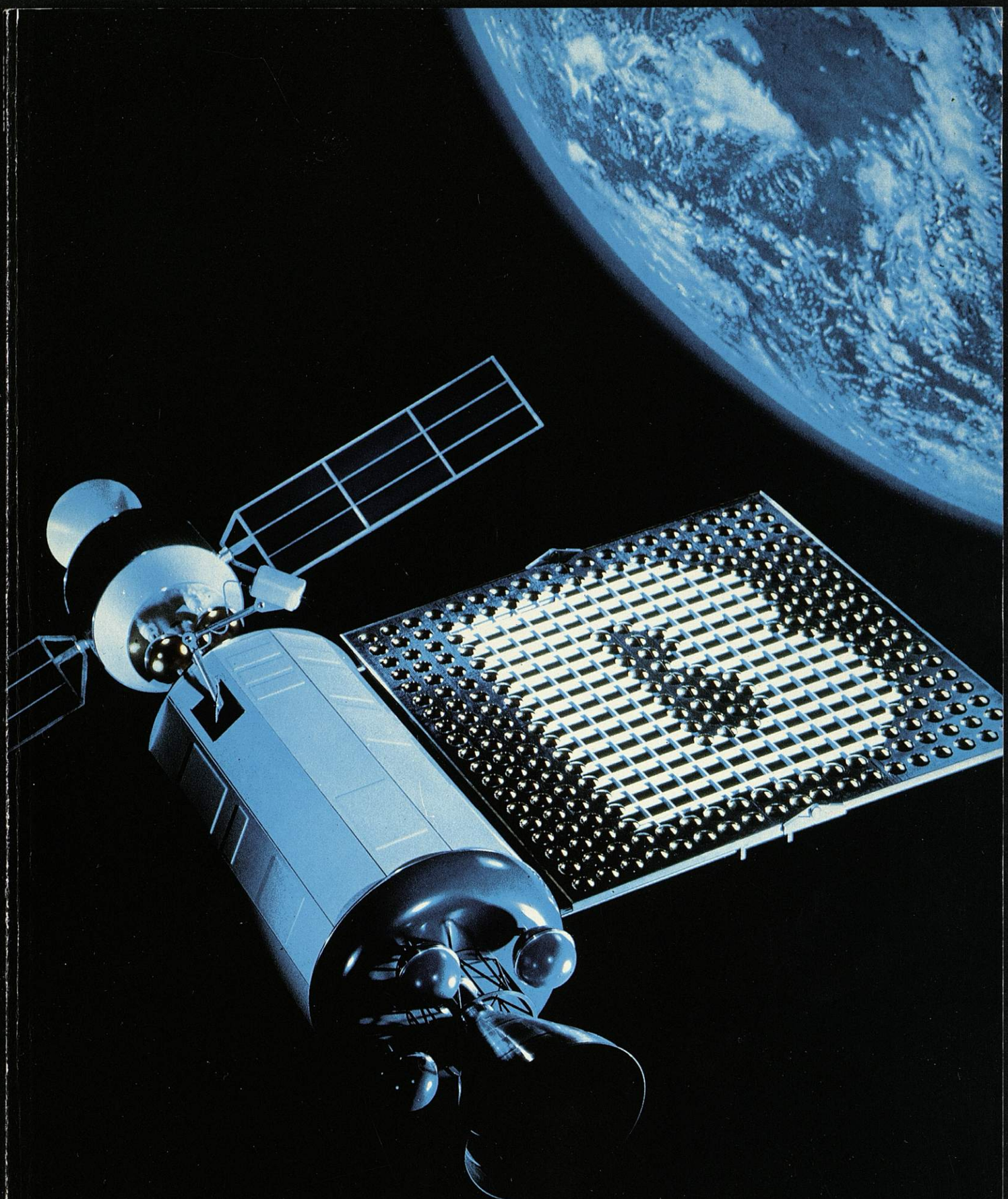

BANQUE NATIONALE DE PARIS

1984

BANQUE NATIONALE DE PARIS

EXERCICE 1984

BANQUE NATIONALE DE PARIS

SIÈGE SOCIAL
16, BD DES ITALIENS, 75009 PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 1 632 580 000 F

RC PARIS B 662 042 449

CHIFFRES CLÉS DE LA BNP 5

RAPPORT D'ACTIVITÉ 7

L'environnement économique et monétaire 7
L'activité bancaire en France 11
La BNP à l'étranger 19
La politique sociale 23
La gestion des moyens 24

BILANS ET RÉSULTATS 27

Bilan et résultats de la BNP 27
Bilan BNP 28
Compte de résultats de la BNP 30
Résultats financiers 32
Participations acquises ou cédées 33
Renseignements concernant les filiales et les participations 34
Rapport des commissaires aux comptes 38
Résolutions 40
Répartition des bénéfices 1984 41

Bilan et résultats consolidés du groupe BNP 42
Analyse des états financiers
• Évolution des principaux postes du bilan 42
• Résultats 47
• Fonds propres et couverture des risques 49
Bilan consolidé du groupe BNP 50
Compte de résultats consolidés du groupe BNP 52
Notes sur les états financiers 54
Listes des filiales et participations 58
Rapport des commissaires aux comptes 59
Filiales et banques associées 59

L'économie mondiale a connu en 1984 une croissance d'autant plus spectaculaire qu'elle succédait à une période de stagnation. Les échanges internationaux ont progressé de près de 10%. A l'origine de cette expansion, inégalement répartie, se trouve la reprise économique des États-Unis. Mais les déficits du budget et de la balance des paiements de ce pays ont été accompagnés de variations d'une amplitude inégalée des taux de change et des taux d'intérêt. L'appréciation et la prévision des risques dans ces domaines sont devenues de plus en plus difficiles. Dans le même temps, le courant de déréglementation des activités bancaires et financières, parti d'Amérique, a gagné les principales places du monde où la BNP exerce son activité.

Tel est le contexte général. Il conduit les banques à un effort d'adaptation et d'innovation sans précédent. Les cloisonnements traditionnels entre les marchés s'effacent au point qu'il faut désormais parler d'un seul marché de l'argent et que s'estompent les différences entre des établissements qui auparavant exerçaient des fonctions spécialisées. Sous l'empire de la concurrence, on assiste à l'émergence et à l'organisation de nouveaux circuits financiers. Sous l'empire de la nécessité, de nouveaux instruments s'efforcent de répondre au besoin de couverture des risques que font courir les variations de taux et les variations de change.

Partout dans le monde, les Pouvoirs Publics, voyant dans ces transformations le moyen de faire baisser le coût de l'intermédiation bancaire, l'encouragent d'autant plus que les taux d'intérêt restent élevés. Les règlements et les pratiques nés à une autre époque, qui sont autant d'entraves à la

fluidité des marchés, sont remis en cause. En France, 1984 aura vu la mise en place des institutions prévues par la nouvelle Loi Bancaire qui, sans bouleverser les équilibres existant entre les différents réseaux, élargit le champ de la concurrence.

Dans le même temps, les progrès des techniques de la communication et du traitement de l'information contribuent à l'unification financière de la planète. Ils confortent, mais modifient aussi profondément, la notion de réseau sur laquelle repose l'activité d'une grande banque internationale. Ils impliquent à la fois l'élaboration de services nouveaux, des changements dans l'organisation du travail, des investissements très lourds à réaliser dans le cadre de plans pluriannuels et l'adaptation progressive du personnel à de nouvelles tâches.

Ces évolutions n'ont pas pris la BNP au dépourvu. Nous y étions préparés, comme nous continuons de nous préparer à celles qui surviendront. Nous avons affiné la connaissance de notre clientèle et de ses besoins, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises. Nous avons renforcé nos équipes de spécialistes pour maintenir une présence efficace sur tous les marchés et conserver la maîtrise des techniques les plus évoluées. Nous dotons nos exploitants de moyens modernes pour les assister dans leurs tâches et leur permettre d'assurer au mieux leur fonction de conseil. Nous avons réformé nos structures pour les adapter aux changements extérieurs, à l'extension de nos activités et aux nécessités d'une gestion toujours plus rigoureuse. Dans le même temps, nous avons continué à étendre le réseau de nos implantations hors de France et élargi la gamme des services financiers internationaux offerts tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Les résultats de l'année 1984 auront été à la mesure de nos efforts. Le bilan consolidé avoisine les 950 milliards de francs ; en hausse de 12,6% sur celui de l'an passé. Les fonds propres s'élèvent, après répartition, à 16,2 milliards ; ils ont augmenté de 25,5%. Le bénéfice net consolidé atteint 1,75 milliard de francs, en accroissement de 14,2% sur celui de 1983, après constitution de provisions nouvelles à hauteur de 5,1 milliards, chiffre identique à celui de l'an dernier. Pour l'essentiel, une fois encore, ces provisions ont été affectées aux risques souverains. Ainsi la banque sort-elle renforcée de cet exercice : augmentation des profits nets ; augmentation des fonds propres, qui ont progressé deux fois plus vite que le bilan lui-même.

Au total, ce qui aura caractérisé pour la BNP l'année 1984 est le renforcement de ses structures financières. Ce renforcement est nécessaire en raison des responsabilités nationales et internationales de la banque. Il devra être poursuivi pour la maintenir au rang de ses principaux concurrents internationaux. Tel est l'objectif pour les années qui viennent. Nul doute que l'ensemble de nos personnels y adhère avec conviction et professionnalisme en France métropolitaine comme dans tous les pays où la BNP est présente.

Paris, le 14 juin 1985 René Thomas

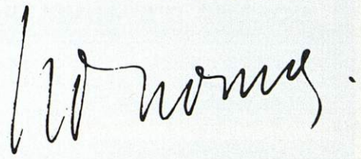

Jacques Masson

René Thomas

Jacques Henri Wahl

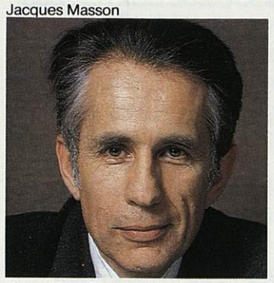
Pierre-Yves Cossé

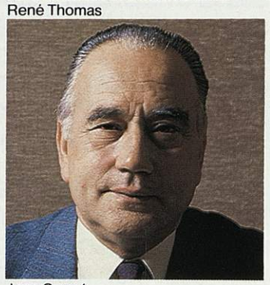
Jean Gagné

Emmanuel Philippon

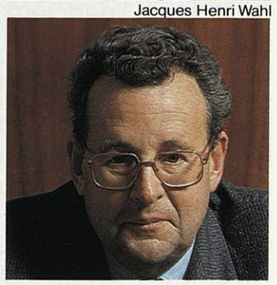
Claude Reinhart

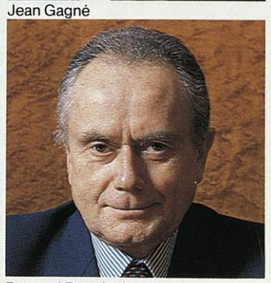
Bernard Benoist-Lucy

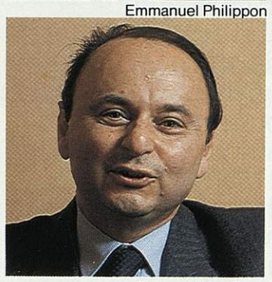
Raymond Lambert

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur
Pierre Calvet

Président
M. René Thomas

Administrateurs
MM. Bernard Attali
Gilles Bellec
Robert Bezias
Mme Monique Chalon
MM. Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Bernard Duchesne
Roger Fauroux
Jean Grave
Daniel Lebegue
Alain Limouzin
Jean Louis
Pierre Marcolini
Jacques Moulon
Jean-Pierre Moussy
Michel Prada
Dominique Strauss-Kahn

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Jacques Masson
Directeur général

Jacques Henri Wahl
Directeur général

Claude Reinhart
Directeur général adjoint
Direction Financière
Direction de la Comptabilité Générale et du Contrôle de Gestion

Pierre-Yves Cossé
Directeur général adjoint
Direction des Grandes Entreprises et du Développement

Jean Gagné
Directeur général adjoint
Réseaux Métropolitains

Emmanuel Philippon
Directeur général adjoint
Division Internationale

Raymond Lambert
Directeur central
Responsable des Relations Humaines et de l'Administration générale

Bernard Benoist-Lucy
Inspecteur général

CHIFFRES CLÉS DE LA BNP

(montants en millions de francs)	BNP 1983	BNP **1984**	BNP %	GROUPE BNP 1983	GROUPE BNP **1984**	GROUPE BNP %
Total du bilan	737.957	**834.618**	*+ 13,1*	843.257	**949.573**	*+ 12,6*
Dépôts de la clientèle	252.123	**284.115**	*+ 12,7*	306.503	**338.755**	*+ 10,5*
Prêts à la clientèle (1)	307.099	**341.146**	*+ 11,1*	364.205	**405.241**	*+ 11,3*
Fonds propres et titres participatifs (2) Intérêts minoritaires inclus	6.392	**8.436**	*+ 32,0*	12.862	**16.146**	*+ 25,5*
Intérêts minoritaires exclus				11.684	**15.156**	*+ 29,7*
Net des intérêts reçus et payés	16.228	**17.684**	*+ 9,0*	19.538	**21.027**	*+ 7,6*
Produit net bancaire	20.038	**21.471**	*+ 7,2*	24.354	**26.056**	*+ 7,0*
Résultats après amortissements, avant provisions, impôts et divers (3)	5.762	**5.628**	*— 2,3*	7.862	**7.988**	*+ 1,6*
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4.480	**4.428**	*— 1,2*	5.144	**5.145**	
Bénéfice net Intérêts minoritaires inclus	615	**619**	*+ 0,6*	1.548	**1.768**	*+ 14,2*
Intérêts minoritaires exclus				1.428	**1.634**	*+ 14,4*
Effectif	51.744	**51.493**		60.615	**60.014**	
dont: Métropole	47.408	**47.169**		48.443	**48.358**	
Outre-Mer et Étranger	4.336	**4.324**		12.172	**11.656**	
Nombre d'agences	2.043	**2.058**		2.379	**2.391**	
— Métropole	1.949	**1.955**		2.033	**2.025**	
— Outre-Mer et Étranger (73 pays)	94	**103**		346	**366**	

(1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.

(2) Après répartition des résultats de l'exercice 1983 et en fonction des projets de répartition pour 1984.

(3) Après réintégration dans les frais généraux de la contribution exceptionnelle des institutions financières: 118 MF en 1983.

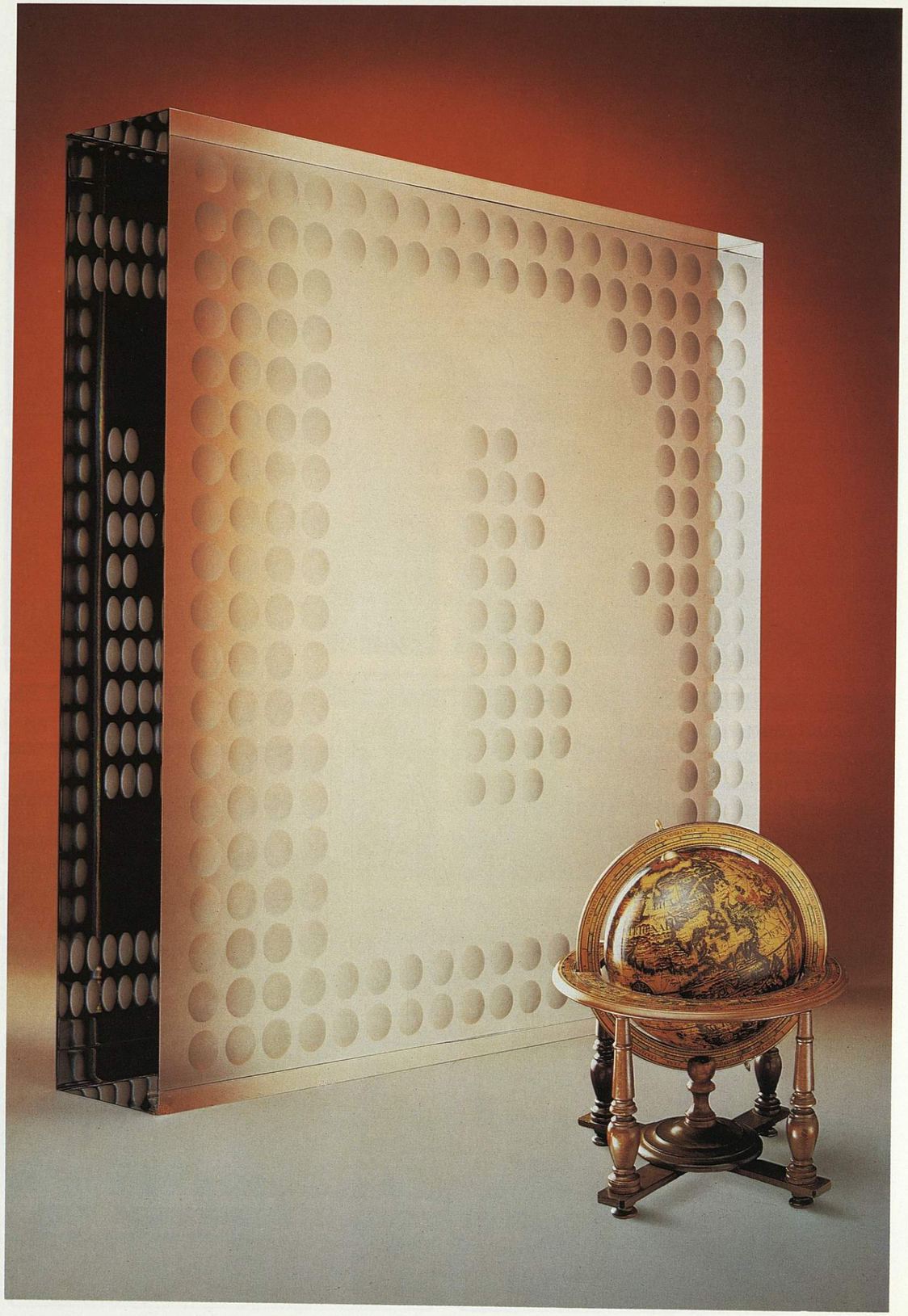

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Entraînée par une activité très soutenue aux USA, l'économie mondiale a, dans son ensemble, retrouvé un taux d'expansion élevé qui a aidé à l'assainissement relatif des économies d'un certain nombre de pays, notamment parmi les plus endettés. Malgré le maintien de la politique de rigueur, l'économie française a profité de cette expansion générale, mais dans une moindre mesure et elle reste confrontée au problème du chômage.

LE GROUPE BNP DANS LE MONDE

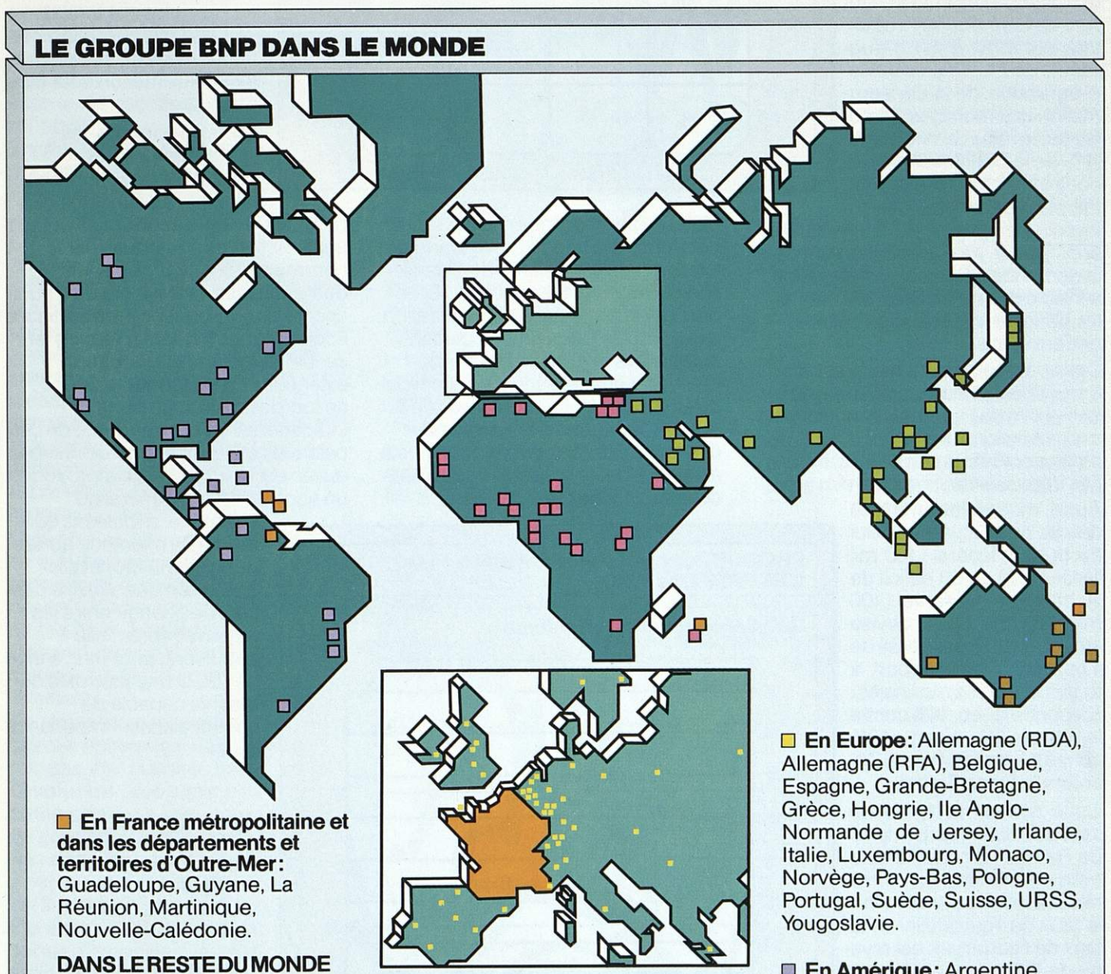

■ **En France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-Mer :** Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Nouvelle-Calédonie.

DANS LE RESTE DU MONDE

■ **En Afrique :** Burkina, Burundi, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Gambie, Ile Maurice, Maroc, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie, Zaïre, Zimbabwe.

■ **En Asie :** Bahrein, Chine, Corée (République), Émirats Arabes Unis, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Koweit, Liban, Macao, Malaisie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Yémen.

■ **En Europe :** Allemagne (RDA), Allemagne (RFA), Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Ile Anglo-Normande de Jersey, Irlande, Italie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, URSS, Yougoslavie.

■ **En Amérique :** Argentine, Bahamas, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, États-Unis, Grand Cayman, Haïti, Mexique, Panama, Venezuela.

■ **En Océanie :** Australie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu.

COURS DU DOLLAR EN DEUTSCHE MARK ET ÉCART DES TAUX D'INTÉRÊT USA-RFA

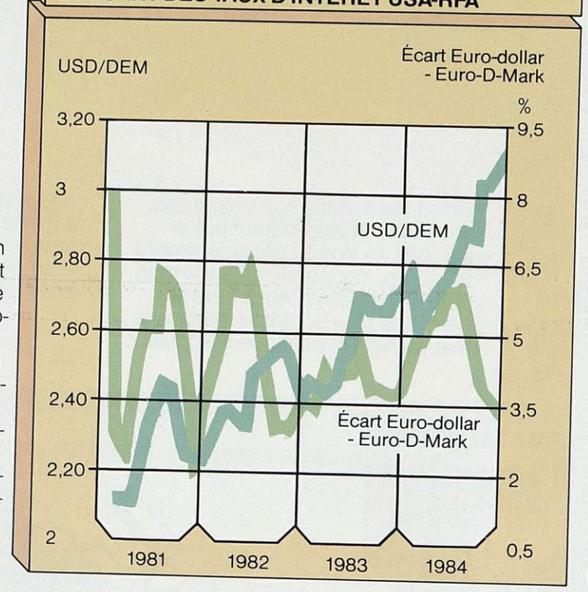

L'ÉCONOMIE MONDIALE

Après une stagnation en 1983, sa croissance s'est traduite par une hausse de 9% des échanges internationaux.

Parmi les pays qui ont connu la plus forte expansion figurent les USA dont le Produit Intérieur Brut (PIB) a augmenté de 7%. Une nouvelle progression de la consommation des ménages, stimulée par le recul du chômage (7% de la population active contre 10,6% deux ans plus tôt) et le dynamisme des investissements (+ 20 % en volume) encouragés par l'accroissement de la demande interne et l'amélioration sensible de la rentabilité, ont été les principaux facteurs de cette performance.

Cette conjoncture de haute activité a entraîné une hausse plus élevée que prévu des agrégats monétaires mais l'inflation a néanmoins pu être contenue et n'a pas dépassé 4%.

Aussi, malgré les énormes déficits, qu'il s'agisse de celui du budget fédéral (180 milliards de $) ou du déficit de la balance courante (100 milliards de $), la devise américaine n'a pas cessé de s'apprécier par rapport à toutes les autres monnaies: 8% contre le Yen, 14% contre le Mark Allemand, 16% contre la Livre Sterling, 13,7% contre le Franc Suisse.

Cette hausse vertigineuse s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année, en dépit d'une nette détente des taux d'intérêts à l'automne: l'écart entre le taux de l'eurodollar et le taux de l'euromark est revenu de 6,3 points en Août à 3,12 points en Décembre. Les taux réels demeurent toutefois élevés.

Les importations américaines, qui ont progressé de 29% en volume, entraînant un déficit commercial de 123,3 milliards de $, ont profité à un grand nombre de pays, notamment le Japon qui a connu un excédent de 33 milliards de $ dans son commerce avec les USA. Elles ont également favorisé l'amélioration des comptes extérieurs de certains autres pays largement débiteurs. C'est ainsi que l'excédent commercial du Brésil a atteint 12,6 milliards de $ et celui du Mexique 13,5 milliards de $, permettant à ces pays contraints à des politiques d'austérité très sévères de connaître des progressions meilleures que prévu de leur PIB.

Alors que le taux de croissance a atteint 5% dans la zone OCDE, il a atteint 4%, en 1984, pour l'ensemble des pays en développement (PED) et même 2% pour ceux d'entre eux qui, compte tenu de leur endettement et de leur taux d'inflation, étaient tenus aux mesures les plus restrictives.

Dans ce contexte, les performances des principaux pays européens ne sont pas parmi les plus brillantes: si leurs économies ont été également plus soutenues par le commerce extérieur que par la demande interne, elles ont eu à subir encore les conséquences de politiques économiques tendant à réduire leur déficit budgétaire et leur déficit extérieur et à supporter le coût de lourdes restructurations industrielles. La convergence de ces politiques et la modération de l'inflation qui en est résultée, si elle a provoqué un accroissement général du chômage, a toutefois eu le mérite de maintenir au sein du Système Monétaire Européen une stabilité des taux de change entre les pays membres; elle autorisera, peut-être, à faire de l'ÉCU une monnaie de réserve capable de contrebalancer l'importance du $.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DES PAYS DE L'OCDE

Variations annuelles, en volume

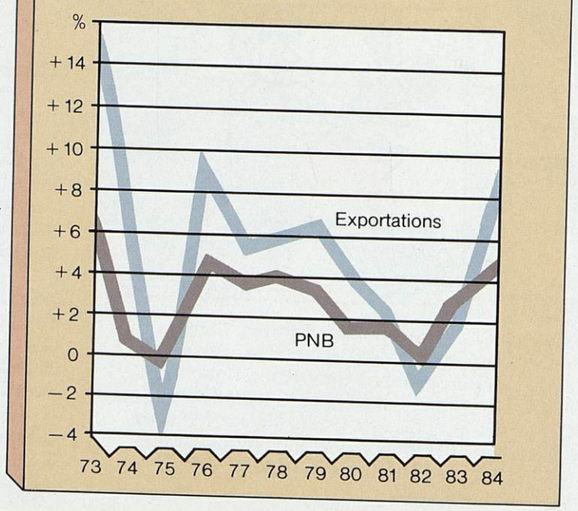

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ET RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS

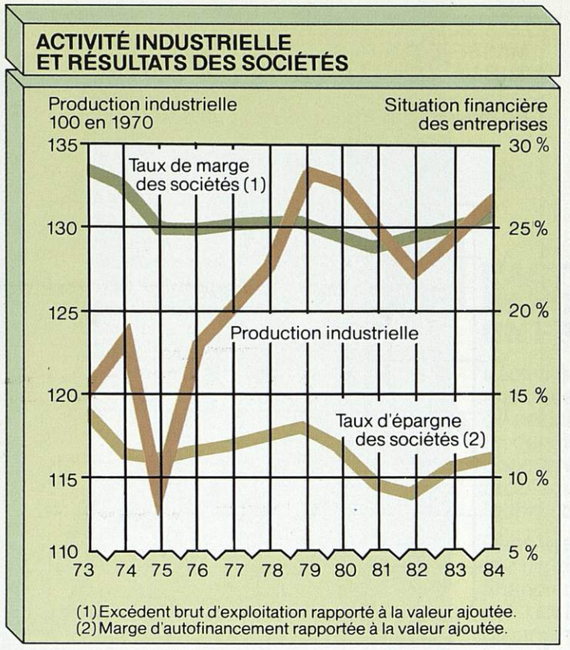

(1) Excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée.
(2) Marge d'autofinancement rapportée à la valeur ajoutée.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La politique économique française a partiellement atteint son but et, ne serait-ce l'aggravation du chômage, la situation générale s'est nettement améliorée.

La croissance économique a été plus élevée qu'en 1983 puisqu'elle a atteint 1,5%. Pourtant, la consommation interne n'a gagné qu'un demi-point.

En effet, les salaires ont moins augmenté que les prix et la masse salariale s'est contractée du fait de l'accroissement du nombre des chômeurs. Les prestations sociales n'ont que faiblement augmenté et les cotisations à la charge des salariés se sont aggravées. En fait, si la consommation a légèrement augmenté, c'est par suite d'une nouvelle réduction du taux d'épargne des ménages qui n'a jamais été aussi bas puisqu'il ne s'élève plus qu'à 13,7%. La croissance économique a été le fait des exportations dont le volume a progressé de 6,3%.

L'activité tirée par le commerce extérieur a contribué au redressement de la situation des entreprises dont les taux de marge et la capacité d'autofinancement ont retrouvé des niveaux relativement satisfaisants.

Ce rétablissement des finances des entreprises, qui n'aurait pas été possible sans l'évolution favorable des coûts salariaux, des gains de productivité et la diminution des charges d'intérêts, a permis une reprise des investissements dans l'industrie après trois années de baisse. Cependant, la croissance enregistrée a été insuffisante pour empêcher une forte progression du chômage. (2,4 millions de demandeurs d'emploi en fin d'année).

En revanche, la lutte contre l'inflation a remporté un net succès: la hausse des prix de détail n'a été que de 6,7% contre 9,3% l'année précédente, malgré l'effet du $ sur les prix de l'énergie et des matières premières importées et le relèvement plus élevé que prévu de certains tarifs publics. Le ralentissement des coûts de production par unité produite, engendré par les gains de productivité et par les nouvelles modalités de fixation des salaires ainsi que le maintien des accords de modération dans le commerce de détail et les services en ont été les principaux facteurs.

Le maintien d'importantes capacités de production inutilisées a, d'autre part, évité des tensions sur la demande. Il reste que l'écart de taux d'inflation vis-à-vis de nos principaux partenaires dépassait encore 2,5% en fin d'année.

La politique menée et l'amélioration des termes de l'échange ont engagé un redressement des comptes extérieurs: — progression des exportations +17,5% en valeur contre 14% pour les importations, ce qui a permis de ramener le déficit commercial de 43,2 milliards de F en 1983 à 19,8 milliards de F en 1984. Quant à la balance des paiements courants, elle a quasiment atteint l'équilibre.

Il en est résulté une réduction très sensible des emprunts à l'étranger et une bonne tenue du franc à l'intérieur du S.M.E. qui a permis une baisse progressive des taux d'intérêts, tant sur le marché monétaire que sur le marché financier.

COURS DU DEM EN FRF ET ÉCART DES SALAIRES RÉELS FRANCE - RFA

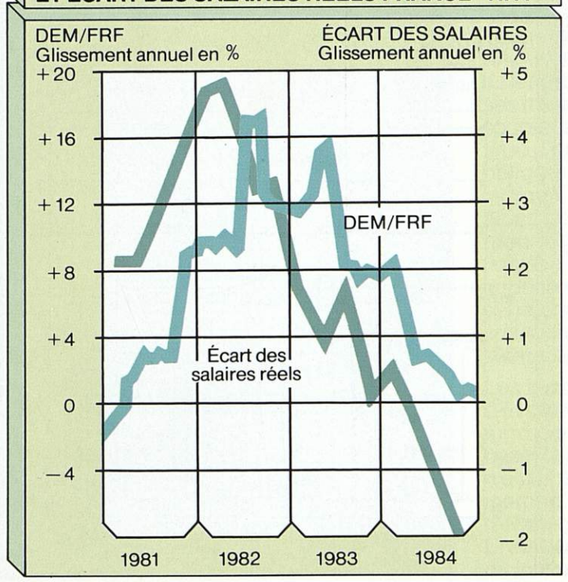

LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

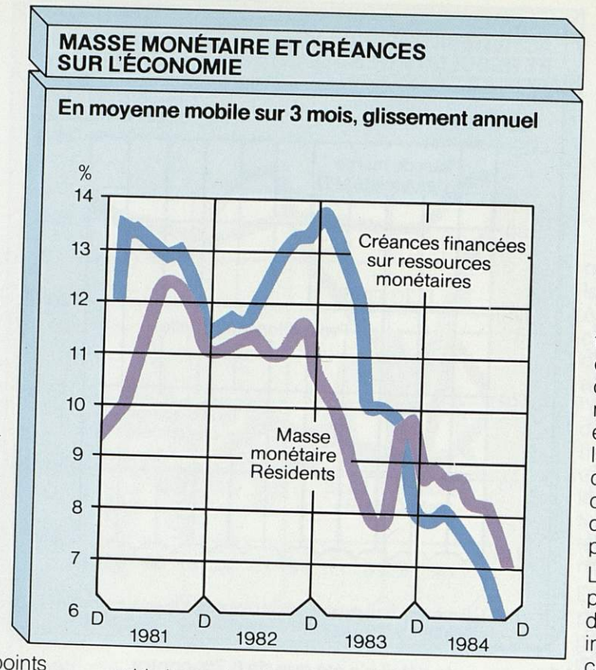

Bien que le développement des liquidités se soit accéléré en fin d'année, le taux de croissance de la masse monétaire a encore été nettement réduit en 1984, conformément aux objectifs des Pouvoirs Publics. Comme la balance des paiements s'est fortement redressée, les opérations avec l'extérieur n'ont pas eu l'effet restrictif qui avait été le leur au cours des dernières années : près de 2 points de masse monétaire en 1983 et de 4 points en 1982.

C'est donc à une contraction très marquée du crédit interne, c'est-à-dire des créances des banques et de la Banque de France sur le Trésor et sur l'économie, que l'on doit la modération de la création monétaire. Le déficit public a été du même ordre qu'en 1983, mais le Trésor a pu en financer une part beaucoup plus large sur des ressources d'épargne. De leur côté les banques, dont les créances sur l'économie ont augmenté moins vite, en ont couvert une part croissante par des obligations, des titres participatifs, ou l'augmentation des fonds propres. Cette évolution devrait se poursuivre et même s'accentuer en 1985, car le nouveau régime de régulation du crédit a été institué à la fin de l'année pour ne permettre un accroissement sensible des crédits que si les banques augmentent leurs fonds propres ou leurs ressources permanentes.

La politique monétaire s'est traduite par une croissance ralentie des dépôts de la clientèle dans les banques. Jusqu'en décembre, la croissance a été plus modérée pour les dépôts à vue que pour les dépôts d'épargne, contrairement à ce qui s'était produit en 1983. Cependant, la structure de l'épargne liquide bancaire s'est encore modifiée, en faveur de certains comptes à régimes spéciaux (épargne-logement et CODEVI). Les Caisses d'Épargne ont connu comme les banques une croissance ralentie de leurs ressources.

Le mouvement le plus marquant concernant l'épargne a été le développement des SICAV et Fonds de Placement à court terme dont les encours sont passés de 33,6 milliards de francs fin 1982 à 96,2 milliards de francs fin 1983 et à 196,2 milliards de francs fin 1984. Les organismes de gestion collective ont contribué à un nouveau progrès des émissions d'obligations, de l'ordre de 25 %, c'est-à-dire à peu près autant qu'en 1983 et la part directement souscrite par le public s'est encore réduite.

L'épargne à long terme a permis de satisfaire directement les besoins importants de l'État, des collectivités locales et des entreprises nationales qui ont collecté près de la moitié des 250 milliards de francs d'obligations émises (198 milliards de francs en 1983).

Les institutions financières et notamment les banques, incitées par le contrôle du crédit, ont recueilli une somme à peu près équivalente (118 milliards de francs) qui a servi à financer indirectement l'économie.

Les besoins de financement des entreprises s'étant modérés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'inflation, une croissance faible, une amélioration des profits et une volonté de réduire un endettement jugé excessif, la croissance des encours de crédit s'est encore infléchie (9,4 % contre 11,9 % en 1983).

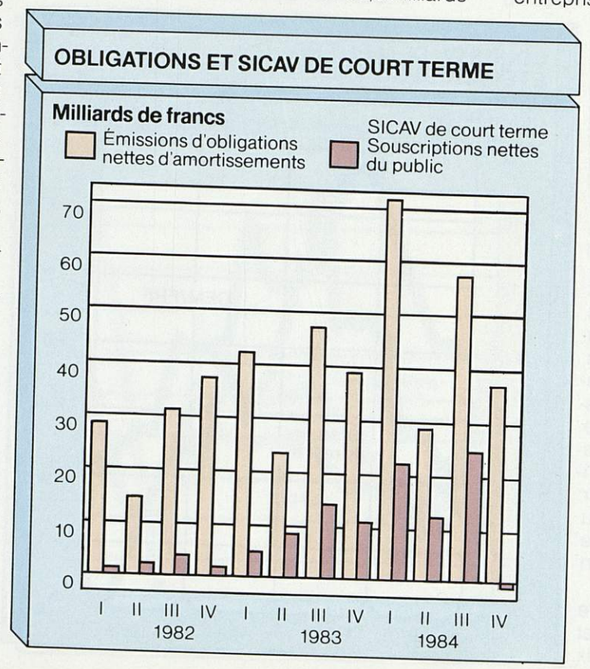

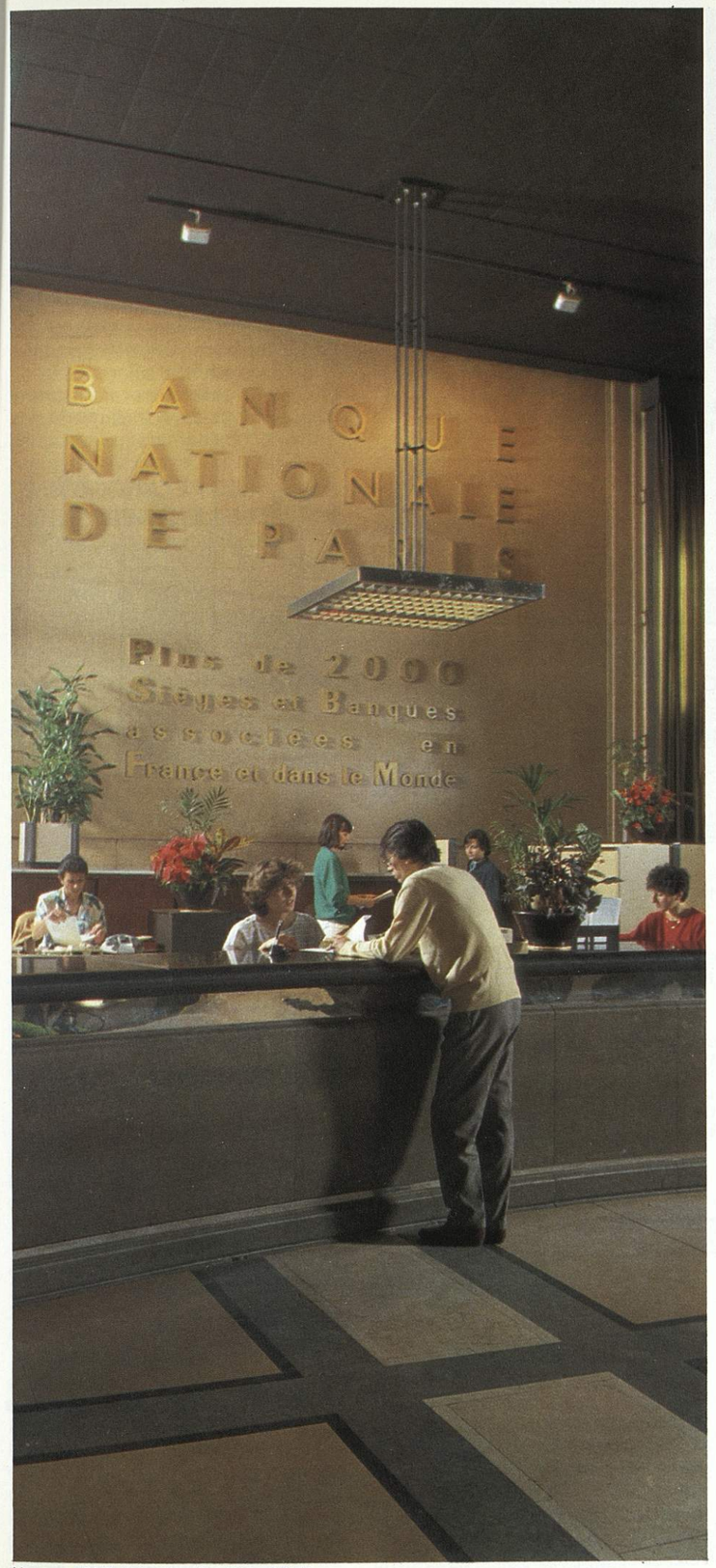

L'agence BNP de la place Vendôme à Paris

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN FRANCE

L'activité bancaire en France a été marquée par la remise en cause de certains circuits traditionnels, l'extension du champ de la concurrence qui en résulte et les problèmes liés aux mutations technologiques en cours.

Dans le souci d'aider l'industrie par un allégement des charges financières, les Pouvoirs Publics ont, par le truchement des organismes spécialisés, porté l'enveloppe des prêts bonifiés en 1984 à 68,5 milliards de F. (contre 49 milliards en 1983). Cette importante distribution de prêts n'a pas été sans conséquence sur les prêts des banques. La baisse des taux a heureusement permis de ramener cette enveloppe à 51 milliards de F. pour 1985, amorçant ainsi un retour à une situation plus normale.

L'État, répondant du reste aux vœux des banques, les a autorisées à distribuer des prêts bonifiés à certaines catégories d'emprunteurs qu'il entend favoriser pour des raisons économiques ou sociales. Mais, en ouvrant ainsi la concurrence, il s'efforce de réduire le coût de ses interventions et les banques, soucieuses de participer à ce type d'opérations, se voient obligées de resserrer leurs marges. C'est ainsi que les prêts aidés pour l'accession à la propriété (PAP) ont fait, en 1984, l'objet d'une adjudication qui a imposé à la BNP un effort très sérieux pour être déclarée adjudicataire des lots qu'elle souhaitait se voir attribuer.

Les taux des crédits n'ont cessé d'évoluer à la baisse. Si l'on en juge par l'évolution du taux de base, la baisse du coût du crédit n'a pas exactement suivi celle du marché monétaire, ce dernier n'étant qu'une des composantes. En fait, sous la pression de la concurrence et par le jeu de

concessions sur les marges et les commissions, cette baisse a été plus sensible qu'il n'apparaît. Elle a ainsi contribué au rétablissement des entreprises par un allégement de leurs charges mais elle rend d'autant plus nécessaire la prise en compte du déficit que la gestion des moyens de paiement impose à la banque et l'établissement, au moins progressif, d'une juste rémunération des services. Faute d'un consensus général sur cette question, les banques, qui sont devenues des industries lourdes par les investissements auxquels les entraînent les mutations technologiques, pourraient commettre des erreurs stratégiques préjudiciables à tous par suite d'anticipations excessives sur les besoins réels à satisfaire ou de retards dans la mise en place des procédures les moins onéreuses.

L'encadrement du crédit a pris fin avec l'année. Il a été remplacé par de nouvelles dispositions qui vont obliger les banques, pour poursuivre leur développement, à recourir davantage encore au marché financier et à prendre le risque de faire peser sur leurs comptes d'exploitation à venir l'écart entre le coût de ces ressources longues et les taux de leurs emplois.

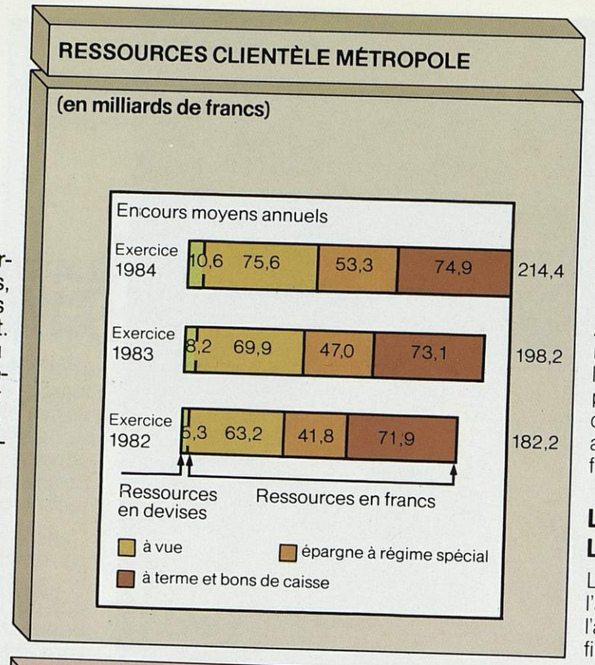

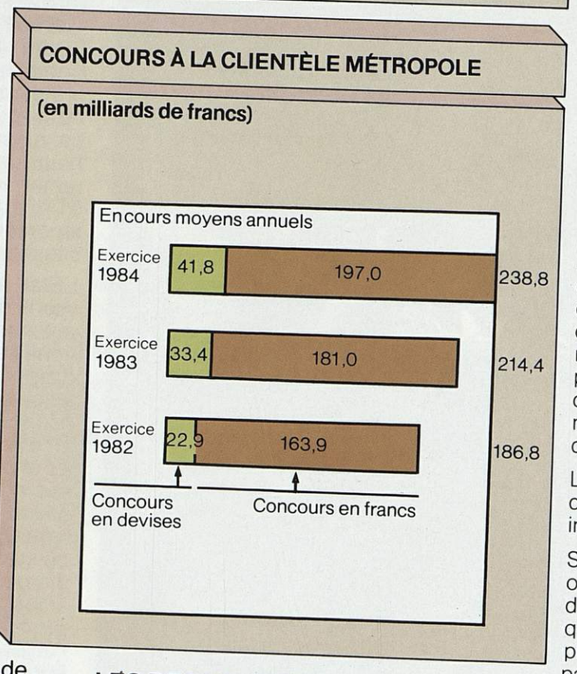

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS

La collecte des dépôts a connu, dans son ensemble, une progression satisfaisante (8,2% en moyenne annuelle) supérieure au taux de l'inflation. Cette progression a été surtout sensible dans les dépôts des particuliers (10% en moyenne annuelle).

Les crédits ont enregistré, compte tenu des conditions économiques de l'exercice, une progression également satisfaisante (11,4% en moyenne annuelle).

Au total, en Métropole, les ressources de la clientèle et les concours à la clientèle se présentent selon tableau ci-contre (encours moyens annuels en milliards de francs):

LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

La faible croissance de l'activité économique et l'amélioration de la situation financière des entreprises ont modéré la demande de crédit. Compte tenu des émissions de ses emprunts obligataires et de ses titres participatifs, la BNP a pu, sans difficulté, satisfaire cette demande et contribuer, sous toutes ses formes, au financement des entreprises.

Attentive au rajeunissement de son fonds de commerce, comme au renouvellement du tissu industriel, elle a réussi, par ses efforts de prospection, à élargir sa clientèle d'entreprises, notamment parmi celles de création récente.

L'assistance de la BNP à la création d'entreprises s'est intensifiée.

Sans attendre les possibilités offertes par les Livrets d'Epargne Entreprises, qu'elle s'est efforcée de promouvoir, l'initiative prise par la BNP de prêts à long terme à modalités spéciales aux créateurs d'entreprises a rencontré un succès marqué puisque 300 prêts de ce type ont été accordés.

L'activité des «Conseillers Haut de Bilan», chargés au sein des Directions Régionales d'étudier les moyens propres à renforcer la structure financière des entreprises et assurer leur développement, a été très soutenue. Elle a notamment abouti à la distribution de nombreux prêts participatifs.

La BNP a activement encouragé la reprise des investissements, surtout sensible chez les PME/PMI en participant largement à leur effort de modernisation. Elle a distribué plus de 35000 crédits à moyen ou long terme destinés à financer des investissements. A eux seuls, les prêts bancaires aux entreprises, concours à taux incitatif, ont représenté 1,6 milliard de F.

La BNP n'a pas attendu d'être autorisée à distribuer des prêts bonifiés aux artisans pour s'intéresser à ce segment de clientèle et lui accorder les concours qui lui sont nécessaires. En 1984, les crédits aux artisans ont atteint 400 millions de F.

Pour faciliter le financement de leurs besoins en fonds de roulement, la BNP a offert aux entreprises performantes une nouvelle formule de mobilisation de créances commerciales, le «Crédit Consenti sur Créances Commerciales» ou «4C». Cette formule a remporté un vif succès: en six mois, plus de 1800 crédits de ce type ont été accordés.

L'assistance aux entreprises exportatrices est restée une préoccupation majeure de la Banque. Elle s'est employée, à partir des renseignements recueillis par son réseau extérieur, à informer sa clientèle des occasions qu'offraient les marchés étrangers. La convention passée en 1983 avec la Direction des Relations Économiques Extérieures (DREE) et la COFACE a permis à la BNP de jouer un rôle prépondérant dans le développement de l'assurance prospection et de son financement. Les crédits de préfinancement et de mobilisation de créances sur l'étranger conservent toute leur importance dans l'ensemble des concours consentis.

A la préoccupation des trésoriers d'entreprises de tirer le meilleur parti de leurs excédents de trésorerie, la banque a répondu en mettant à leur disposition toutes les possibilités de placement actuelles, notamment celles offertes par les SICAV créées à cet effet.

Pour les aider dans leur gestion et alléger les tâches administratives, les procédures informatiques ont été perfectionnées et un effort a été accompli pour les rendre accessibles au plus grand nombre. C'est ainsi que le système MADIC (Mise à Disposition d'Informations à la Clientèle) a été développé et qu'une nouvelle version simplifiée «Télégestion B» a été créée pour les petites et moyennes entreprises. Un nouveau produit «Centralisation Automatique de Trésorerie» a été également mis au point pour être proposé à la clientèle dans les premiers mois de 1985. Par ces nouvelles initiatives, la BNP affirme sa volonté de mettre au service de toutes les catégories de sa clientèle les derniers produits de la technique la plus avancée.

L'ACTIVITÉ DE LA BANEXI, BANQUE D'AFFAIRES DU GROUPE

La Banexi a poursuivi son action au sein du groupe BNP pour contribuer à la constitution ou au renforcement des fonds propres des PME prometteuses d'avenir, résoudre des problèmes de succession, aider à définir des stratégies.

En 1984, les participations industrielles effectuées par la Banexi se sont élevées à 133 millions de francs, dont une part importante dans des entreprises de haute technologie et d'innovation. En trois ans, le total des interventions de la Banexi aura atteint un montant de 480 millions de F et aura concerné un nombre croissant de petites et moyennes entreprises aux perspectives de développement intéressantes.

Ces prises de participations, surtout dans les affaires de création récente ou d'innovation, ont nécessité un travail très important d'accompagnement technique et de conseil.

Cependant, la Banexi ne limite pas ses prestations à des opérations financières. Elle s'efforce, chaque fois que les dirigeants d'entreprises le souhaitent, de partager leur réflexion et de préparer l'avenir.

L'activité d'«ingénierie financière» que la Banexi mène en étroite collaboration avec le réseau métropolitain s'est considérablement développée: elle a, en effet, traité 450 dossiers, soit deux fois plus qu'en 1983, portant sur des problèmes très divers: restructuration interne de groupes familiaux, recherche de partenaires industriels, transmission d'entreprises.

Dans ce domaine, la Banexi a participé à l'étude et a contribué à la mise au point de la législation sur la reprise des entreprises par leurs salariés, formule connue sous le nom de L.M.B.O., qui favorise, par des dispositions financières et fiscales, la transmission d'une entreprise à ses cadres et à son personnel. Elle s'est également appliquée à accompagner, voire à susciter, la création d'entreprises personnelles par les collaborateurs de certains grands groupes avec la participation de ceux-ci, afin de favoriser par cet «essaimage» les occasions de revivifier le tissu industriel.

Dans le secteur de la promotion immobilière, l'activité, malgré un contexte assez peu porteur, s'est maintenue à bon niveau: la Banque est intervenue dans plusieurs opérations portant sur la création de 1416 logements ou maisons individuelles et concernant la construction de 47480 m^2 de bureaux ou commerces.
Dans ce dernier domaine, la filiale Meunier Promotion a fait preuve d'une activité particulièrement intense.

Plate-forme pétrolière Elf Aquitaine en Mer du Nord

LES GRANDES ENTREPRISES

Le redressement de la situation d'un certain nombre de grandes entreprises, particulièrement affectées par la crise, qui s'était amorcé en 1983 s'est poursuivi en 1984.

C'est le cas, notamment, dans les secteurs de la chimie, des métaux non ferreux et du papier.
En revanche, la sidérurgie continue de rencontrer de grosses difficultés, malgré une activité plus soutenue et malgré un gros effort de restructuration.

En outre, un nouveau secteur a commencé à donner des inquiétudes: celui de l'automobile, en particulier à cause d'une chute sensible des ventes sur le marché intérieur.

D'une manière générale, les grandes entreprises se sont efforcées d'alléger leurs charges financières par une réduction de leur endettement, ce que leur a permis l'amélioration très nette de leur marge d'autofinancement.

D'autre part, elles se sont efforcées de consolider une partie de leur dette à court terme en recourant au maximum à toutes les possibilités que leur offraient tant les marchés financiers intérieurs qu'étrangers.

Il en est résulté une augmentation très modérée du recours aux crédits bancaires, de sorte que la part des crédits consentis par la BNP aux grandes entreprises, qui avait atteint 37% au plus fort de la crise, est revenue à ce qu'elle était traditionnellement, à savoir à peu près 1/3 des concours consentis à l'économie.

Si le cours élevé du dollar a permis à certains grands groupes de maintenir une activité exportatrice soutenue, les difficultés économiques rencontrées dans certains pays en voie de développement, et notamment dans les pays très lourdement endettés, ont affecté l'exportation de grands ensembles, notamment celle concernant la mécanique lourde, les BTP et la recherche pétrolière off shore.

Enfin, la modernisation et les restructurations industrielles ont nécessité la mise en place de crédits d'investissement en sensible accroissement.

Cependant, les grandes entreprises sont parmi les premières à solliciter de la banque des services de plus en plus complexes et faisant appel aux techniques les plus évoluées.

La BNP s'est efforcée de satisfaire ces demandes et, avec le concours de ses informaticiens, a mis en place des systèmes de gestion de trésorerie multidevises et multi-pays permettant une centralisation plus poussée de la gestion de trésorerie de ses clients ainsi qu'une meilleure maîtrise du risque de change.

Elle a, enfin, activement collaboré avec les trésoriers des grands groupes pour faciliter le placement de leurs excédents de trésorerie en mettant à leur disposition les nouveaux instruments de placement.

LE CREDIT BAIL

Le regroupement sous l'appellation de BNP BAIL de toutes les sociétés de crédit-bail de la banque est devenu effectif dans le courant de l'année 1984. L'ensemble ainsi constitué se compose des deux filiales de crédit-bail immobilier, Natiobail et Natiocrédibail, de la filiale de crédit-bail mobilier, Natio Équipement, et de deux sociétés spécialisées, l'une dans la location de matériels d'équipement, Natiolocation, et l'autre dans la location d'installations ou de matériels destinés à économiser l'énergie ou les matières premières, Natio Énergie.

En outre, la création d'une nouvelle société, Natiocredimurs, a été décidée. Elle aura pour vocation de pratiquer le crédit-bail immobilier au profit des membres des professions libérales et des associations. Elle interviendra afin de faciliter la transmission du patrimoine des propriétaires de PME/PMI, contribuant ainsi au maintien en activité de ces entreprises.

L'activité de ces sociétés a été, en 1984, très soutenue. Elles apportent, en effet, une réponse efficace aux besoins d'investissements des entreprises tout en leur permettant de tirer le meilleur parti possible des avantages fiscaux consentis par la législation.
Le volume des acquisitions d'immeubles ou de matériels d'équipement destinés à la location s'est élevé à 3270 millions de francs, en 1984, contre 2650 millions de francs, en 1983, marquant ainsi une progression de 23%.

Le volume des immobilisations atteignait 6,1 milliards de francs au 31/12/1983 et 7,3 milliards de francs au 31/12/1984, soit une augmentation de 20%.
Les loyers encaissés se sont élevés à 2,8 milliards de francs en 1984 contre 2,2 milliards de francs en 1983, accusant une progression de 27%.

LES RELATIONS AVEC LES PARTICULIERS

La BNP demeure soucieuse d'offrir à sa clientèle de particuliers une gamme de services simples et pratiques. Aussi, a-t-elle poursuivi l'important effort d'investissement engagé à partir de 1982 en installant, à un rythme soutenu, des guichets automatiques. Le parc en aura atteint le nombre de 600 à la fin de l'année. Ils ont été complétés par la création du «Service B - Point Conseil» où la présence d'un conseiller auprès de ces automates permet d'accueillir la clientèle. Préparant la banque de demain, la BNP expérimente à Biarritz l'utilisation du visiophone qui, associé à des guichets automatiques, permet aux clients d'entrer en relation à distance avec leurs correspondants à la banque

Convaincue de l'avenir des nouveaux moyens de paiement, la banque a accentué son effort pour répandre l'usage de la carte bleue. Plus du tiers de ses clients en sont aujourd'hui porteurs. La BNP a aussi largement contribué à la création de la Carte Bancaire qui, associant désormais les principaux établissements de crédit, élargira les possibilités d'utilisation par ses détenteurs. Ces mêmes établissements ont étudié et préparé le lancement de la carte à mémoire, instrument qui, outre la sécurité qu'il apporte, généralisera l'usage du télépaiement et de la banque à domicile. La BNP en a déjà ouvert la voie, en 1984, avec «Téléservice B» en offrant aux particuliers dotés de Minitels un ensemble de services à domicile (consultation de comptes, renseignements divers) dont la gamme ne cessera de s'enrichir.

Parallèlement à la mise à la disposition de sa clientèle des moyens qu'offrent les plus récentes ressources de la technique, la BNP a tenu à renforcer la confiance et les liens personnels avec chacun de ses clients. C'est dans cet esprit que, outre l'affichage dans ses agences des conditions couramment pratiquées, elle a institué la «Convention B», document établi à l'occasion d'un entretien où sont clairement et nettement exposées les modalités et conditions des rapports entre les parties. Souhaitant développer cette activité de conseil, la banque oriente et forme ceux de ses agents rendus disponibles par l'automatisation progressive de certaines opérations dans des fonctions d'accueil, afin de répondre aux préoccupations croissantes des clients dans la gestion de leurs avoirs financiers et de leur patrimoine.

Ces rapports personnels permettent à la banque de mieux cerner les aspirations de ses clients selon leur âge, leur profession, leurs revenus et leur situation fiscale et de préparer des produits à leur intention. Ainsi ont été créés de nouveaux Fonds Communs de Placement spécialisés: Natio Fonds Rente pour les retraités, BNP Interbondfund pour les non-résidents, ainsi qu'un Fonds Commun de Placement à risque destiné aux clients intéressés par les évolutions des entreprises de haute technologie et les plus-values en capital qu'elles sont suceptibles de procurer en cas de réussite. De même ont été conçues et testées en 1984 des formules de placement appelées à être diffusées en 1985, l'une à l'adresse des adolescents, «Jeans Épargne», l'autre «Assuravenir», propre à assurer des ressources

complémentaires au moment de la retraite.

L'attention portée à la clientèle des particuliers a permis à la BNP d'enregistrer un développement marqué des produits d'épargne. La BNP, avec plus d'un million cent mille CODEVI, est la première des banques inscrites dans ce type de compte d'épargne. Elle a été aussi active dans la promotion du Livret d'Épargne d'Entreprise et en a recueilli une part prépondérante.

Pendant plusieurs années, l'encadrement du crédit avait privé la banque de satisfaire autant qu'elle l'aurait souhaité les besoins en crédit des particuliers. La détente enregistrée en 1984 lui a permis de mieux répondre à cette demande. La croissance des encours de prêts personnels adaptés aux besoins les plus variés de la clientèle en témoigne. Mais c'est dans le domaine du financement du logement que la banque a fait le plus d'efforts. Les prêts conventionnés et les prêts d'épargne-logement ont vu leurs encours fortement progresser. En outre, la BNP, soucieuse de ne négliger aucune catégorie de clientèle, a pris place sur le marché des Prêts d'Accession à la Propriété (PAP), dont les modalités avantageuses revêtent un caractère social nettement marqué.

Enfin, l'intérêt de la BNP pour la vie associative, qui l'avait amenée à créer en 1983 une SICAV à son intention, Natio Association, s'est manifesté en 1984 par la création, dans certaines régions, de «Service Association» en vue de fournir aux gestionnaires des organismes sans but lucratif les informations dont ils peuvent avoir besoin.

LA BNP ET LE MARCHÉ FINANCIER

Les marchés boursiers

Les hausses spectaculaires enregistrées en 1983 sur la quasi totalité des places financières ne se sont pas répétées en 1984. L'évolution des cours, dans l'ensemble, y aura été moyenne.

Pour sa part, le marché de Paris s'est signalé par sa bonne tenue, tant en ce qui concerne les actions (l'indice CAC a enregistré une hausse de 16,4%) que les obligations qui ont bénéficié de la poursuite de la baisse des taux. Cette évolution favorable résulte de divers facteurs. La politique économique confirmée en juillet et ses résultats ont renforcé la confiance dans les valeurs mobilières et permis une lente mais sûre décrue des taux d'intérêt. La hausse du dollar a joué en faveur des titres des firmes exportatrices. L'afflux continu de capitaux étrangers en quête de diversification monétaire et l'accès de liquidités abondantes aux valeurs boursières à travers les SICAV n'ont pas été non plus sans incidence.

L'activité a été intense et le volume des transactions, battant de nouveaux records, a atteint 500 milliards de francs, en hausse de 57% sur 1983. Le marché des obligations qui, progressant de 85%, a dépassé les 400 milliards de francs, soit 82% du volume global, en est la cause essentielle. Les échanges sur les actions, en effet, n'ont atteint que 89 milliards, en légère décrue par rapport au record historique de l'année précédente (95 milliards de francs).

En fin d'année, la capitalisation boursière atteignait 1.280 milliards de francs pour les obligations et 394 milliards de francs pour les actions, soit pour chaque catégorie de titres une hausse de 24% par rapport aux montants atteints à la fin de 1983.

L'appréciation des bourses étrangères a pâti de la comparaison qui pouvait être faite avec celle de Paris. A Wall Street, le marché a souffert du maintien jusqu'à l'été d'une politique monétaire très restrictive. L'indice Dow Jones, après avoir atteint un sommet au début du mois de Janvier en se situant à 1.286 et être retombé à 1.086 le 23 Juillet, s'est redressé au second semestre quand la politique monétaire s'est assouplie, pour s'établir à 1.211 en fin d'année, en baisse de 3,7% par rapport à son niveau au 31/12/1983. Les autres marchés, évalués dans leur monnaie nationale, ont enregistré de bonnes performances: hausse de 24,8% à Tokyo, de 22,8% à Londres et de 6,1% à Francfort. Mais ces résultats ont dû être corrigés pour l'investisseur français de la dépréciation des différentes devises-titres: 7,5% pour le dollar, 14% pour le yen, 19% pour le DM, 26% pour la Livre Sterling. Dans le cas des valeurs représentatives des mines d'or, s'est ajoutée la chute de l'indice Financial Times exprimé en Sterling (— 16,8%). L'once d'or a fléchi en un an de 381 à 308 dollars, marquant une baisse de 19%.

Les sicav du groupe BNP

Dans cet environnement contrasté, le total des actifs gérés par nos SICAV a fortement progressé pour atteindre fin 1984 37 milliards de francs, contre 25 milliards de francs en fin d'année précédente.

La BNP a constitué une nouvelle Société «Natio Obligations», spécialisée dans la gestion d'obligations françaises et étrangères.

Le nombre de Fonds Communs de Placement, dont la gestion est confiée à Natio-Gestion, est passé, dans l'année, de 41 à 64. Le montant des capitaux gérés dépasse 4 milliards de francs.

Le tableau ci-après indique comment se compare d'une année sur l'autre la valeur des actifs nets de chacune des SICAV du Groupe:

On constate des évolutions très divergentes selon les SICAV: stagnation des SICAV actions, augmentation forte de la SICAV obligations et de la SICAV Monory-C.E.A. (Natio-Valeurs) et explosion des SICAV de court Terme; il convient de souligner le développement de ces dernières, qui s'adressent aux investisseurs institutionnels, à la clientèle de particuliers et, de plus en plus, aux trésoriers d'entreprises qui y ont transféré une partie des liquidités autrefois placées en dépôts à terme.

SICAV DU GROUPE

	ACTIF NET (en millions de F)	
	31.12.1983	31.12.1984
Épargne-Valeur	3.050	2.895
Épargne-Croissance	967	924
Épargne-Inter	1.310	1.101
Natio-Valeurs	6.836	8.061
Épargne-Obligations	4.691	5.395
Natio-Inter	1.080	926
Natio-Obligations (1)	—	487
Épargne-Capital	311	2.313
Natio-Placements (2)	3.991	8.026
Natio-Épargne (2)	1.923	3.549
Natio-Associations (2)	1.164	3.312

(1) SICAV créée en 1984
(2) SICAV dites «de court terme»

	Actif net par action		Dividende brut versé en 1984 (francs)	Évolution dividende et crédit d'impôt compris (en %)
	31.12.83 (francs)	31.12.84 (francs)		
Épargne-Valeur	338,25	331,27	18,36	+ 3,33
Épargne-Croissance	1.345,82	1.229,71	70,35	— 3,40
Épargne-Inter	675,09	594,40	26,79	— 7,98
Natio-Valeurs	490,35	496,57	38,05	+ 9,03
Épargne-Obligations	171,80	177,85	17,71	+15,01
Natio-Inter	922,92	890,85	32,67	— 0,04
Natio-Obligations (1)	415,09	434,52	—	+ 4,85
Épargne-Capital	5.186,47	6.032,63	—	+16,36
Natio-Placements	60.407,69	62.899,06	4.646,78	+12,80
Natio-Epargne	12.181,06	12.864,37	1.164,41	+16,31
Natio-Associations (2)	5.641,25	5.938,52	548,98	+15,14

(1) Valeur liquidative au 10/01/84, date d'ouverture au public
(2) Valeur liquidative du titre divisé par 4 le 22/10/1984

La BNP joue un rôle de premier plan dans cette évolution, tant par la création de SICAV très différenciées que par ses conseils à sa clientèle.

L'actif net par action de chaque SICAV et son évolution (en %) pendant l'exercice, en tenant compte du dividende versé et crédit d'impôt afférent, sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Les SICAV comprenant dans leur actif une part notable de valeurs étrangères ont nettement pâti de l'évolution défavorable des diverses devises-titres.

La clientèle de particuliers et l'épargne investie

La baisse continue des investissements immobiliers a porté à près de 6% le taux d'épargne financière des ménages, représentant globalement un flux net de placements financiers de 300 milliards de francs. Il se serait réparti à raison de 155 milliards de francs vers l'épargne monétaire (liquide et à court terme) et 145 milliards de francs vers l'épargne investie (obligations, actions, SICAV, Fonds Communs de Placement et assurance-vie).

L'exercice 1984 a connu l'entrée en vigueur de la loi sur la dématérialisation des valeurs mobilières (à la seule exception des titres d'emprunts obligataires amortissables par tirage au sort), avec inscription en compte chez un intermédiaire habilité ou chez la société émettrice. Le dépôt obligatoire auquel les détenteurs de titres ont dû se conformer a été l'occasion pour la banque d'une campagne active auprès d'eux. Elle a permis, au prix d'un gros travail matériel, d'ouvrir plus de 100000 nouveaux comptes de titres.

Cette réforme, au demeurant coûteuse dans sa mise en œuvre, aura nécessité une modification des circuits administratifs et comptables, elle améliorera le service à sa clientèle: information assurée des opérations sur les titres tenus en compte, détachement à bonne date des droits et coupons, réception des relevés nécessaires aux déclarations fiscales.

Les relations avec les émetteurs

Le marché primaire a connu, en 1984, une forte activité. Le volume global des émissions d'obligations et de titres participatifs est passé de 197,9 milliards de francs, en 1983, à 250,7 milliards de francs (+ 26,6%) en 1984, dont 236,6 milliards d'obligations classiques, 6,4 milliards d'obligations convertibles ou à bons de souscription et 7,7 milliards de titres participatifs. Cette forte croissance a été due, notamment, à l'intervention massive des SICAV dites de court terme et aux Fonds Communs de Placement dont les actifs ont atteint 200 milliards de francs à la fin de Décembre. Elle a aussi résulté du montant important des remboursements et du paiement des coupons, largement réinvestis, 160 milliards de francs. Les emprunts émis par l'État ont représenté 85 milliards de francs contre 51 milliards en 1983. Les organismes de financement à moyen et long terme, les institutions financières, ont émis pour 96 milliards de francs contre 76 milliards en 1983. Les émissions des services publics sont revenues de 37 à 33 milliards de francs. La part des emprunts à taux variable s'est nettement accrue, représentant en 1984 environ 40% des émissions contre moins de 15% en 1983.

Parallèlement, s'est poursuivie la diversification des formules amorcée ces dernières années, notamment en matière de taux révisable et d'emprunts échangeables.

Le rôle joué par les professionnels, tant sur le marché primaire que secondaire, s'est encore accru et celui du public a diminué : on estime que la part des particuliers dans les placements n'a été que de 25% environ du volume émis contre 35% l'année précédente.

La BNP a dirigé ou co-dirigé 101 émissions, se plaçant ainsi au tout premier rang des banques françaises. Pour ses besoins propres, elle a réalisé trois emprunts obligataires et une émission de titres participatifs pour un montant global de 5,2 milliards de francs (y compris 1,4 milliard de francs émis au titre des souscriptions CODEVI).

Les augmentations de capital des sociétés cotées ont atteint 9,4 milliards de francs, contre 11,1 milliards de francs en 1983. La BNP y a joué un rôle de premier plan.

Le succès du Second Marché mis en place en Février 1983 s'est nettement confirmé. 32 entreprises sont venues en 1984 sur ce marché ; la BNP y a participé activement.

L'évolution du marché financier

Le marché financier français a connu ces dernières années un développement remarquable, tant par l'accroissement des volumes que par la diversification des titres proposés.

Toutefois, le décloisonnement entre les marchés de capitaux à court et à long terme, par l'intermédiaire de certaines SICAV et des Fonds Communs de Placement (FCP), qui a contribué au développement du marché obligataire, n'est pas sans aléas et les alertes observées en fin d'année montrent qu'il faut être attentif au caractère instable de certains placements. Les conditions retenues lors du lancement, au début de 1985, des certificats de dépôts négociables et surtout l'accord intervenu pour l'institution progressive des marchés à terme d'instruments financiers devraient remédier à cette instabilité.

Ces nouveaux instruments vont, en outre, ouvrir aux opérateurs de nouvelles possibilités, à l'instar de ce qu'offrent les marchés étrangers les plus évolués.

La modernisation du marché de Paris apparaît, en effet, nécessaire pour lutter à armes égales au sein de la compétition internationale.

C'est dans cette perspective qu'a été réalisée la dématérialisation des valeurs mobilières, même si les économies qu'on en attend ne se feront sentir que progressivement. D'autres projets sont à l'étude qui devraient contribuer à cette modernisation, tels que le Centre Bourse pour le routage des ordres, la diffusion des informations boursières et surtout l'instauration du marché continu.

Encore faut-il que ces efforts de modernisation ne soient pas freinés par des considérations tarifaires. La Commission présidée par M. TRICOT, qui s'est réunie au cours du dernier trimestre de 1984, a fait ressortir que l'activité des banques dans le domaine des valeurs mobilières est globalement déficitaire. Il en est particulièrement ainsi pour les grands Établissements à guichets dont la clientèle est dispersée et les opérations traitées souvent d'un faible montant unitaire et ce, malgré l'amélioration résultant du développement des placements collectifs et des efforts de productivité.

Or, les décisions des Pouvoirs Publics, à la suite des recommandations de la Commission TRICOT, si elles aboutissent à la diminution voulue du coût global de l'intermédiation financière, vont, dans un premier temps, aggraver le déficit que supportent les banques en matière de titres. Aussi, est-ce à la profession qu'il appartiendra de savoir mener de pair modernisation et amélioration de la rentabilité par une juste rémunération des services que rendent les différents intermédiaires concourant au développement du marché financier.

Le nouveau siège de la BNP à Singapour

LA BNP A L'ÉTRANGER

L'extension des activités internationales du groupe BNP a amené la banque à modifier la structure de sa Division Internationale. Celle-ci est désormais composée de six Directions. Deux d'entre elles se partagent la responsabilité du réseau international. Outre la Direction des Services Financiers Internationaux et la Direction du Commerce Extérieur, il a été créé une Direction de la Trésorerie et des Risques Internationaux et une Direction de l'Administration Internationale.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL

Le système financier international dans son ensemble ne s'est pas dégradé de manière significative malgré le rééchelonnement des dettes d'une quarantaine de nations. Certains signes d'amélioration sont même apparus qui laissent espérer à terme la stabilisation par la résorption progressive des dettes extérieures des pays en développement sans que le système bancaire international soit fondamentalement ébranlé.
Il reste que, dans de nombreux pays, pour des raisons économiques ou politiques, la situation demeure fragile et que chez ceux dont l'assainissement est en cours, la demande de crédit s'est trouvée réduite, provoquant une exacerbation de la concurrence entre banques et une réduction des marges. Dans ce contexte, la politique de développement de la BNP a été empreinte de prudence. Une attention particulière a été portée à la surveillance des risques, à la constitution de provisions dans chaque cas où elles paraissaient opportunes et à une sévère compression des frais généraux pour compenser la stagnation, sinon le repli sur certaines places, des profits.

Dans l'ensemble, un certain équilibre s'est maintenu entre les

résultats des succursales et des filiales situées dans chacun des trois continents: Europe, Amérique et Asie-Océanie. Les filiales africaines, pour leur part, ont réussi à éviter une nouvelle détérioration des résultats affectés par un environnement difficile.

Dans un souci d'adaptation permanente aux évolutions, le réseau international de la BNP a fait l'objet, en 1984, d'un certain nombre d'opérations importantes.

En Europe

• La BNP (Luxembourg) SA, dont l'activité est en expansion, est devenue filiale à 100% après le rachat de la participation des 25% qu'y détenait la Banque Internationale à Luxembourg.

• A Londres, la BNP p.l.c. a ouvert une nouvelle agence à Berkeley Square en vue d'attirer les dépôts d'une clientèle sélectionnée, notamment de non-résidents.

• La BNP España a déplacé quatre de ses agences pour améliorer leurs possibilités d'exploitation.

En Amérique

• Une agence de la BNP a été ouverte à Miami. Un bureau a été ouvert à Dallas. En Californie, la Bank of the West, qui opère dans un contexte très concurrentiel affecté notamment par une crise immobilière, a modifié et consolidé son organisation.

• La BNP (Canada), qui jouit d'une excellente notoriété au Québec, y a ouvert deux nouvelles agences, l'une à Trois Rivières, l'autre à Sherbrooke pour y poursuivre son expansion, tandis qu'elle fermait une agence à Halifax.

• En Argentine, malgré les difficultés de ce pays, la BNP qui n'y comptait qu'une succursale, a acquis un réseau de 7 agences afin de disposer de ressources en monnaie locale.

• Au Brésil, le Banco Cidade de São Paulo, banque associée, a étendu son réseau par l'ouverture de nouvelles agences.

En Asie-Océanie

• Le Territoire de Hong-Kong, incertain au début de 1984 de son futur statut, a traversé une conjoncture économique et financière difficile qui n'a pas été sans incidence sur l'activité et les résultats de l'important réseau qu'y entretient la BNP; sa réorganisation, comportant la fermeture de certaines agences, y a été aussitôt entreprise.

• A Taipei, le bureau de représentation a été transformé en succursale.

• De même, le bureau de représentation de New-Delhi, en Inde, a été transformé en agence de plein exercice, complétant ainsi le réseau que la BNP détient depuis longtemps dans ce pays et renforçant les moyens dont elle y dispose pour financer ses échanges extérieurs.

• Enfin, les quatre bureaux de représentation installés en République Populaire de Chine sont devenus pleinement opérationnels. Ils contribuent au développement des échanges de ce pays avec la France et à la modernisation de son industrie.

En Afrique

• A l'exception du Gabon et du Cameroun, les pays africains traversent une conjoncture difficile qui a nécessité de la part des banques associées de la BNP des mesures pour assainir leur fonds de commerce et redresser leur rentabilité.

• Au Nigeria, malgré une situation économique affectée par la baisse des recettes pétrolières, l'United Bank for Africa Ltd, a étendu son réseau et a ouvert une succursale à New York et un bureau de représentation à Londres.

• Au Zimbabwe, la BNP a accru la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de la SFOM dans la Merchant Bank of Central Africa Ltd.

LE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations de biens d'équipement et de grands ensembles, sans connaître la chute de l'année précédente, ont encore été affectées par la situation difficile de nombreux pays en voie de développement. Les grands contrats signés au cours de l'année sont restés peu nombreux. Le montant unitaire des opérations a diminué, ces opérations portant plus souvent sur la rénovation d'unités existantes que sur des réalisations nouvelles.

Dans ce contexte international qui, malgré une concurrence accrue, nécessitait une attention particulière à la solvabilité des emprunteurs, la BNP a réussi à maintenir sa position dans le financement de la grande exportation. Le nombre des contrats signés auxquels elle a participé au cours de l'exercice a été supérieur à celui de 1983 et elle a été chef de file dans un nombre sensiblement plus important d'opérations. Elle a notamment été chef de file du financement des deux premiers Airbus destinés à Air Algérie.

En encours de crédits, la BNP reste de très loin la principale banque française des financements à l'exportation. Elle a notamment amélioré sa position dans les «crédits fournisseurs» auxquels ont recours beaucoup de P.M.E. Son encours dans ce type de crédit dépasse le tiers de l'encours total accordé par les banques françaises.

L'année a été marquée par le développement des crédits à l'exportation en devises: 40% des crédits acheteurs signés en 1984 par la BNP l'ont été selon cette procédure qui a commencé aussi à être appliquée aux crédits fournisseurs.

La politique d'assistance de la BNP aux entreprises exportatrices a été poursuivie. Par ses nombreux représentants à l'Étranger, elle a maintenu une présence active dans toutes les parties du monde et a porté des efforts particuliers sur les marchés les plus prometteurs, en Europe, aux États-Unis et dans le Sud-Est Asiatique. Avec la Chine notamment, où elle a été la première banque à installer un bureau en 1980, elle a traité la moitié des exportations françaises: le montant des lettres de crédit domiciliées à ses caisses s'est accru d'un tiers en 1984 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,3 milliard de francs.

Dans le même esprit, l'activité de leasing international a été renforcée par la création d'une filiale à Pékin: The China International Non Ferrous Metals Leasing CY. Ltd. Ce Joint-Venture avec des entités publiques chinoises et une banque américaine, permettra en particulier de faciliter les initiatives des sociétés françaises intéressées par le marché chinois.

Enfin, la filiale Investexport a participé au financement, par le biais d'une prise de participation dans la holding américaine, d'une usine de moteurs de la R.N.U.R. au Mexique ainsi qu'au montage financier de la Guangzhou Peugeot Automobiles Company Ltd. qui a été constituée en Mars 1985.

LES SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Afin de coordonner et développer les activités du groupe BNP sur le marché international des capitaux et dans le domaine de la banque d'affaires internationale, la BNP a créé, au sein de sa Division Internationale, une Direction des Services Financiers Internationaux (DSFI). Cette Direction regroupe les Opérations Financières Internationales, le Développement International des Entreprises (qui dépendait précédemment de la Banexi), les Grands Projets Internationaux et le Conseil en Investissements et en Placements Internationaux.

Le marché international des capitaux

Dans un marché euro-obligataire qui a atteint USD 80 milliards en 1984 et a presque doublé par rapport à celui de 1983, la BNP s'est classée au dixième rang des banques dans le monde et au premier rang des banques françaises. Le montant des émissions où elle est intervenue en garantie a atteint la contrevaleur de 38,8 milliards de USD contre 18,5 milliards en 1983, faisant ressortir une progression nettement supérieure à celle du marché. Première banque française sur le marché des euro-émissions d'emprunteurs japonais, elle a retrouvé ce rang sur le marché des emprunteurs américains et a maintenu sa prépondérance auprès des émetteurs européens. En France, elle a participé à la direction ou à la co-direction de 16 des 35 euro-émissions lancées par des emprunteurs publics bénéficiant de la garantie de l'État.

La BNP a participé activement au développement du marché de l'ECU qui s'est hissé, en 1984, au quatrième rang des monnaies auxquelles ont eu recours les émetteurs. A dix reprises, elle a été chef de file ou co-chef de file d'émissions libellées dans cette devise, confirmant ainsi sa primauté parmi les banques françaises sur ce nouveau marché.

En corrélation avec le développement des émissions, le marché secondaire a connu une activité en forte croissance. La BNP a traité sur ce marché plus de 42000 opérations en 1984 représentant la contrevaleur de USD 17 milliards. Au cours des derniers mois de l'année, les montants négociés par son intermédiaire ont dépassé les USD 2 milliards par mois.

Tout en restant prudente et sélective en matière de crédits internationaux à moyen terme en devises, la BNP a participé en 1984 à une cinquantaine d'opérations pour une contrevaleur en USD supérieure à 900 millions. Elle a obtenu plusieurs mandats prestigieux tels que ceux qui lui ont été confiés par l'EDF (USD 1 milliard), le Crédit National (USD 500 millions) la République du Portugal (USD 400 millions).

Enfin, pour conserver un rapport convenable entre ses ressources et ses emplois en devises à moyen terme, la BNP a procédé dans l'année à huit emprunts euro-obligataires ou placements privés, à une émission de certificats de dépôt en devises et à un «swap», le tout représentant la contrevaleur d'environ USD 2 milliards.

Le développement international des entreprises

Ce département a étendu sa clientèle d'entreprises étrangères et a traité 34 opérations concernant des projets d'acquisitions, d'évaluation d'entreprises, de montages financiers ou de projets d'investissements.

Le regroupement des activités financières à l'Étranger, qui avait été amorcé par la constitution en 1983 de BNP International Financial Services (USA), s'est poursuivi en 1984 avec l'ouverture de BNP International Financial Services (Hong-Kong) qui a pris la suite de BNP Daiwa (Hong-Kong) Ltd., après le rachat des parts de Daiwa Securities dans cette société, et celle de BNP International Financial Services (Singapour) résultant de la transformation de BNP (South East Asia) Ltd. après la reprise des actions détenues par la Post Office Savings Bank.

Les grands projets internationaux

Assurée par la Société de Promotion des Grands Projets Internationaux (BNP-GPI), l'activité dans le domaine des «Financements sur Projets» s'est maintenue à un très haut niveau en 1984.

Trois événements ont marqué l'exercice: BNP-GPI a été chargée de diriger le financement d'un grand projet industriel au Canada, la Fonderie d'Aluminium du Québec, et a été mandatée pour monter le financement d'un des plus importants projets pétroliers de la Mer du Nord, le développement du gisement d'Alwynn-North. Pour la première fois, elle est associée avec la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, pour le co-financement, en Afrique, de l'extension d'une mine d'or au Ghana.

Forte de la réputation ainsi acquise auprès des grands investisseurs mondiaux et de la communauté bancaire internationale, BNP-GPI s'est efforcée de diversifier son activité. Elle a pris part au financement d'une mine de potasse au Canada (Potacan) et effectue des études dans les domaines aussi variés que la construction et la concession de tunnels sous-marins sous la Manche et à Hong-Kong, l'exploitation de satellites de communications ou la construction d'un système de transport en commun télécommandé.

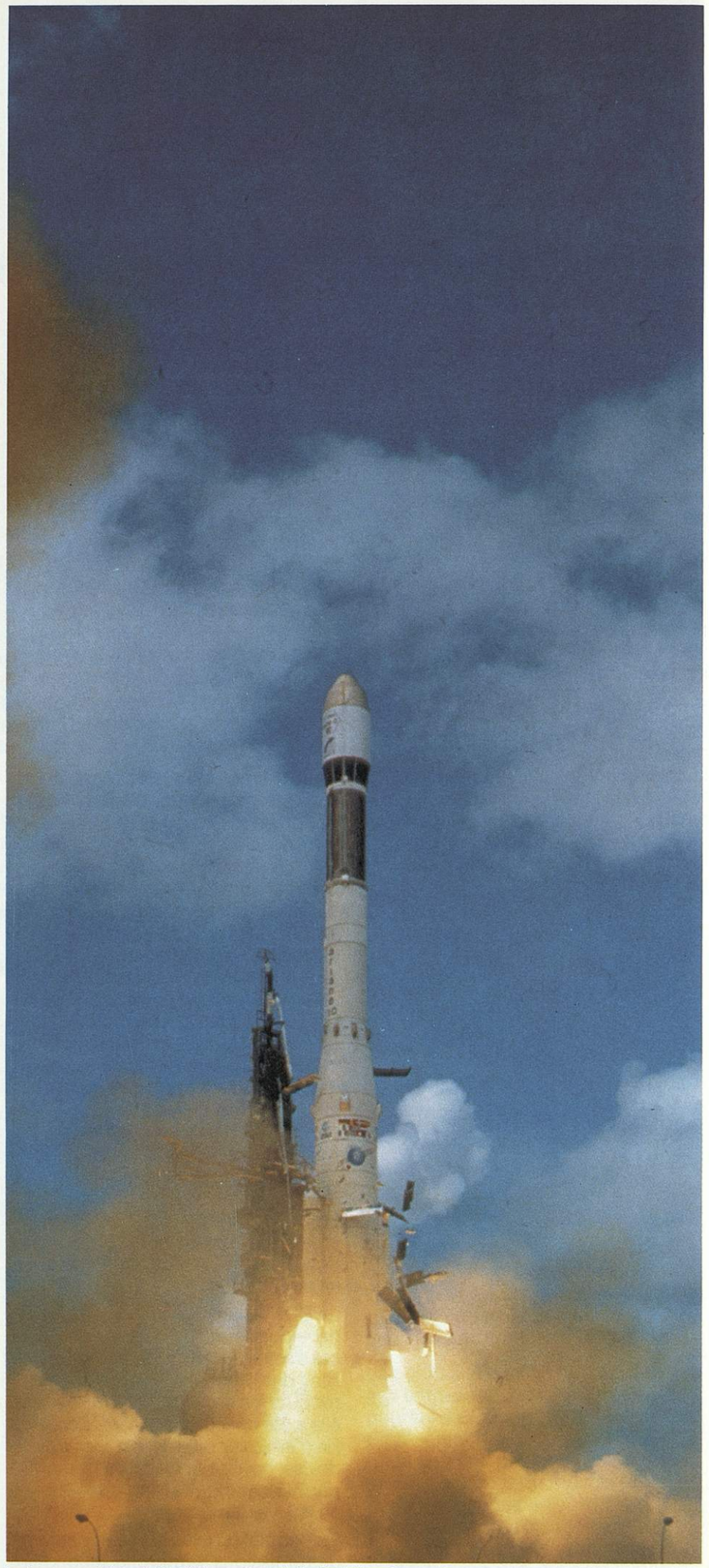

Le lancement du satellite Télécom 1 par la fusée Ariane 3

LA POLITIQUE SOCIALE

La politique sociale mise en œuvre en 1984 s'inscrit dans les contraintes du présent et dans la perspective des changements, touchant l'emploi sur un plan quantitatif et qualitatif, qui attendent la profession bancaire dans les années à venir.

En conformité avec les récentes lois, la banque a mis en place de nouvelles structures de concertation (Comité de Groupe, Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), tout en satisfaisant à des obligations complémentaires (règlement intérieur, rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes). Ces réformes ont été faites en accord avec les partenaires sociaux dans le cadre des instances habituelles de dialogue (Comité Central d'Entreprise, groupes de travail paritaires).

Trois actions prioritaires et d'importance primordiale ont été engagées:

• La participation directe des salariés à l'expression portant sur les conditions et l'organisation de leur travail a été généralisée et s'achèvera à la fin du deuxième trimestre de 1985. En 1984, l'ensemble des responsables a été préparé, au cours de réunions de lancement portant sur les objectifs recherchés et sur les modalités d'application, à cette opération. A la fin de l'exercice, 196 accords locaux avaient été conclus. Ils concernaient plus de 35.000 personnes et 3.650 groupes d'expression. Dans cet ensemble, 17.000 personnes s'étaient déjà réunies au moins une fois au sein de 1.850 groupes. Sur les 226 sites différents (groupes d'agences, Organismes Administratifs, Centres de Traitement de l'Information, directions de la Direction Générale) recensés pour cette opération, 132 avaient déjà réuni au moins une fois un groupe et 55 avaient généralisé leur dispositif.

L'expression directe reste pour 1985 une des priorités et doit contribuer à enrichir l'entreprise par les initiatives et suggestions de chacun, ainsi qu'à établir des relations de travail toujours plus harmonieuses entre le personnel et la hiérarchie.

• L'adaptation de l'appareil de formation: la réflexion engagée en 1983 a abouti, en 1984, à l'établissement d'un premier Plan d'Orientation Générale de la Formation. Les objectifs, les structures, les méthodes et les supports pédagogiques qui avaient fait l'objet de nombreuses analyses préalables ont été revus et réformés dans le cadre d'une action à moyen terme fixant des choix, des priorités et des étapes. Les 118 plans locaux de formation ont été établis en cohérence avec le programme défini au plan national, tout en retenant les caractéristiques particulières de chaque établissement et les besoins individuels de chaque membre du personnel.

Les projets de la BNP dans ce domaine sont particulièrement ambitieux. Ils visent à préparer et à perfectionner son personnel dans les tâches qu'il a à accomplir aujourd'hui, mais plus encore à lui donner les bases qui doivent lui permettre de maîtriser les changements qui ne manqueront pas de l'attendre dans les années futures.

• La recherche d'une plus grande souplesse, conforme à la fois à l'aspiration des salariés eux-mêmes et à l'intérêt de l'entreprise. Tout en poursuivant ses actions en faveur des horaires variables, la banque, depuis plusieurs années, a développé les expériences de travail à mi-temps. Il s'agissait, notamment, de répondre aux vœux du personnel féminin qui pouvait y trouver un moyen de concilier les nécessités du travail et celles de la vie familiale, mais aussi de développer les capacités d'emploi et d'apporter une flexibilité complémentaire à l'organisation du travail. En 1984, cette formule a été complétée par une formule à 4/5 de temps qui rencontre un vif succès et qui accentue encore la souplesse recherchée. On dénombrait, au 31 Décembre 1984, 1982 personnes travaillant à 4/5 de temps (contre 332 un an plus tôt). Le travail à mi-temps était exercé à la même date par 1375 personnes (contre 1812 l'année précédente). Au total, 8% des effectifs travaillent à temps partiel, ce qui a permis l'embauche de 1260 personnes à temps plein.

Sur le plan salarial, l'année 1984 a vu l'application de l'accord professionnel signé avec le Syndicat National des Banques (SNB). Pour la BNP, ces dispositions ont été complétées à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise sur les salaires et le temps de travail par des mesures particulières de garantie de ressources en faveur de certaines catégories d'employés.

Consciente des impératifs qui commandent son avenir, soucieuse de l'amélioration de sa productivité, la BNP a réussi, néanmoins, à maintenir une présence significative sur le marché de l'emploi. Si ses effectifs, comptabilisés à temps plein, ont diminué de 250 unités environ, le nombre total des personnes employées par la banque à légèrement augmenté grâce au développement du travail à temps partiel. Par l'effet de remplacement des départs, son recrutement externe a été supérieur à 1500 personnes.

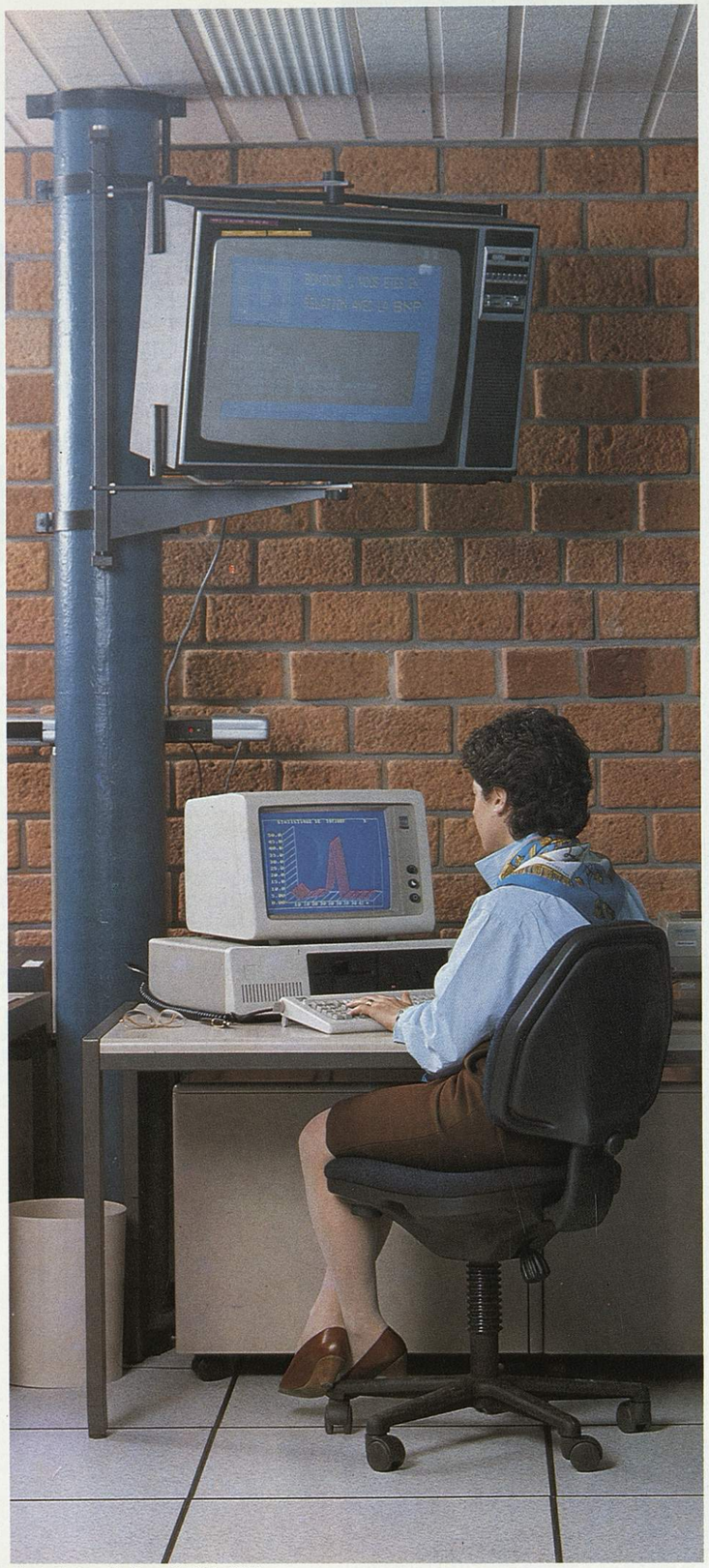

Poste de travail informatisé à la BNP

LA GESTION DES MOYENS

L'ORGANISATION ET L'INFORMATIQUE

La BNP consacre, dans le cadre d'un plan d'ensemble, d'importants moyens pour se doter d'un système informatique cohérent et intégré visant tant à renforcer la compétitivité commerciale du groupe qu'à optimiser l'efficacité de sa gestion.

Pour renforcer sa compétitivité commerciale, la BNP a généralisé au bénéfice des groupes d'agences un outil informatique personnalisé permettant un suivi plus rigoureux des actions commerciales et elle a commencé à doter les exploitants de micro-ordinateurs portables afin de les assister dans l'information et le conseil de leurs clients.

De nouveaux services attachés à la carte bleue ont été mis à l'essai : dépôts d'espèces, remises de chèques, connexion au réseau international Visa pour les retraits d'espèces dans les distributeurs automatiques de certains pays étrangers. De nouveaux types d'automates tels que les distributeurs à débit rapide, les terminaux et imprimantes libre-service et une agence-pilote à Biarritz utilisant vidéodisques et visiophones ont été également expérimentés ; il a été procédé à la préparation de la banque à domicile de demain qui permettra la consultation des comptes de titres, l'exécution d'ordres de virement et des simulations de gestion financière.

Les guichets automatiques ont été connectés aux Centres de traitements informatiques, offrant ainsi aux clients titulaires d'une carte d'obtenir, outre la distribution de billets, la connaissance du solde et des dix dernières écritures de leurs comptes de chèques et du solde de leurs comptes d'épargne. Le Téléservice B, utilisant le réseau public vidéotex, a été mis à la disposition de la clientèle.

Dans le souci d'accroître l'efficacité et la qualité des services, de nouvelles chaînes de traitement, tant au niveau des virements que des comptes de prêts, ont été mises en place, les programmes informatiques ont été adaptés à la dématérialisation des valeurs mobilières et les tâches répétitives, notamment le traitement des crédits aux particuliers, ont été automatisées par l'installation de terminaux bureautiques.

Dans le même esprit, la banque s'est efforcée d'améliorer son organisation. Le statut de 600 de ses petites agences a été revu afin de libérer leur personnel de certaines tâches et de les rendre plus disponibles pour le service de la clientèle. Pour réduire leur coût, certaines opérations d'encaissement ont été modifiées.

Enfin, la BNP a poursuivi ses études tendant à substituer progressivement à l'architecture informatique en place une nouvelle architecture technique. Celle-ci, articulée autour des centres informatiques existants, d'un nouveau parc de terminaux d'agences et de processeurs intermédiaires, donnera à la banque la puissance de traitement et la souplesse que requièrent la saisie directe des opérations, la bureautique et l'ensemble des instruments modernes dont disposeront son personnel et ses clients.
Au cours de 1984, la BNP a joué un rôle de premier plan dans les accords entre banques concernant les échanges de chèques et d'effets, les études liées à la mise en place d'un système interbancaire de télécompensation, la définition des modalités d'utilisation des Terminaux Points de Vente (T.P.V.) et des spécifications de la carte à mémoire, le rapprochement entre les réseaux Carte bleue et Carte verte.

Enfin, confirmant sa volonté de consolider ses structures et son organisation de Groupe à vocation internationale, la BNP a mis en place en 1984 un nouveau système de traitement d'opérations avec l'étranger, afin d'accélérer la transmission et l'exécution des ordres, et a continué l'harmonisation des matériels et des logiciels dans ses agences à l'Étranger pour y développer un réseau international de télétransmission.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les investissements immobiliers réalisés en 1984 témoignent de l'effort de la banque pour mieux accueillir sa clientèle et améliorer les conditions de travail de son personnel.

Dans le cadre de l'entretien, de la rénovation et des adaptations continues aux nécessités commerciales, l'exercice a vu l'achèvement de chantiers dont quelques-uns portent sur des créations d'agences et d'autres plus nombreux sur des aménagements ou des extensions de locaux. Parmi les réalisations les plus importantes, on peut noter en particulier les Succursales de Rouen, Dunkerque et Lorient, ainsi que les agences de Saint-Quentin-en-Yvelines, Dieppe et Cagnes-sur-Mer.

A l'étranger, de nouveaux locaux ont été aménagés pour la création de Sièges de plein exercice à Miami, Taipei et New-Delhi, et d'une nouvelle Agence rattachée à Londres.

Parallèlement, des services centraux et administratifs ont fait l'objet de transferts et d'aménagements dans le souci d'améliorer l'utilisation des surfaces disponibles et la qualité des conditions de travail, d'accueillir les nouveaux matériels et de rendre, par des implantations bien adaptées, le traitement des opérations plus commode et plus efficace.

Les problèmes de sécurité des établissements ouverts au public ont continué de faire l'objet de soins attentifs et un budget important, leur a, cette année encore, été consacré afin de perfectionner la protection des guichets ainsi que les systèmes de prévention et de détection.

Il en a été de même dans le domaine des télécommunications. Le réseau téléphonique privé de la banque a été complété et amélioré et l'utilisation de ce réseau à d'autres fins, telle que la surveillance des agences ou l'interrogation de centres serveurs à partir de terminaux légers, a été largement développée.

Plus généralement, les évolutions techniques, qu'elles se rapportent au service de la clientèle ou à la gestion propre de la banque, ont nécessité des travaux importants.

Le développement de la bureautique, la multiplication des Guichets Automatiques de Banque (GAB) ou l'extension du réseau de terminaux multifonctions impliquent tout naturellement la modification des implantations des services,où les guichets, le mobilier et les locaux eux-mêmes doivent bien souvent être repensés. Une agence-maquette a été réalisée pour permettre de juger des évolutions nécessaires pour faire face à ces transformations.

Un responsable de la direction financière de la BNP à la Bourse de Paris

BILANS ET RÉSULTATS

BILAN ET RÉSULTATS DE LA BNP

LE BILAN

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1984 s'élève à 834,6 milliards de francs, contre 738 milliards de francs l'exercice précédent, soit une progression de 13,1 %.

Principaux postes

ACTIF

Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'étranger s'établissent à 318,3 milliards de francs, contre 287,3 milliards de francs en 1983, soit une progression de 10,8%.

Banques, Organismes et Établissements financiers

Ce compte qui atteint 300,9 milliards de francs progresse de 11,3%.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme

Ce poste s'établit à 83,4 milliards de francs, contre 65,4 milliards au 31 décembre 1983, soit une augmentation de 27,5%.

Titres de placement

Après amortissements et provisions, les titres de placement sont en nette augmentation : 9,6 milliards de francs contre 6,5 milliards à fin 1983.

Comptes d'investissements

• le montant des titres de participation et de filiales s'élève à 4,1 milliards de francs contre 3,9 milliards de francs à fin 1983.

• Les prêts participatifs ressortent à 2,8 milliards de francs. Ils atteignaient 2,6 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent.

• Poste «Immobilisations»:

Ce poste est en augmentation : 4,1 milliards de francs à fin 1984, contre 3,5 milliards de francs à fin 1983.

PASSIF

Dépôts de la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'élève à 284,1 milliards de francs contre 252,1 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,7%.

Dépôts des banques

(inclus Instituts d'Emission, Trésor Public et comptes Courants Postaux).

L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 326,9 milliards de francs, en augmentation de 34,2 milliards de francs (+ 11,7%) par rapport à l'année 1983.

Valeurs données en pension ou vendues ferme :

Elles s'élèvent à 64,7 milliards de francs contre 62,7 milliards de francs l'année précédente.

Capitaux permanents

Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

	1984	1983 (rappel)
– Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	6.242	5.989
– Titres participatifs	1.800	
– Provision pour investissements	85	102
– Bénéfice de l'exercice	619	615
Sous-total	8.746	6.706
– Emprunts obligataires en francs et en devises	48.841	32.430
	57.587	39.136

LES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 619 millions de francs contre 615 millions de francs l'exercice précédent, en augmentation de 0,7%.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 19.522 millions de francs (+ 8,5%).

Après enregistrement des Frais Généraux de toute nature (+ 10,2%), des amortissements et de diverses écritures, les résultats avant Provisions, Impôts et divers s'établissent à 5.171 millions de francs.

Les résultats nets s'établissent à 582 millions de francs contre 333 millions de francs en 1982.

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 1.949 millions de francs (– 5%).

Les Frais Généraux s'élèvent à 1.401 millions de francs. Les résultats avant Provisions, Impôts et divers s'établissent à 479 millions de francs.

Les résultats nets des Sièges hors métropole s'établissent à 37 millions de francs contre 282 millions de francs en 1983.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 21.471 millions de francs, en augmentation de 1.433 millions de francs (+ 7,2%).

• A ce produit net d'exploitation bancaire de	21.471 millions F
viennent s'ajouter les produits accessoires	+ 8 millions F
faisant ressortir un résultat de	21.479 millions F
• Après déduction :	
– des Frais Généraux de toute nature	– 15.241 millions F
– des amortissements	– 610 millions F
• Le résultat avant Provisions, Impôts et divers s'élève à	5.628 millions F
sur lequel s'imputent :	
• la balance des produits et charges exceptionnels	+ 88 millions F
• le net des dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation (dont charge pour créances douteuses – 4480 millions de francs)	– 4.407 millions F
• la participation des salariés	– 105 millions F
• l'impôt sur les sociétés 1984	– 585 millions F
faisant ressortir un bénéfice net de	619 millions F

BILAN BNP
(en milliers de francs)

ACTIF

31.12.1983	31.12.1984	
17.519.547	**18.511.140**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**
270.392.586	**300.862.636**	**Banques, organismes et établissements financiers**
11.166.096	10.776.092	a Comptes ordinaires
259.226.490	290.086.544	b Prêts, emprunts et comptes à terme
65.424.376	**83.393.125**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
287.338.376	**318.340.043**	**Clientèle**
46.720.725	51.381.845	a Créances commerciales
73.955.564	78.101.661	b Autres crédits à court terme
78.222.740	87.451.344	c Crédits à moyen terme
62.551.048	72.305.511	d Crédits à long terme
25.888.299	29.099.682	e Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a Sociétés et entrepreneurs individuels :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		d Comptes d'épargne à régime spécial
		e Bons de caisse
80.717.721	**92.821.431**	**Autres comptes**
56.922.658	60.870.769	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
19.470.528	26.425.981	Comptes de régularisation, provisions et divers
4.324.535	5.524.681	Opérations sur titres
6.510.143	**9.640.026**	**Titres de placement**
1.737.969	4.533.673	a Fonds d'État, bons et obligations
4.772.174	5.102.353	b Autres titres de placement
10.054.320	**10.999.123**	**Investissements**
3.884.594	4.101.985	Titres de participation et de filiales
2.024.217	2.160.340	Prêts participatifs clientèle
613.031	651.178	Prêts participatifs établissements financiers
3.532.478	4.085.620	Immobilisations
	50.475	**Opérations de crédit-bail**
		Obligations
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Obligations «subordonnées» en devises à long terme
		Fonds propres et titres participatifs
		Ecart de réévaluation
		— Provision réglementée
		— Réserve réglementée
		• Écart sur éléments non amortissables
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Titres participatifs
		Bénéfice de l'exercice
737.957.069	**834.617.999**	

HORS BILAN

1983	1984	
20.303.208	18.688.601	Cautions, avals, autres garanties d'ordre d'intermédiaires financiers
25.639.665	25.856.775	Cautions, avals, autres garanties reçues d'intermédiaires financiers
41.416.128	50.679.300	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
71.341.021	80.592.142	Cautions, avals, obligations cautionnées autres garanties d'ordre de la clientèle
8.483.998	8.797.944	Autres engagements en faveur de la clientèle
770.475	711.915	Engagements de crédit-bail immobilier.

PASSIF
avant affectation du résultat

PASSIF
après affectation du résultat

31.12.1983	31.12.1984	31.12.1983	31.12.1984	
33.678.038	**39.669.726**	**33.678.038**	**39.669.726**	
259.036.183	**287.228.644**	**259.036.183**	**287.228.644**	
19.073.158	26.420.964	19.073.158	26.420.964	
239.963.025	260.807.680	239.963.025	260.807.680	
62.723.763	**64.749.227**	**62.723.763**	**64.749.227**	
252.122.766	**284.115.056**	**252.122.766**	**284.115.056**	
44.402.558	50.430.155	44.402.558	50.430.155	
43.858.244	50.030.854	43.858.244	50.030.854	
40.093.437	43.997.298	40.093.437	43.997.298	
18.172.351	21.384.965	18.172.351	21.384.965	
15.750.496	16.934.279	15.750.496	16.934.279	
4.560.348	6.144.826	4.560.348	6.144.826	
52.020.585	57.916.040	52.020.585	57.916.040	
33.264.747	37.276.639	33.264.747	37.276.639	
91.260.208	**101.268.659**	**91.574.419**	**101.578.846**	
51.511.817	52.831.277	51.511.817	52.831.277	
36.401.231	44.206.954	36.715.442	44.517.141	
3.347.160	4.230.428	3.347.160	4.230.428	
32.430.046	**45.004.041**	**32.430.046**	**45.004.041**	
20.224.269	29.749.424	20.224.269	29.749.424	
12.205.777	15.254.617	12.205.777	15.254.617	
	3.836.800		**3.836.800**	
6.090.757	**8.126.781**	**6.391.854**	**8.435.659**	
118.550	108.159	118.550	108.159	
515.136	491.932	515.136	491.932	
171.485	156.728	171.485	156.728	
8.024	8.018	8.024	8.018	
471.698	471.698	471.698	471.698	
102.133	85.418	102.133	85.418	
3.059.229	3.360.657	3.360.657	3.669.623	
1.632.580	1.632.580	1.632.580	1.632.580	
11.922	11.591	11.591	11.503	
6.090.757	6.326.781	6.391.854	6.635.659	
—	1.800.000	—	1.800.000	
615.308	**619.065**			
737.957.069	**834.617.999**	**737.957.069**	**834.617.999**	

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT		SOLDE	
1983	1984	1983	1984	1983	1984
50.267.234	**58.963.338**	**70.305.170**	**80.434.682**	**20.037.936**	**21.471.344**
29.158.270	33.130.226	32.520.019	36.755.670	3.361.749	3.625.444
23.964.249	28.078.645	24.123.742	28.254.524	159.493	175.879
5.063.758	4.928.442	8.300.310	8.347.729	3.236.552	3.419.287
130.263	123.139	95.967	153.417	– 34.296	30.278
15.914.810	17.839.582	32.437.747	35.972.044	16.522.937	18.132.462
		25.667.736	29.420.599		
		5.880.173	5.660.492		
		889.838	890.953		
–	–	–	–	–	–
3.683.543	5.312.110			– 3.683.543	– 5.312.110
1.510.611	2.681.420			– 1.510.611	– 2.681.420
		4.209.415	5.776.708	4.209.415	5.776.708
		1.137.989	1.930.260	1.137.989	1.930.260
		22.246	**8.132**	**22.246**	**8.132**
9.475.147	**10.328.591**			**– 9.475.147**	**– 10.328.591**
636.757	**705.295**			**– 636.757**	**– 705.295**
3.641.918	**4.207.323**			**– 3.641.918**	**– 4.207.323**
2.204.048	2.622.374			– 2.204.048	– 2.622.374
3.994	4.302			– 3.994	– 4.302
118.365	383.120			– 118.365	– 383.120
2.081.689	2.234.952			– 2.081.689	– 2.234.952
1.437.870	1.584.949			– 1.437.870	– 1.584.949
544.755	**610.711**			**– 544.755**	**– 610.711**
4.590.702	**4.407.315**			**5.761.605**	**5.627.556**
362.349	**318.928**	**362.835**	**368.449**	**– 4.590.702**	**– 4.407.315**
112.251	**104.459**	**92.943**	**143.313**	**486**	**49.521**
48.397	**104.524**			**– 19.308**	**38.854**
488.376	**585.027**			**– 48.397**	**– 104.524**
615.308	**619.065**			**– 488.376**	**– 585.027**
				615.308	**619.065**
70.783.194	**80.954.576**	**70.783.194**	**80.954.576**		

Produits et charges d'exploitation bancaire	
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	
• Emprunts et prêts contre effets publics ou privés	
• Commissions	
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	
• Crédits à la clientèle	
• Comptes débiteurs de la clientèle	
• Commissions	
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	
Intérêts sur emprunts obligataires	
Autres charges d'exploitation bancaire	
Produits des opérations diverses	
Produits du portefeuille-titres	
Produits accessoires	
Charges de personnel	
Impôts et taxes	
Charges générales d'exploitation	
Travaux, fournitures et services extérieurs	
• Crédit-bail mobilier, loyers payés	
• Crédit-bail immobilier, loyers payés	
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	
Autres charges générales d'exploitation	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	
Résultats avant provisions, impôts et divers	
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	
Charges et produits exceptionnels	
Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation	
Participation des salariés	
Impôts sur les sociétés	
Bénéfice de l'exercice	
Totaux	

La contribution à la charge des Institutions Financières qui revêt désormais un caractère permanent a été intégrée au poste impôts et taxes. Pour permettre la comparaison nous avons transféré de charges exceptionnelles à impôts et taxes la contribution de FRF 118.130.000 enregistrée en 1983.

RÉSULTATS FINANCIERS

de la Société au cours des cinq derniers exercices (Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	1980	1981	1982	1983	1984
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1.507.000.000(1)	1.632.580.000(2)	1.632.580.000	1.632.580.000	1.632.580.000
b) Nombre d'actions émises	7.535.000	8.162.900	8.162.900	8.162.900	8.162.900
c) Nombre de parts au 31/12:					
ex-BNCI	353.630	331.528	309.426	287.324	265.222
ex-CNEP	269.470	252.628	235.786	218.944	202.102
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	40.583.621.907	60.498.982.123	71.220.177.026	70.173.276.071	80.353.416.411
b) Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.866.128.315	5.325.269.866	5.830.012.054	6.424.490.360 6.306.360.360(3)	6.238.266.919
c) Impôts sur les bénéfices	496.978.580	636.334.275	440.706.994	488.376.187	585.027.231
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	76.000.000	93.100.000	67.000.000	81.400.000	93.850.000
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	603.544.309	591.427.588	550.578.544	615.307.618	619.064.833
f) Montant des bénéfices distribués	147.868.974	213.113.625	136.323.816(4)	33.412.728(4)	161.756.596(4)
Résultats des opérations réduits à une seule action:					
a) Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	437,05	563,02	652,01	717,23 702,76(3)	681,06
b) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80,10	72,45	67,45	75,38	75,84
c) Dividende versé à chaque action	18,00	26,00	16,60	4,00	19,73
Personnel					
a) Nombre de salariés au 31 Décembre(5)	50.897	50.701	51.299	51.744	51.493
b) Montant de la masse salariale	4.154.808.089	4.785.887.835	5.438.485.232	5.991.681.431	6.465.275.131
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales etc.)	1.928.397.290	2.247.741.590	2.648.038.950	2.929.683.241	3.249.304.378

1) Capital porté le 3 Juin 1980 de 697.000.000 F à 1.394.000.000 F par prélèvements de 697.000.000 F sur la réserve réglementée de la réévaluation des immobilisations non amortissables: cette opération est réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 200 F. Le capital a été ensuite porté de 1.394.000.000 F à 1.507.000.000 F par prélèvements sur les réserves ordinaires.

2) Le Capital a été majoré de 125.580.000 F le 13 Février 1981, suite à une augmentation de capital contre espèces assortie d'une prime d'émission de 31.395.000 F.

3) Cf. note explicative sur compte de résultats.

4) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 MF en 1982, 280,8 MF en 1983 et 148,4 MF en 1984.

5) En Métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES

au cours de l'exercice 1984

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.
(article 356 de la loi du 24 Juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 1.000.000 de francs.

ACQUISITIONS	en francs
CANAL PLUS	5.000.000
LORRAINE CRÉATIVITÉ	1.550.000

CESSIONS	
UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT	1.673.626
CRÉDIT NATIONAL	2.287.120

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales) au 31 décembre 1984

Sociétés ou groupes de sociétés		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés.	Montant des cautions et avals donnés par la société.	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé.	Bénéfice ou perte (—) du dernier exercice clos.	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Observations
					Brute	Nette						
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la BNP												
I - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la BNP)												
Banque pour l'expansion Industrielle "BANEXI" – 1, bd Haussmann 75009 Paris		270.000.000	373.255.000	90,00	431.126.827,19	431.126.827,19	850.795.000		128.164.000	55.988.000	24.299.600,00	Écart réévaluation 39.334.467,39
Bank of the West – 180 Montgomery Street San Francisco 94104	USD	27.120.760	90.308.000	83,00	385.945.264,08	385.945.264,08	5.104.383		1.415.069.392	6.148.472		USD = 9,592
BNP (Canada) – 1981 Mc Gill College Avenue Suite 320 Montreal	CAD	49.658.000	9.336.000	86,64	359.342.232,15	277.518.232,15	2.489.297	3.760.771.000	701.438.680	— 908.750		Clôture 31/10 CAD = 7,27
BNP Suisse – Aeschengraben 26 Bale	CHF	60.000.000	82.111.000	77,41	263.716.397,88	263.716.397,88	135.378.821	21.981.596	665.184.425	50.030.475	16.659.903,93	Écart réévaluation 71.892.763,16 CHF = 3,725
Cie du Crédit Universel 152, bd Haussmann 75008 Paris		110.246.300	243.514.000	65,74	260.023.621,47	260.023.621,47	129.769.971	64.555.782	717.800.000	69.075.000	24.349.416,00	
BNP España SA – Appartado de Correos 215, Madrid 14 Espagne	ESP	4.940.906.925	241.665.000	80,97	236.414.576,46	236.414.576,46	85.376	106.621.843	973.878.548	10.503.415		ESP = 0,055475
BNP Public Ltd Company "plc" – 9 à 13 King William Street London ECH PH HS	GBP	15.000.000	41.677.000	100,00	236.351.152,32	236.351.152,32	10.963.516	1.595.042.318	3.765.424.000	68.622.840	20.831.076,00	Écart de réévaluation 106.136.466,11 GBP = 11,18
BNP Intercontinentale 20, bd des Italiens 75009 Paris		125.000.000	435.718.000	51,39	220.607.632,42	220.607.632,42	83.737.684	23.083.445	924.805 000	82.918.000	8.448.180,70	Écart réévaluation 144.474.589,73
BNP Ireland Ltd SS 111, Grafton Street Dublin	IEP	5.550.000	9.200.000	100,00	117.531.289,54	117.531.289,54	139.039.440	1.291.069	322.909.065	18.269.010	7.889.787,50	IEP = 9,585
Sté Auxiliaire de Participations et de Gestion "SAPEG" 1, bd Haussmann 75009 Paris		3.000.000	104.281.000	99,99	98.066.519,02	98.066.519,02			9.617.000	3.947.000		Écart réévaluation 92.702.202,85
BNP Luxembourg 24, bd Royal Luxembourg	LUF	1.020.000.000	525.269.000	54,50	94.607.930,90	94.607.930,90	20.714.657		1.227.968.884	31.770.684	4.053.491,19	Écart réévaluation 2.240.730,34 LUF = 0,15175
Natiotrésorerie 11, bd des Italiens 75009 Paris		100.000.000	55.878.000	82,50	82.497.000,00	82.497.000,00	916.540.378		2.836.767.000	45.991.000	9.899.640,00	
Natiocrédibail 65, rue d'Anjou 75009 Paris		100.000.000	16.076.000	51,00	51.007.611,45	51.007.611,45	874.571.530		157.258.000	12.159.000	8.261.190,00	Écart réévaluation 10.096,12
BNP South East Asia Ltd – Singapour	SGD	12.500.000	1.025.000	100,00	40.881.591,76	40.881.591,76	92.083.200		93.943.521	— 3.901.977		SGD = 4,419
BNP International Financial Services Hong Kong Ltd 719 Central Building 23, Queen's Road Central Hong Kong	HKD	30.000.000	13.296.000	100,00	36.912.597,35	36.912.597,35			114.476.604	6.594.891		HKD = 1,2265
BNP International Financial Services Corporation "IFS" – New York	USD	5.000.000		100,00	42.101.000,00	32.708.720,00			18.624.240	— 14.081.056		USD = 9,592
BNP Investissements Internationaux 1, Place Longe Genève	CHF	10.000.000		100,00	30.986.922,02	30.986.922,02						CHF = 3,725
Banacomi – Aeschengraben 26 Bâle	CHF	250.000	10.788.000	94,00	20.621.937,19	20.621.937,19			11.432.025	20.215.575		Écart réévaluation 20.366.621,01 CHF = 3,725
Sté Financière Auxiliaire "SFA" 7, rue Ste-Cécile 75009 Paris		20.000.000	197.093.000	99,99	19.998.424,28	19.998.424,28	1.031.808.790		326.408.000	145.016.000		
BICI du Niger – Niamey	XOF	1.000.000.000	108.281.614	99,95	19.990.000,00	19.990.000,00			33.575.216	— 762.303		Clôture 30/9 XOF = 0,02
BNP Lippo Leasing – Jakarta Indonésie	IDR	3.000.000.000		70,00	17.908.484,13	17.908.484,13						IDR = 0,00894
BNP International Corporation Houston	USD	2.000.000	290.000	100,00	17.148.750,00	17.148.750,00			11.241.824	776.952		USD = 9,592
Giveco SA Maître Lalive 20, rue Sonelier Genève	CHF	4.200.000	— 497.000	60,00	17.125.950,00	17.125.950,00				59.600		CHF = 3,725

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales) au 31 décembre 1984 (suite)

Sociétés ou groupes de sociétés		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés.	Montant des cautions et avals donnés par la société.	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé.	Bénéfice ou perte (—) du dernier exercice clos.	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Observations
					Brute	Nette						
II - Participations (10 à 50 % du Capital détenu par la BNP)												
UOB Holding SA 11, Quai des Bergues Genève	CHF	30.000.000	4.182.000	36,00	149.381.592,58	149.381.592,58	69.024.250		52.270.709	42.122.300	10.567.349,19	Écart réévaluation 90.164.625,86 CHF = 3,725
Natioéquipement 3, rue de Marignan 75008 Paris		272.500.000	16.758.000	42,20	122.071.905,10	122.071.905,10	640.227.189	14.000.000	1.678.144.000			
Banco Cidade de São Paulo Praça Dom José Gaspar, 134 São Paulo	BRC	13.390.000.000	2.905.858.300	45,00	98.539.018,37	91.442.531,00			1.119.921.857	23.734.551	6.865.647,55	BRC = 0,00302
Banque Multicommerciale CH8022 Werdmühlestrasse 4 Postfach Zurich	CHF	10.000.000	10.481.000	45,00	80.566.684,81	80.566.684,81				97.840.850	4.395.500,00	CHF = 3,725
Sté Financière pour les Pays d'Outre-Mer "SFOM" 11, Quai des Bergues 1211 Genève	CHF	25.000.000		46,98	78.493.066,30	78.493.066,30			15.291.125	6.060.575	2.185.264,66	Écart réévaluation 27.815.656,71 CHF = 3,725
Oriental Bank Berhad Wisma Bukit Bintang Plaza III Jalan Bukit Bintang Kuala Lumpur	MYR	45.000.000		22,50	65.422.158,19	65.422.158,19			151.367.500	7.029.475,00	663.064,83	MYR = 3,9625
Sté Financière Européenne SFE Luxembourg – 22, bd Royal Luxembourg	CHF	202.500.000	50.880.000,00	11,11	65.078.184,06	65.078.184,06	147.074.200			75.842.341,00		Écart réévaluation 20.650.001,00 CHF = 3,725
Banque Française du Commerce Extérieur "BFCE" – 21, bd Haussmann 75009 Paris		660.000.000	108.102.000,00	10,00	57.930.998,60	57.930.998,60	8.513.180.000		7.733.536.000	53.136.000,00	3.300.000,00	Écart réévaluation 1.208.289,00
BAII Holdings – Luxembourg	USD	70.000.000	14.216.430,00	10,00	43.968.275,30	43.968.275,30				196.014.965,96	4.628.400,00	Écart réévaluation 4.492.881,60 USD = 9,592
Banque du Caire et de Paris 3, rue de l'Amérique Latine Garden City Le Caire		14.000.000	4.150.000,00	49,00	22.766.625,00	22.766.625,00			127.264.184	21.614.716,00	8.413.340,80	
Europea de Financiación Inversión y Promoción SA "EUROFIP" Calle Serrano N° 67 Madrid	ESP	500.000.000	451.539.000,00	40,00	16.744.959,92	16.744.959,92			35.211.107	7.018.457,00	1.385.370,00	Écart réévaluation 2.372,571,00 ESP = 0,055475
Banque pour l'Industrie Française "BIF" 2, rue Pillet-Will 75009 Paris		90.000.000	139.572.194,05	10,00	16.396.342,00	16.396.342,00			346.914.630	35.803.825,72	1.780.800,00	Écart réévaluation 2.907.942,00
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations												
I - Filiales (non reprises au § A)												
a) Filiales Françaises (ensemble)					37.536.720,97	37.135.632,78	486.173				15.437.056,87	
b) Filiales Étrangères (ensemble)					59.697.409,51	56.845.155,20	109.003.208	548.110.925			3.220.048,49	
II - Participations (non reprises au § A)												
a) Dans les Sociétés Françaises					145.898.158,73	65.563.620,57	744.856.000				9.164.394,20	
b) Dans les Sociétés Étrangères					93.910.268,45	64.016.968,54	3.597.000				5.937.139,74	

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances, en date du 25 mai 1982, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

1. Compte rendu de contrôle et de certification

En application des dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels, bilan et compte de résultats, en effectuant les diligences adaptées aux caractéristiques de la Banque, dans le cadre du budget défini avec votre Direction Générale.

Nos contrôles ont été effectués selon un programme prévoyant, en matière de contrôle interne, une revue d'ensemble des procédures et un examen plus détaillé réparti sur plusieurs exercices, ainsi qu'une analyse des comptes par sondages et recoupements.

Nous avons également pris connaissance des travaux effectués par les services de l'Inspection et de l'Audit interne, afin de compléter et de coordonner nos propres interventions.

Nous avons vérifié les opérations réalisées par les succursales extérieures au travers, notamment, de l'incorporation des situations locales au bilan général, étant précisé que lesdites situations ont été contrôlées par des auditeurs externes dont les conclusions nous ont été communiquées.

Le bilan qui vous est présenté s'élève à un total de 834.617.999.000 Francs et fait ressortir un bénéfice de 619.065.000 Francs contre 615.308.000 Francs pour l'exercice précédent.

Le résultat s'entend après une dotation nette aux provisions pour risques de 4.407.315.000 Francs. Une large part de ces provisions concerne les risques souverains dont l'appréciation doit tenir compte des éléments d'incertitudes liés à l'évolution de la situation de certains pays emprunteurs.

Les comptes de l'exercice ont été établis, sans changement de méthode significatif par rapport à l'exercice précédent, selon les principes de présentation et d'évaluation définis par le plan comptable de 1978 particulier aux banques et établissements de crédit.

Par rapprochement avec les dispositions du Nouveau Plan Comptable, il a été inscrit au passif du bilan dans les provisions réglementées un montant de 40.900.000 Francs. Ce montant représente l'écart entre l'amortissement pratiqué sur le plan fiscal et l'amortissement linéaire considéré comme représentant l'amortissement économique.

A l'issue de nos contrôles, nous sommes en mesure de certifier que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1984 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, votre Conseil d'Administration vous indique dans son rapport les prises de participation de votre banque ou les acquisitions complémentaires de titres intervenues au cours de l'exercice.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires à l'occasion de cette Assemblée.

Fait à Paris, le 9 mai 1985.

BEFEC-Mulquin & Associés
P.C. Mulquin. J. Raffegeau.

«S.C.P de Commissaires aux Comptes
Berder, Viala, Buchalet et Autres».
L. Viala. R. Leveille-Nizerolle.
Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 1984, de vous présenter le rapport spécial prévu à l'Article 103 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

Nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'Article 101 de la même loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1. Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie

1.1. Système de garantie des dépôts en banque:

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la «BANQUE NATIONALE DE PARIS» garantit, dans le Groupe, les dépôts en Francs Français de la clientèle des banques suivantes:

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS - INTERCONTINENTALE «B.N.P.-I»;
- la BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE «BANEXI»;
- la BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CRÉDIT-BAIL «NATIOBAIL»;
- la Société NATIOCRÉDIBAIL;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE;
- la BANQUE NATIOTRÉSORERIE.

1.2. Prêts subordonnés antérieurement accordés:

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux Sociétés ci-après, se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice:

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS p.l.c. LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS SUISSE;
- la SAUDI INTERNATIONAL BANK LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS POUNTNEY Ltd JERSEY;
- l'UNITED OVERSEAS BANK HOLDING (SUISSE);
- la FRENCH AUSTRALIAN FINANCE CORPORATION SYDNEY;
- l'ARAB EUROPEAN FINANCIAL MANAGEMENT «AREF»;
- la GIVECO.

1.3. Garanties en faveur des filiales:

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des Sociétés suivantes:

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS ESPAÑA;
- la Société NATIOBAIL;
- la Société NATIO ÉQUIPEMENT;
- la Société NATIO LOCATION;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS p.l.c. LONDRES;
- l'EURO LATINAMERICAN BANK Ltd LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS Ltd IRLANDE;
- «Lettre de confort» aux filiales de HONG-KONG;
- le BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS I.F.S. SINGAPOUR.

Les garanties accordées à la BANQUE NATIONALE DE PARIS CANADA CORPORATION et à la BANQUE NATIONALE DE PARIS U.S. FINANCE CORPORATION sur les opérations suivantes ont continué à produire leurs effets:

- BANQUE NATIONALE DE PARIS CANADA CORPORATION:
  - émissions ou négocations de billets à ordre: 500 Millions de Dollars Canadiens;
  - émissions de «Commercial paper notes» jusqu'à un plafond de 200 Millions de Dollars U.S.
- BANQUE NATIONALE DE PARIS U.S. FINANCE CORPORATION:
  - émissions ou négociations de billets à ordre: 1 Milliard de Dollars U.S.;
  - émission d'un emprunt obligataire: 260 Millions de Dollars U.S.

1.4. Prestations inter-groupe:

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit, en particulier:

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel;
- de locations de bureaux.

Un abandon de créance a également été consenti, comme par le passé, en faveur de la Société S.G.P.I., ainsi qu'à la Société CONSEIL FRANCE.

Par ailleurs, sept filiales ou sous-filiales de votre Établissement: la BANEXI, la S.F.A., la C.I.P., NATIO ÉQUIPEMENT, NATIO LOCATION, NATIO ÉNERGIE, la SOCIÉTÉ BRIARDE DE PARTICIPATION nécessitant des financements adaptés à leur type d'activité, ont bénéficié d'avances à des conditions particulières.

2. Conventions conclues au cours de l'exercice 1984

Votre Conseil d'Administration du 27 Avril 1984 a autorisé votre Société à se porter caution en faveur de NATIO ÉQUIPEMENT auprès de la CAISSE DE MODERNISATION INDUSTRIELLE qui refinance les concours consentis dans le cadre de la procédure du Fond Industriel de Modernisation.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes Sociétés du Groupe «BANQUE NATIONALE DE PARIS», ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'Article 102 de la loi du 24 Juillet 1966.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance au cours de l'exercice écoulé et soumises à votre approbation.

Paris, le 30 Avril 1985.
Les Commissaires aux Comptes:

«B.E.F.E.C.-Mulquin & Associés».
P.C. Mulquin. J. Raffegeau.

«S.C.P. de Commissaires aux Comptes.
Berder, Viala, Buchalet et Autres».
L. Viala. R. Leveille-Nizerolle.

RÉSOLUTIONS 1984

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1984 approuve le bilan et le compte de résultats.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1984, forme un total de 630.655.385,93 F, de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Dotation à la réserve légale (plafonnée à 10 % du capital) —

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de ..... F 466.201,49
qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit ..... F 236.377,26
représente un montant global à répartir de F 702.578,75
soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3) Dotation aux autres réserves d'une somme de ..... F 308.965.787,31
portant l'ensemble des réserves à 4.798.000.000 de F et comprenant :
• 27.323.386,00 F représentant la provision pour investissement afférente à l'exercice 1979,
• 281.642.401,31 F affectés aux réserves ordinaires.

4) Affectation d'une somme de ... F 11.503.057,30
au report à nouveau.

5) Répartition d'une somme de ... F 161.054.017,00
à titre de dividende aux actionnaires de la BANQUE NATIONALE DE PARIS correspondant à une distribution de 19,73 F par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9,87 F portant à 29,60 F le revenu global par action.

6) Quote-part de la BNP dans la redevance prévue en faveur de la Caisse Nationale des Banques par l'article 116 de la loi de finances 1985 ..... F 148.429.945,57

Le conseil d'administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'au titre de 1981 il a été distribué un dividende de 26 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 13 F, soit un total de 39 F par action, qu'au titre de 1982, il a été réparti un dividende de 16,60 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,30 F soit un total de 24,90 F par action et qu'au titre de 1983 il a été distribué un dividende de 4 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2 F, soit un total de 6 F par action.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Les actionnaires, sur la proposition du conseil d'administration, autorisent ledit conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des titres participatifs libellés en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 5 milliards de francs, valeur nominale ou contrevaleur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables.

Ils lui donnent tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cette ou de ces émissions.

En conséquence, le conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des titres participatifs, les modalités de calcul de la rémunération après avoir déterminé les quotités de la partie fixe et de la partie variable ainsi que les éléments retenus pour le calcul de ladite partie variable et, le cas échéant, les conditions et délais de remboursement.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement, faire le nécessaire.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, sur la proposition du conseil d'administration, autorise ledit conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 20 milliards de francs, valeur nominale ou contrevaleur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Il lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 20 milliards de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation annule la fraction inutilisée de l'autorisation précédemment donnée par l'assemblée générale des actionnaires de mai 1984.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition de nomination de MM. Jacques Guégan et Régis Leveille-Nizerolle, commissaires aux comptes membres de la compagnie régionale de Paris, à titre de commissaires aux comptes suppléants en application des articles 27 à 33 du décret 84-708 du 24/7/84 relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.
Leur mandat expirera avec celui des commissaires titulaires.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1984

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	236.377,26	Report antérieur	11.590.552,52
Solde disponible ainsi réparti :		Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	619.064.833,41
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	466.201,49		
• Réserves	308.965.787,31		
• Attribution aux actionnaires	161.054.017,00		
• Redevance sur le dividende	148.429.945,57		
• Report à nouveau	11.503.057,30		
	630.655.385,93		**630.655.385,93**

RÉMUNÉRATION DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs se compose d'une partie fixe égale à 35 % du T.M.O. (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés) sur la base des taux constatés au cours de la période du 1er mai au 30 avril précédant chaque échéance, et d'une partie variable égale à 33 % du T.M.O., liée à la variation du résultat consolidé du Groupe BANQUE NATIONALE DE PARIS retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission.

Le résultat utilisé pour le calcul de la partie variable est le résultat net consolidé publié, part du Groupe, de l'ensemble des sociétés consolidées, corrigé de la variation annuelle, part du Groupe, des provisions pour risques généraux constituées en France métropolitaine et non déduites du résultat fiscal soumis à l'impôt sur les sociétés en France métropolitaine.

Le résultat ainsi déterminé, obtenu à procédure comptable, structure et méthodes de consolidation comparables avec celui de 1983, s'établit à F 1.671 millions contre F 1.519 millions en 1983, en progression de 10 %.

L'ensemble des rémunérations, fixe et variable, calculées tel que rappelé ci-dessus étant inférieur au minimum prévu par le contrat d'émission, soit 85 % du T.M.O., c'est à ce niveau que s'établira la rémunération versée le 30 juillet 1985, soit, sur la base d'un T.M.O. moyen de 12,85 % sur la période de référence 1er mai 1984/30 avril 1985, un coupon de F 109,22 pour un titre participatif de F 1.000 de nominal.

BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF						PASSIF					
1983			1984				1983			1984	
Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total		Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
99.722	281.423	381.145	108.087	326.422	434.509	• Banques, Bons du Trésor et Valeurs de trésorerie	81.935	304.443	386.378	95.150	333.988	429.138
209.480	136.865	346.345	230.309	154.191	384.500	• Clientèle	205.562	100.941	306.503	227.597	111.158	338.755
56.374	29.907	86.281	79.122	19.925	99.047	• Comptes d'encaissement et de régularisation	80.616	20.975	101.591	90.316	20.354	110.670
12.215	7.876	20.091	11.716	9.610	21.326	• Titres de placement						
5.434	3.848	9.282	5.135	4.968	10.103	• Investissements						
						• Obligations	15.481	20.330	35.811	20.083	34.693	54.776
113		113	88		88	• Fonds Propres	12.974		12.974	16.234		16.234
383.338	**459.919**	**843.257**	**434.457**	**515.116**	**949.573**	**Total du bilan**	**396.568**	**446.689**	**843.257**	**449.380**	**500.193**	**949.573**

Le total du bilan consolidé 1984 est proche de 950 milliards de francs, en hausse de 106 MMF (+ 12,6%) par rapport à l'exercice 1983. Cet accroissement reflète une évolution modérée du volume des opérations avec les banques comme avec la clientèle.

L'incidence des parités monétaires — la contre-valeur en francs des devises intervient pour plus de 50% dans le total du bilan — reste un facteur prépondérant de la variation de certains postes. L'appréciation de plusieurs monnaies — et notamment celle du dollar qui cotait 9,5920 FRF à la fin de 1984 contre 8,3475 dans le bilan de 1983 (soit une hausse de 14,9%) — a plus particulièrement influencé la croissance du poste «Banques» où les devises représentent plus de 75% des capitaux.

BILAN CONSOLIDÉ

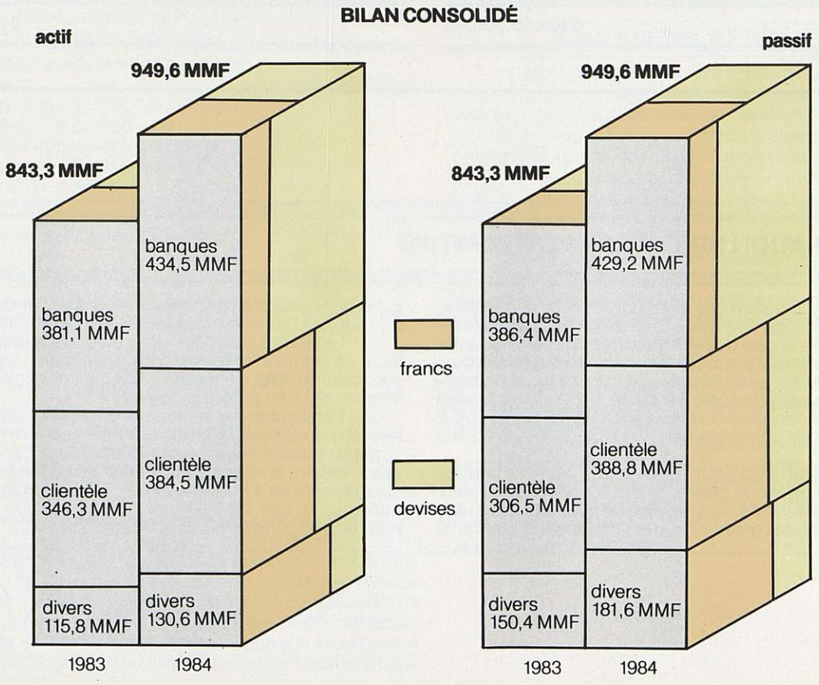

PRÊTS A LA CLIENTÈLE

Les prêts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent à 405,2 milliards de francs en 1984 contre 364,2 MMF à la fin de 1983, soit une progression de 11,3% du volume des emplois.

L'ensemble des prêts à la clientèle comprend les crédits «clientèle» du bilan consolidé, les prêts participatifs à la clientèle, les opérations de crédit-bail, ainsi que certains crédits financiers qui sont accordés à des institutions financières sans pour autant présenter les caractéristiques de prêts interbancaires.

A la fin de 1984, 57% des prêts sont réalisés en francs et 43% en devises.

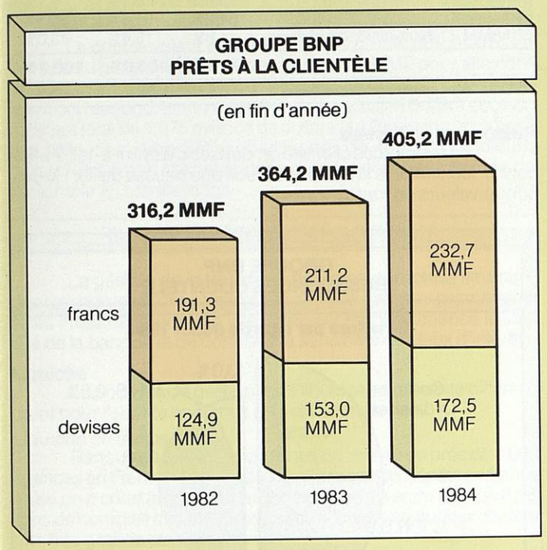

Prêts en francs

Le montant des prêts en francs à la clientèle atteint 232,7 MMF, en augmentation de 10,2% par rapport à l'année précédente. L'essentiel de ces prêts est consenti par les implantations métropolitaines du groupe BNP.

BNP Métropole

Au 31 décembre 1984 les prêts en francs s'élèvent à 216,3 MMF, contre 198,9 MMF à la fin de 1983. Le redressement financier des entreprises, la morosité du climat économique, l'atonie de la consommation des ménages ainsi que la décélération de l'inflation (+ 6,7% en glissement contre + 9,3% en 1983) expliquent la modeste progression (+ 8,7%) du montant des concours.

En moyenne annuelle, et après déduction des refinancements propres à certains crédits spécifiques, la progression des crédits en francs ressort à 10,7%; soit + 3,1% en capitaux déflatés, la hausse des prix s'établissant à 7,4% en moyenne d'année.

Le développement des crédits aux entreprises (+ 11,0% au total) s'est effectué en particulier par des crédits à taux fixes sous l'effet de la croissance des crédits d'équipement et de la mise en place des «P.B.E.»: prêts bancaires aux entreprises à taux préférentiel liés au remploi réglementé d'une fraction des ressources collectées sur les livrets CODEVI (comptes pour le développement industriel). En revanche, la croissance des crédits à l'exportation, très rapide au cours des exercices précédents, s'est ralentie.

Comme en 1983, les crédits immobiliers (prêts hypothécaires et prêts d'épargne-logement) assurent l'essentiel de la progression des prêts à la clientèle privée (+ 9,7%) en dépit de la stagnation du marché immobilier.

Les crédits consentis aux non-résidents, 11,1% du total des prêts en francs à la clientèle, n'enregistrent pas d'évolution remarquable.

Filiales

Les prêts accordés par les filiales métropolitaines s'élèvent à 12,9 MMF à la fin de 1984, contre 10,8 MMF en 1983 (soit + 19,5%). Les crédits classiques à la clientèle (5,6 MMF), qui sont en majorité des crédits à la consommation consentis par la Compagnie du Crédit Universel, ne progressent que de 7,3% en raison des restrictions de l'encadrement du crédit et de la faiblesse de la demande.

En revanche, dans le domaine du crédit-bail, le volume des immobilisations (7,3 MMF) des filiales spécialisées (en particulier: Natio Équipement, Natiolocation, Natiocrédibail et Crédit Universel) est en augmentation de 30,8%.

Prêts en devises

L'ensemble des prêts en devises à la clientèle atteint 172,5 MMF, contre 153,0 MMF à la fin de 1983.

La conversion en francs de ces prêts libellés en devises — et pour une large fraction d'entre-eux en dollar — fait apparaître un accroissement de 12,7% des encours. En fait, compte tenu de l'évolution du franc par rapport aux principales monnaies étrangères, les prêts à la clientèle exprimés en devises sont restés stables.

L'origine géographique des prêts distribués est sensiblement identique à celle de l'exercice précédent: 37% des capitaux sont prêtés par les implantations métropolitaines du groupe — surtout par la BNP — dont 30% à des non-résidents.

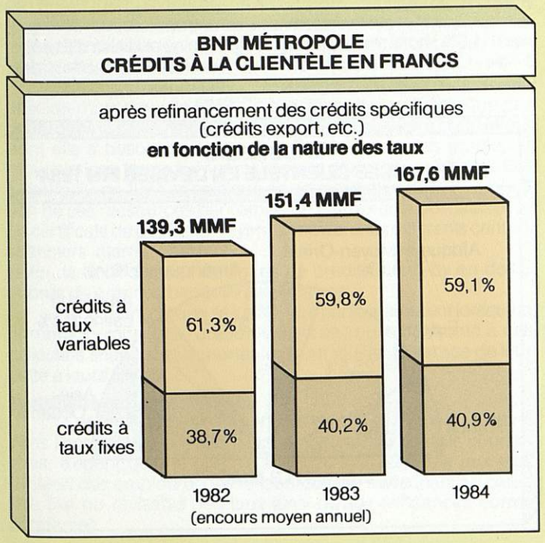

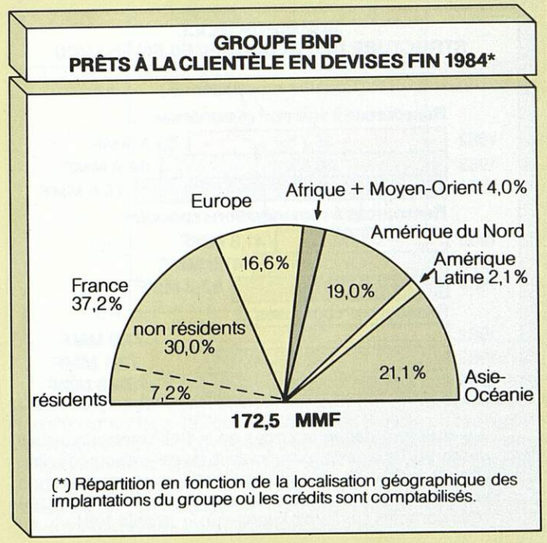

(*) Répartition en fonction de la localisation géographique des implantations du groupe où les crédits sont comptabilisés.

RESSOURCES CLIENTÈLE

Les ressources clientèle collectées par les réseaux du groupe BNP s'élèvent à 338,8 MMF, soit une hausse de 10,5% par rapport aux 306,5 MMF de 1983.

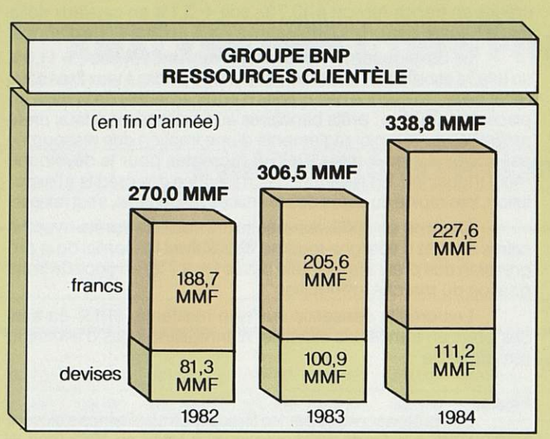

Un tiers de ces ressources est libellé en devises et collecté principalement hors de France.

Ressources en francs

Les ressources clientèle en francs, 227,6 MMF à la fin de 1984, progressent de 10,7% par rapport à 1983. L'essentiel de ces ressources (97%) est collecté par les sièges métropolitains du réseau BNP.

En moyenne annuelle, les ressources clientèle de la BNP en métropole s'élèvent à 203,8 MMF, en hausse de 7,3% par rapport à l'exercice 1983. Les ressources à vue non rémunérées (+ 8,4%) et surtout les ressources d'épargne à rémunération spéciale (+ 13,2%) enregistrent des évolutions satisfaisantes, supérieures à l'inflation (+ 7,4% en moyenne annuelle).

En dépit de la baisse du taux d'épargne des ménages, l'expansion des comptes à rémunération spéciale (ensemble des comptes sur livrets + épargne-logement) provient notamment de la montée en charge des CODEVI (Comptes pour le développement industriel) créés en octobre 1983 et de l'augmentation de 12,9% des capitaux recueillis par les Plans d'épargne-logement.

En regard, la progression des ressources coûteuses (bons et comptes à terme) est restée très limitée (+ 2,4%) en raison de la concurrence des SICAV de court terme et des émissions obligataires du marché financier

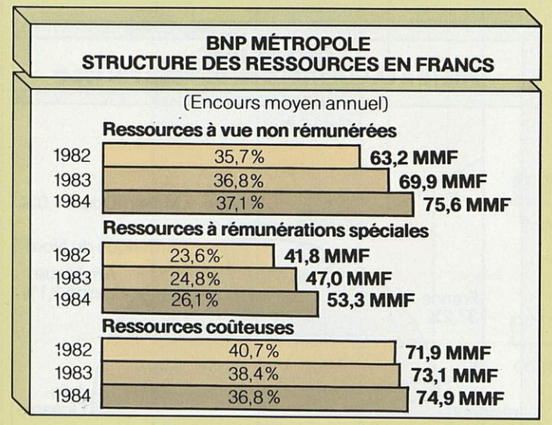

La structure des ressources de la BNP métropole s'est donc améliorée. Le taux de rémunération de ses ressources clientèle en francs baisse de près d'un quart de point, en moyenne d'année, notamment grâce à la réduction d'un point des taux créditeurs des comptes sur livrets intervenue le 16 août 1984.

Par catégorie d'agent économique, l'exercice 1984 est caractérisé par l'augmentation des dépôts des sociétés (+ 16,2%) et des ménages (+ 9,8%) alors que les dépôts des autres catégories de clientèle sont étales ou en légère baisse. Les capitaux déposés par les particuliers, les sociétés et les entrepreneurs individuels représentent 87% du montant des ressources clientèle en francs.

BNP MÉTROPOLE
STRUCTURE DES RESSOURCES EN FRANCS PAR AGENT ÉCONOMIQUE
(en moyenne annuelle, bons de caisse exclus)

	1982	1983	1984
Sociétés	25,4%	24,8%	26,6%
Entrepreneurs individuels	5,6%	5,3%	5,1%
Particuliers	54,2%	54,5%	55,3%
ENFAMM, (1)Non-résidents et divers	14,8%	15,4%	13,0%
	100,0%	**100,0%**	**100,0%**

(1) Entreprises non financières admises au Marché Monétaire

Ressources en devises

Les ressources clientèle en devises s'élèvent à 111,2 MMF, contre 100,9 MMF à la fin de 1983, soit une hausse de 10,1% des contre-valeurs en francs.

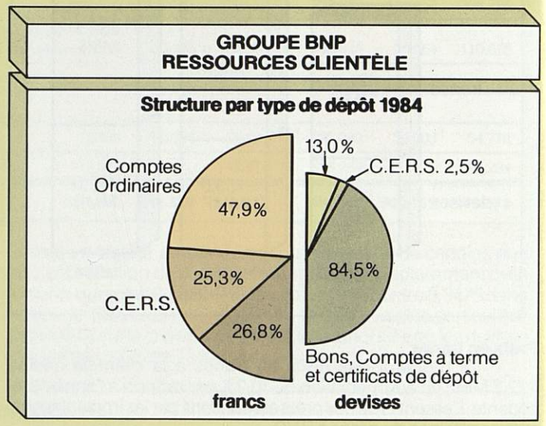

Les spécificités des réseaux de collecte ont pour conséquence une structure des dépôts en devises fortement éloignée de celle des dépôts en francs. Les ressources coûteuses (certificats de dépôt, bons et comptes à terme) y représentent 85% du total, contre seulement 27% en francs. Les comptes d'épargne à rémunération spéciale (C.E.R.S.) y sont pratiquement inexistants.

Dans la collecte des devises, la métropole n'intervient que pour 14,5%; hors métropole, les succursales et filiales d'Europe, d'Asie-Océanie et d'Amérique du Nord rassemblent 71% des dépôts en devises du groupe BNP.

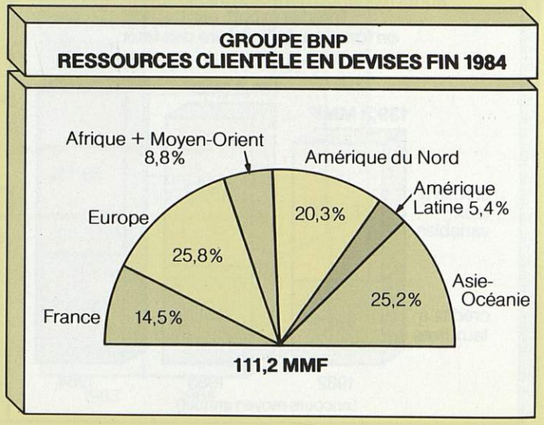

OBLIGATIONS

Le total des obligations progresse de près de 19 milliards de francs pour atteindre 54,8 MMF à la fin de 1984.

Ces emprunts à long terme contribuent au renforcement des capitaux permanents de la banque, mais ils répondent surtout à des objectifs spécifiques, différents au demeurant selon qu'il s'agit des obligations en francs réalisées sur le marché français, ou des obligations en devises émises sur le marché international.

En francs, afin de se procurer des possibilités supplémentaires d'octroi de crédits, conformément aux règles de l'encadrement, la BNP a procédé à l'émission d'emprunts obligataires pour un montant total de 3,4 MMF. L'encours de ses ressources obligataires en francs s'élève à 15,3 MMF à la fin de 1984 contre 12,2 MMF en 1983.

La contre-valeur en francs des emprunts obligataires en devises du groupe BNP s'est accrue de 16,2 MMF pour atteindre 36,5 MMF en 1984 contre 20,3 MMF à la fin de 1983. L'accroissement correspond à cinq émissions nouvelles en dollars pour un montant totat de 1.275 millions de dollars et à l'émission en novembre 1984, d'un emprunt «subordonné» de 400 millions d'eurodollars. Ces emprunts ont pour objet de répondre aux besoins de la clientèle en crédits longs.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

La gestion de la trésorerie prend en compte la structure des ressources et des emplois clientèle, les capitaux permanents et les investissements, en vue d'assurer en permanence la liquidité de la banque et de contrôler la sensibilité aux taux d'intérêt.

Liquidité

La politique de gestion de la liquidité se présente différemment pour l'activité en francs et l'activité en devises.

Liquidité en francs

Banque de dépôts disposant d'un réseau de près de 2.000 agences en France, la BNP collecte d'importants dépôts en francs à vue ou à court terme, très largement répartis entre plus de 6 millions de comptes de particuliers ou de sociétés, ce qui leur confère une très grande stabilité.

A ces dépôts, s'ajoutent les bons d'épargne à moyen terme et les obligations. L'ensemble de ces ressources permet à la BNP de consentir un encours de crédits longs à sa clientèle tout en bénéficiant d'une liquidité très satisfaisante.

Une partie des excédents provenant de la balance des ressources/emplois de la clientèle est reprêtée au jour le jour ou à très court terme sur le marché interbancaire de Paris. La BNP détient en outre un important portefeuille mobilisable de papier financier et de bons du Trésor.

Liquidité en devises

La Direction Générale à Paris contrôle et assure la liquidité de l'ensemble des opérations en eurodevises du groupe BNP à travers le monde. Les positions en monnaies locales suivies par les succursales et filiales à l'étranger restent limitées à des montants relativement faibles.

En raison des incertitudes pesant sur les marchés des capitaux internationaux, la BNP s'est toujours fixé une politique prudente dans la détermination du volume des capitaux à court terme dont elle a besoin pour financer l'excédent de ses emplois à moyen et long terme sur ses ressources de durée équivalente. Elle a poursuivi en 1984 sa politique de consolidation et de diversification de ses ressources par l'émission d'emprunts obligataires et de certificats de dépôts à moyen terme dans les différents centres financiers internationaux.

Enfin, la BNP dispose de lignes de crédits stand-by en dollar auprès de grandes banques américaines.

Une telle politique se justifie tout particulièrement lorsqu'un nombre toujours plus grand de pays se trouve confronté à des difficultés financières importantes pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Les changements importants et rapides des taux d'intérêt, dans l'environnement international incertain que nous connaissons, exigent qu'une grande attention soit apportée aux taux d'intérêt des emplois et des ressources, en s'attachant au caractère fixe ou révisable des taux ainsi qu'aux échéances correspondantes.

Pour son activité en francs, la BNP distingue les ressources et remplois à taux fixe ou nul, les crédits dont les taux sont articulés sur le taux de base, et les ressources et remplois dont les taux évoluent en fonction de ceux du marché monétaire.

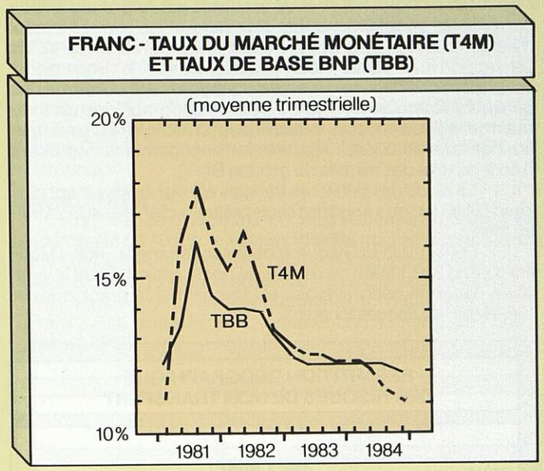

L'importance du volume des crédits liés au taux de base explique l'attention portée aux décalages qui peuvent se produire entre les évolutions du taux de base et celles du taux du marché monétaire. En outre, la nouvelle réglementation de septembre 1981 ayant favorisé les dépôts à échéances de 6 mois ou plus, rémunérés à taux libre, la BNP s'est efforcée de réduire les différences de volumes entre les actifs et les engagements sensibles aux taux du marché monétaire à 6 mois en augmentant ses souscriptions de Bons du Trésor et en développant ses prêts interbancaires de durée équivalente.

Dans le même esprit elle s'est attachée à faire correspondre aux emprunts obligataires à taux fixe en francs qu'elle émet, des remplois à taux fixe de durée équivalente.

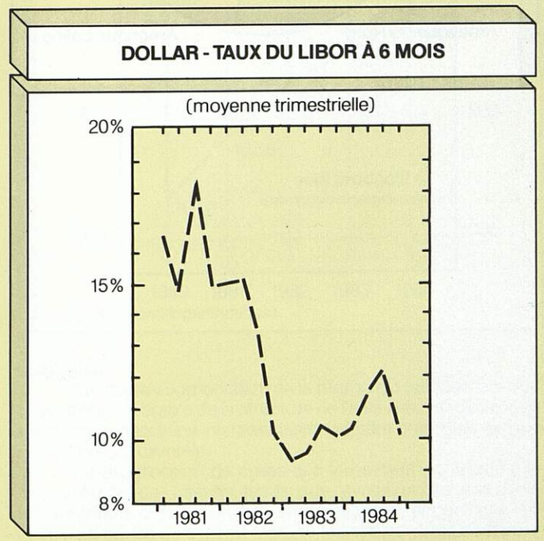

Pour son activité en devises, la très grande majorité des opérations longues (en ressources comme en remplois) est indexée sur les taux de l'euro-dollar à 3 ou 6 mois, ce qui réduit les risques de taux à des risques à court terme que la BNP maintient à l'intérieur de limites bien définies. Pour se donner plus de souplesse dans la gestion de sa trésorerie, en couvrant les risques de taux, la BNP a développé activement sa présence sur le marché des «futures» de Londres et de Chicago.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RISQUES DU GROUPE BNP

L'ensemble des risques assumés par le groupe BNP, y compris les engagements par signature et les risques locaux, s'élève à 1.029 milliards de francs, soit une progression de 12,7% par rapport aux risques 1983. A hauteur de 46% le risque global est pris sur des débiteurs français. Le solde: 54% concerne des débiteurs étrangers dont la localisation géographique est fortement centrée sur les pays industrialisés (cf. tableau: les pays mentionnés sont ceux pour lesquels les engagements dépassent 0,50% du total des risques du groupe BNP).

Le poids des débiteurs français est significativement plus lourd (61%) lorsqu'il s'agit des seuls prêts à la clientèle: 405,2 MMF au total.

L'ensemble du risque global sur l'étranger: 558,4 MMF comprend 392,1 MMF de risques de non-transfert, (dont la ventilation par zone géographique est fournie par le graphique) et 166,3 MMF de risques locaux.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RISQUES DE NON TRANSFERT

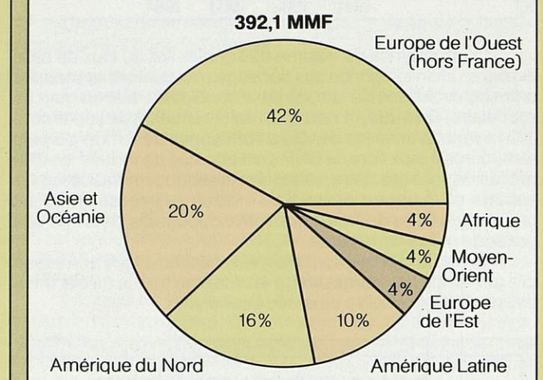

	RISQUE GLOBAL %	PRÊTS A LA CLIENTÈLE %
TOTAL	**100,0**	**100,0**
— FRANCE	**45,7**	**61,1**
— ÉTRANGER	**54,3**	**38,9**
• Europe de l'Ouest (hors France)	21,3	7,0
dont:		
Royaume-Uni	(6,9)	(0,7)
Italie	(3,6)	(0,5)
UBL (Belgique-Luxembourg)	(3,4)	(0,7)
RFA	(2,0)	(1,1)
Suisse	(1,1)	(0,5)
Pays-Bas	(1,1)	(0,5)
• Europe de l'Est	1,5	2,7
dont:		
URSS	(0,5)	(0,6)
• Amérique du Nord	9,5	7,3
dont:		
États-Unis	(6,9)	(5,1)
Canada	(2,6)	(2,2)
• Amérique Centrale et du Sud	4,2	7,3
dont:		
Mexique	(1,1)	(2,4)
Brésil	(1,0)	(2,5)
• Afrique	2,0	3,2
• Moyen-Orient	1,5	0,5
• Asie et Océanie	14,3	10,9
dont:		
Japon	(6,5)	(2,4)
Hong Kong	(2,5)	(1,9)
Australie	(2,2)	(2,4)
Singapour	(1,1)	(1,1)

RÉSULTATS AVANT PROVISIONS IMPÔTS ET DIVERS

Les résultats consolidés, après amortissements mais avant provisions, impôts et divers, s'élèvent à 7.988 MF contre 7.862 MF en 1983, soit une hausse de 1,6%.

PRODUITS ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION

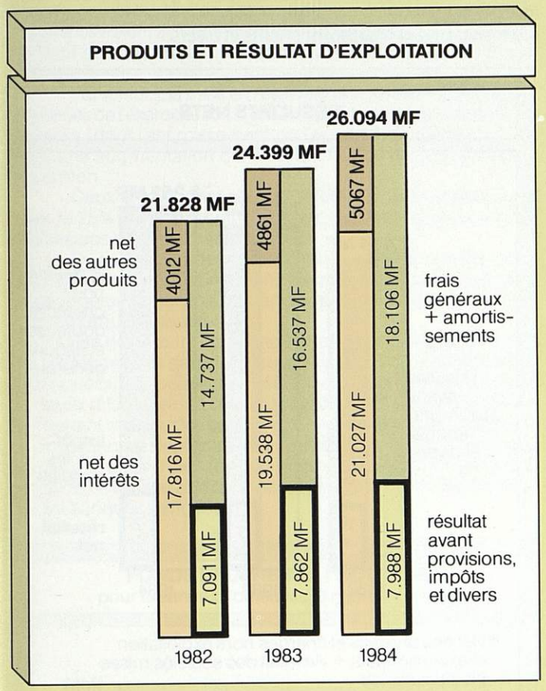

RÉSULTATS AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS

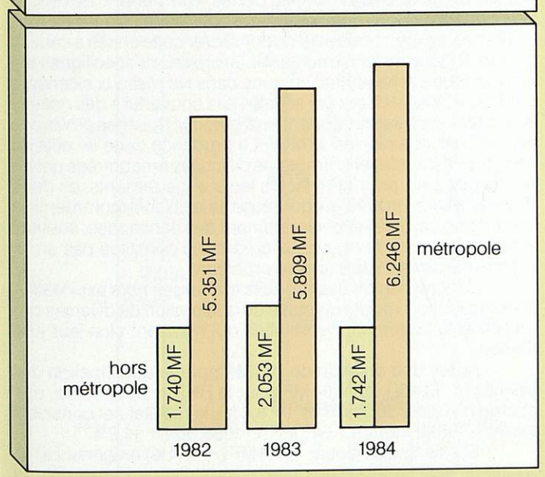

L'activité métropolitaine dégage des résultats en hausse de 7,5% et contribue à 78% du total 1984. L'activité hors métropole dégage des résultats en baisse de 15% (— 13% à périmètre de consolidation identique) et contribue à 22% du total.

Le produit net bancaire et les produits accessoires atteignent 26,1 MMF en hausse de 6,9%. En 1984, le net des intérêts perçus et servis représente 81% du total (82% en métropole et 73% hors métropole) contre 80% l'année précédente.

Les frais généraux et amortissements (18,1 MMF) représentent 69,4% de l'ensemble des produits nets en 1984 (contre 67,8% l'an passé). Ces pourcentages sont respectivement de 70% (contre 69,7%) en métropole et de 67,1% (contre 60,8%) hors métropole.

Marge d'intérêt

Pour l'ensemble de la banque, alors que l'actif productif (*) s'accroissait de 10,3%, le net des intérêts ne s'est accru que de 7,6% pour atteindre 21 MMF, conduisant à un resserrement de la marge d'intérêt qui s'établit en 1984 à 2,88% contre 2,95% en 1983.

La «marge d'intérêt» augmente en métropole (3,71% contre 3,66%) mais diminue fortement hors métropole (1,45% contre 1,66%).

MARGE D'INTÉRÊT DU GROUPE BNP

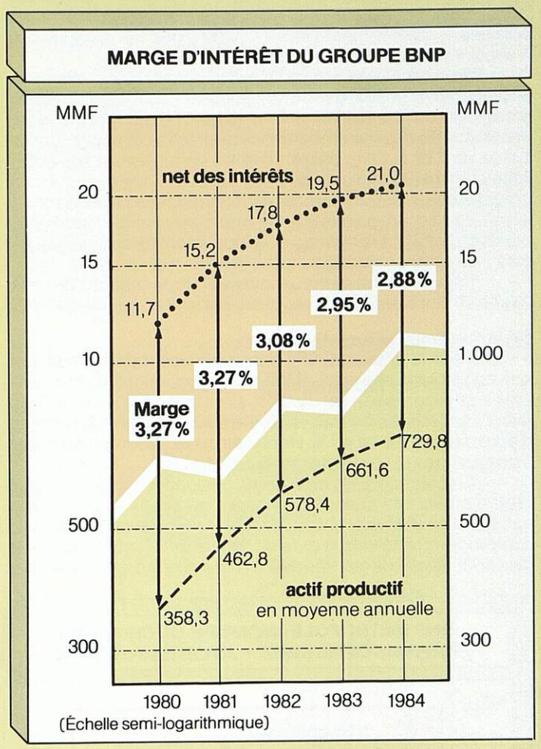

Métropole

La légère augmentation de la marge est uniquement due à l'évolution favorable de la structure de l'actif avec un développement des transactions interbancaires moindre que celui des opérations avec la clientèle.

La progression de celles-ci a largement contribué à la hausse du net des intérêts, tandis que l'évolution des taux d'intérêts en francs exerçait une influence négative, encore que restreinte. La baisse du taux du Marché Monétaire — qui s'est poursuivie tout au long de l'année (ce taux s'est établi en moyenne à 12,54%, soit 0,80% de moins qu'en 1983) — n'a en effet été répercutée que progressivement sur les conditions des crédits à la clientèle comme sur celles des ressources à terme. Cette contraction des taux s'est donc effectuée dans des limites acceptables,

(*) Il s'agit de l'ensemble — en moyenne sur l'année — des prêts de toutes natures, tant à la clientèle qu'aux établissements bancaires, ainsi que des titres de placement.

compte tenu de la sensibilité aux variations de taux de l'ensemble des ressources et emplois en francs de la banque.

Il convient par ailleurs de noter un fort accroissement de la contribution des opérations en devises et de celle de certaines filiales spécialisées.

Hors Métropole

D'une manière générale, les implantations à l'étranger ont œuvré dans un climat de concurrence accrue, entraînant une réduction des marges. En outre, il a fallu faire face à des difficultés spécifiques sur certaines places, notamment à HONG KONG.

La très grande différence du niveau de marge constatée entre l'activité en métropole et celle hors métropole s'explique par des différences de nature d'activités. Le fait de s'adresser, en France, à un très large public conduit à des coûts opérationnels élevés qui trouvent partiellement leur couverture dans une marge d'intérêts plus forte, due notamment au volume des comptes non rémunérés.

Autres produits

Le net des autres produits atteint 5.067 MF, en hausse de 4,2%.

Comme l'an passé, la balance des commissions perçues et des rétrocessions, soit 4,736 MF, en représente la quasi-totalité (93%). Près des trois quarts (71%) proviennent de l'activité métropolitaine – relativement stable – tandis que les produits des réseaux extérieurs sont en hausse de 11,9%.

Les commissions de services bancaires (qui concernent en particulier la gestion des moyens de paiements) restent stables et continuent à représenter un tiers du total. Les commissions sur opérations de change et opérations diverses à l'étranger sont en baisse de 13% sur l'an passé, mais les commissions sur opérations sur titre progressent de 20%, conséquence d'un marché obligataire toujours actif et du développement des SICAV de court terme. Les commissions sur engagements par signature augmentent de 20%, à la suite du développement de ces opérations, particulièrement sensible dans les réseaux extérieurs.

Par ailleurs, les plus ou moins-values de cessions de titres de placement et les produits accessoires sont en hausse de 30%.

Frais Généraux et Amortissements

Pour le groupe BNP, l'ensemble des frais généraux et amortissements atteint 18,1 MMF, en hausse de 9,5%. En métropole leur progression est de 9,0% alors que l'indice des prix de détail s'accroissait en moyenne d'année de 7,4% et le nombre d'écritures traitées de 4,1%. Hors métropole, l'augmentation des frais généraux et amortissements est de 11,6%.

En métropole, les charges de personnel continuent à s'accroître moins vite que les autres frais généraux. Ces derniers subissent en effet les conséquences de l'accélération des investissements qu'implique la mise en œuvre de nouvelles technologies pour étendre la gamme des services offerts à la clientèle, tout en permettant des progrès de productivité. Ceux-ci restent d'autant plus nécessaires que la gestion des moyens de paiements, service très faiblement rémunéré, reste lourdement déficitaire.

Hors de France, les efforts faits pour contenir la progression des frais généraux ont commencé à produire leurs effets ; la hausse de 8% exprimée en monnaies locales représente en effet une forte décélération par rapport à l'année passée.

BNP MÉTROPOLE–NOMBRE D'ÉCRITURES ET FRAIS GÉNÉRAUX + AMORTISSEMENTS

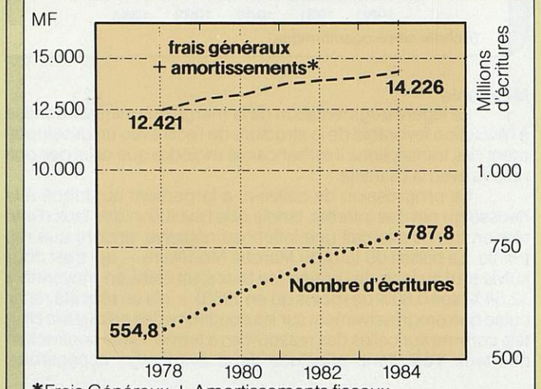

*Frais Généraux + Amortissements fiscaux en millions de Francs constants 1984
(Échelle semi-logarithmique)

RÉSULTATS NETS

Le résultat net de 1.768 MF s'entend après de larges provisions pour créances douteuses et risques généraux. Leur montant, 5.145 MF, identique à celui de l'an passé, absorbe plus de 64% du résultat avant provisions, impôts et divers.

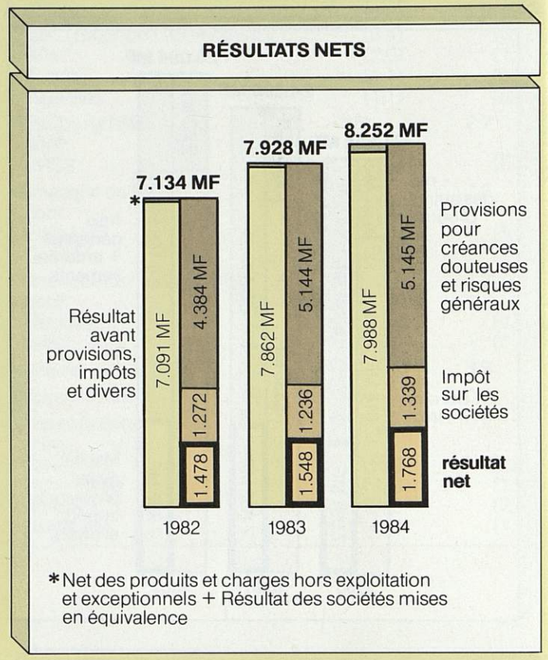

*Net des produits et charges hors exploitation et exceptionnels + Résultat des sociétés mises en équivalence

L'évolution de la conjoncture économique rend nécessaire le maintien de dotations élevées. Certes, compte tenu de l'importance des provisions antérieurement constituées sur les risques en France, il a été possible de ne consacrer cette année à ceux-ci qu'une dotation de faible montant. Les provisions spécifiques ont en revanche été nettement accrues dans les réseaux extérieurs, tandis que 3.800 MF ont été affectés à la couverture des risques étrangers «souverains», portant ainsi l'encours total des provisions de cette nature à plus de 12 MMF. La prudence exige en effet de continuer à prendre en compte les difficultés rencontrées par de nombreux pays pour faire face à leurs engagements, en dépit d'une amélioration parfois vigoureuse de la balance commerciale de certains pays ; le rééchelonnement des échéances, souvent assorti de l'octroi de nouveaux crédits, ne constitue pas en lui-même une solution définitive au problème.

L'augmentation des produits et charges hors exploitation et exceptionnels résulte en partie de la libération de diverses provisions antérieurement constituées qui n'avaient plus leur justification.

Après une dotation de 104 MF pour la participation des salariés (+ 10,4%), dont 94 MF pour la BNP maison-mère, une charge d'impôts de 1.339 MF (+ 8,3%), le résultat net consolidé atteint 1.768 MF contre 1.548 MF en 1983, soit + 14,2%.

Sur ce résultat global, 1.634 MF (+ 14,4%) reviennent à l'actionnariat BNP et 134 MF aux intérêts minoritaires. L'ensemble de la distribution – dont 204 MF de dividendes et 148 MF de redevance à la Caisse Nationale des Banques – s'élève à 370 MF et représente environ 21% du bénéfice consolidé. Le solde de 1.398 MF a été affecté aux réserves.

FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES

Les fonds propres ont tout d'abord été confortés au mois de juillet par une émission de Titres Participatifs pour un montant de 1.800 MF. Ces titres constituent des «quasi-fonds propres» : leurs porteurs reçoivent une rémunération, fonction tout à la fois du taux moyen du marché obligataire et de l'évolution des résultats consolidés de la banque. Ils ne sont jamais remboursables, sauf en cas de liquidation. Dans cette hypothèse, les porteurs de Titres recevraient le montant nominal de ceux-ci après désintéressement des créanciers ordinaires, mais avant répartition aux actionnaires.

Par ailleurs, la mise en réserve d'une partie importante des bénéfices de l'exercice, soit 1.398 MF, ainsi que la balance de divers facteurs (dont l'accroissement de l'écart de conversion) entraînent une augmentation de 1.484 MF des fonds propres après répartition.

Ceux-ci atteignent ainsi 16.146 MF. Cet accroissement de plus de 25% en un an contribue à l'amélioration de la couverture des risques assumés par la banque.

La couverture des risques est assurée par les fonds propres et les encours de provisions pour créances douteuses et risques généraux. Toutefois, son appréciation exige de tenir compte des remarques suivantes :

- Faute de recourir aux pondérations retenues par les Autorités Monétaires dans le calcul du «rapport de couverture des risques», le montant des prêts à la clientèle constitue une meilleure référence que celui du total du bilan. Cela est particulièrement vrai pour les banques dont l'actif comporte un volume important de dépôts interbancaires à court terme et de comptes d'encaissement (ces derniers étant liés au rôle de prestataires de services à la clientèle, particulièrement important pour les banques françaises).
- L'évaluation des fonds propres est fonction des règles comptables propres à chaque pays. En France, la pratique des amortissements accélérés et l'absence de réévalutation des immobilisations depuis leur dernière évaluation en 1976 (alors que les prix ont, depuis lors, été multipliés par 2,2) créent des distorsions entre l'évaluation des fonds propres et celle des risques.
- L'encours des provisions pour créances douteuses est influencé par la rapidité plus ou moins grande avec laquelle, selon les usages locaux, sont amortis par le débit du compte de résultats les crédits gravement compromis. Cet amortissement n'étant effectué qu'assez tardivement en France il peut en résulter une certaine majoration des encours de provisions par rapport à la situation prévalant en d'autres pays. Cette remarque ne concerne toutefois que très faiblement les provisions pour risques «souverains» qui représentent au bilan plus de la moitié des 24,2 MMF de provisions pour créances douteuses et risques généraux.

L'existence d'une capacité bénéficiaire satisfaisante a permis, au cours de ces dernières années, une très sensible amélioration tant des encours de provisions que des fonds propres dont l'ensemble, à la fin de 1984, représente 10% du montant des prêts à la clientèle.

La situation se trouve par ailleurs confortée par des obligations et emprunts «subordonnés» en devises dont la contre-valeur de 43 MF à la fin de 1983, atteint 4.301 MF à la fin de 1984, après les emprunts réalisés par la BNP plc et la BNP LUXEMBOURG et surtout l'émission sur le marché des euro-obligations de 400 M$ d'emprunts «subordonnés» d'une durée de 15 ans.

FONDS PROPRES ET PROVISIONS
pour créances douteuses et risques généraux

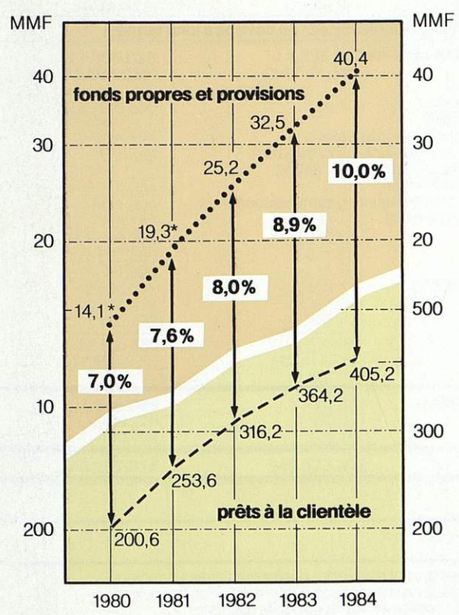

*Série rétropolée
(Échelle semi-logarithmique)

CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE AVANT IMPÔT (1)

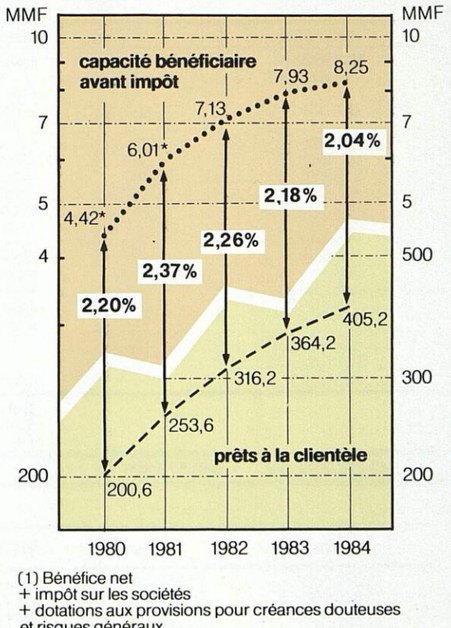

(1) Bénéfice net
+ impôt sur les sociétés
+ dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux
*Série rétropolée
(Échelle semi-logarithmique)

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP
(en milliers de francs)

ACTIF

31.12.1983	31.12.1984	
18.681.073	**19.831.259**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**
281.915.654	**314.898.080**	**Banques, organismes et établissements financiers**
11.820.922	11.454.196	a Comptes ordinaires
270.094.732	303.443.884	b Prêts, emprunts et comptes à terme
80.548.043	**99.779.683**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
337.760.809	**373.894.283**	**Clientèle**
53.565.321	59.313.110	a Créances commerciales
93.871.889	98.843.300	b Autres crédits à court terme
90.305.602	100.745.296	c Crédits à moyen terme
68.279.808	79.647.663	d Crédits à long terme
31.738.189	35.344.914	e Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a Sociétés et entrepreneurs individuels :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		d Comptes d'épargne à régime spécial
		e Bons de caisse
86.281.640	**99.047.560**	**Autres comptes**
58.694.672	62.957.363	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
23.220.054	30.467.415	Comptes de régularisation, provisions et divers
4.366.914	5.622.782	Opérations sur titres
20.091.334	**21.325.967**	**Titres de placement**
10.604.078	10.334.031	a Fonds d'État, bons et obligations
9.487.256	10.991.936	b Autres titres de placement
11.306.009	**12.262.557**	**Investissements**
1.543.473	1.290.135	Titres de participation et de filiales
2.024.217	2.160.340	Prêts participatifs clientèle
74.596	162.332	Prêts participatifs établissements financiers
1.907.650	2.018.896	Titres mis en équivalence
5.756.073	6.630.854	Immobilisations
6.559.956	**8.445.937**	**Opérations de crédit-bail**
		Obligations
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Emprunts et obligations «subordonnés» en devises à long terme
112.797	**87.980**	**Fonds propres et titres participatifs**
		Net
		Écart de réévaluation
		— Provision réglementée
		— Réserve réglementée
		• Écart sur éléments non amortissables
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables
112.797	87.980	Écarts d'acquisition des titres de participation
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Réserves de consolidation
		Écart de conversion
		Intérêts hors groupe
		Net
		Titres participatifs
		Bénéfice de l'exercice
		Part du groupe
		Part des tiers
843.257.315	**949.573.306**	

HORS BILAN

1983	1984	
16.367.109	13.958.248	Cautions, avals, autres garanties d'ordre d'intermédiaires financiers
24.873.030	26.374.876	Cautions, avals, autres garanties reçues d'intermédiaires financiers
49.902.641	62.161.118	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
77.391.187	90.422.850	Cautions, avals, obligations cautionnées autres garanties d'ordre de la clientèle
13.498.156	13.232.721	Autres engagements en faveur de la clientèle
770.475	711.915	Engagements de crédit-bail immobilier.

PASSIF
avant affectation du résultat

PASSIF
après affectation du résultat

31.12.1983	31.12.1984	31.12.1983	31.12.1984 (1)
34.708.698	**40.844.479**	**34.708.698**	**40.844.479**
280.427.468	**313.924.857**	**280.427.468**	**313.924.857**
18.214.810	25.793.262	18.214.810	25.793.262
262.212.658	288.131.595	262.212.658	288.131.595
71.241.964	**74.368.794**	**71.241.964**	**74.368.794**
306.503.445	**338.754.536**	**306.503.445**	**338.754.536**
50.275.165	56.297.874	50.275.165	56.297.874
59.893.614	62.682.028	59.893.614	62.682.028
44.624.763	48.633.983	44.624.763	48.633.983
32.520.915	37.786.169	32.520.915	37.786.169
17.090.719	18.429.715	17.090.719	18.429.715
6.600.503	8.209.534	6.600.503	8.209.534
54.478.119	60.426.032	54.478.119	60.426.032
41.019.647	46.289.201	41.019.647	46.289.201
101.211.038	**110.300.688**	**101.590.488**	**110.670.156**
52.965.013	54.475.157	52.965.013	54.475.157
44.728.377	51.356.402	45.107.827	51.725.870
3.517.648	4.469.129	3.517.648	4.469.129
35.767.873	**50.475.312**	**35.767.873**	**50.475.312**
20.286.873	32.192.634	20.286.873	32.192.634
15.481.000	18.282.678	15.481.000	18.282.678
42.924	**4.301.090**	**42.924**	**4.301.090**
11.805.836	**14.835.327**	**12.974.455**	**16.234.082**
(11.693.039)	**(14.747.347)**	**(12.861.658)**	**(16.146.102)**
118.550	108.159	118.550	108.159
515.136	491.932	515.136	491.932
171.485	156.728	171.485	156.728
8.024	8.018	8.024	8.018
471.698	471.698	471.698	471.698
113.162	93.333	113.162	93.333
3.059.229	3.360.657	3.360.657	3.669.623
1.632.580	1.632.580	1.632.580	1.632.580
11.922	11.591	11.591	11.503
2.696.352	3.459.115	3.486.959	4.457.750
1.906.976	2.342.742	1.906.976	2.342.742
1.100.722	898.774	1.177.637	990.016
11.805.836	13.035.327	12.974.455	14.434.082
(11.693.039)	(12.947.347)	(12.861.658)	(14.346.102)
—	1.800.000	—	1.800.000
1.548.069	**1.768.223**		
1.428.275	1.633.954		
119.794	134.269		
843.257.315	**949.573.306**	**843.257.315**	**949.573.306**

(1) Pour les filiales qui n'avaient pas encore tenu leur Assemblée Générale lors de l'établissement du bilan consolidé, c'est le projet de répartition qui a été retenu.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT		SOLDE	
1983	1984	1983	1984	1983	1984
61.064.053	**72.302.012**	**85.418.007**	**98.358.180**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**	**24.353.954**	**26.056.168**
33.146.642	38.636.979	36.213.166	41.342.411	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3.066.524	2.705.432
27.339.059	31.871.053	26.408.296	30.454.206	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	– 930.763	– 1.416.847
5.639.553	6.590.183	9.672.549	10.710.617	• Emprunts et prêts contre effets publics ou privés	4.032.996	4.120.434
168.030	175.743	132.321	177.588	• Commissions	– 35.709	1.845
20.226.134	22.189.117	38.693.114	42.782.479	Produits et charges sur opérations avec la clientèle	18.466.980	20.593.362
		30.461.788	34.991.459	• Crédits à la clientèle		
		7.220.606	6.712.321	• Comptes débiteurs de la clientèle		
		1.010.720	1.078.699	• Commissions		
1.804.232	2.221.944	2.615.003	3.124.495	Produits et charges sur opérations de crédit-bail	810.771	902.551
4.047.273	5.729.001			Intérêts sur emprunts obligataires	– 4.047.273	– 5.729.001
1.839.772	3.524.971			Autres charges d'exploitation bancaire	– 1.839.772	– 3.524.971
		5.119.489	6.962.416	Produits des opérations diverses	5.119.489	6.962.416
		2.777.235	4.146.379	Produits du portefeuille-titres	2.777.235	4.146.379
		44.780	**37.715**	**Produits accessoires**	**44.780**	**37.715**
10.803.761	**11.779.882**			**Charges de personnel**	**– 10.803.761**	**– 11.779.882**
739.482	**807.715**			**Impôts et taxes**	**– 739.482**	**– 807.715**
4.248.493	**4.718.177**			**Charges générales d'exploitation**	**– 4.248.493**	**– 4.718.177**
2.482.598	2.756.923			Travaux, fournitures et services extérieurs	– 2.482.598	– 2.756.923
8.253	8.453			• Crédit-bail mobilier, loyers payés	– 8.253	– 8.453
127.319	97.039			• Crédit-bail immobilier, loyers payés	– 127.319	– 97.039
2.347.026	2.651.431			• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	– 2.347.026	– 2.651.431
1.765.895	1.961.254			Autres charges générales d'exploitation	– 1.765.895	1.961.254
744.904	**800.276**			**Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements**	**– 744.904**	**– 800.276**
5.122.349	**5.140.699**			**Résultats avant provisions, impôts et divers**	**7.862.094**	**7.987.833**
659.494	**523.371**	**624.347**	**658.630**	**Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises**	**– 5.122.349**	**– 5.140.699**
159.855	**148.356**	**112.790**	**176.292**	**Charges et produits exceptionnels**	**– 35.147**	**135.259**
60.079	**116.802**			**Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation**	**– 47.065**	**27.936**
1.236.107	**1.338.537**			**Participation des salariés**	**– 60.079**	**– 116.802**
		186.722	**213.233**	**Impôts sur les sociétés**	**– 1.236.107**	**– 1.338.537**
1.548.069	**1.768.223**			**Résultats des sociétés mises en équivalence**	**186.722**	**213.233**
1.428.275	1.633.954			**Bénéfice de l'exercice**	**1.548.069**	**1.768.223**
119.794	134.269			• Part du Groupe	1.428.275	1.633.954
				• Part des intérêts minoritaires	119.794	134.269
86.386.646	**99.444.050**	**86.386.646**	**99.444.050**	**Totaux**		

La contribution à la charge des Institutions Financières qui revêt désormais un caractère permanent a été intégrée au poste impôts et taxes. Pour permettre la comparaison nous avons transféré de charges exceptionnelles à impôts et taxes la contribution de FRF 118.130.000 enregistrée en 1983.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales ou sociétés associées tant françaises qu'étrangères. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées étrangères, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation admises en France.

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de Francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 20% du capital.

A — Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les banques, établissements financiers et sociétés holdings sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital supérieur ou égal à 50% et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de Francs.

B — Sociétés mises en équivalence

Les Sociétés, dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, sont mises en équivalence. Il en est de même des banques et établissements financiers dans lesquels le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 50% et dont le total du bilan est compris entre 10 et 100 millions de Francs et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (sociétés d'assurances, sociétés immobilières).

La liste des sociétés consolidées figure à la suite des états financiers consolidés.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative au niveau des comptes consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Survaleur

Jusqu'en 1981, en accord avec les principes comptables généralement admis en France, les comptes des filiales étaient consolidés pour leur valeur comptable et l'excédent éventuel du coût d'acquisition sur la valeur nette comptable de ces filiales était imputé sur les réserves disponibles dans l'année d'acquisition. Depuis 1981, la survaleur dégagée au moment de l'acquisition, qui correspond à l'excédent entre le prix de revient et la part du Groupe dans l'actif net comptable, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique «Écarts d'acquisition des titres de participation» elle est amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont d'une manière générale enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et certaines charges qui sont reconnus, lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie des crédits.

Conversion des comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis au taux de change officiel de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux taux historiques en raison du taux élevé d'inflation de ce pays.

Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées mensuellement au taux de change officiel de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant le résultat de l'année au cours duquel elles se produisent.

Les plus-values résultant de la conversion de ces dotations sont imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Écart de conversion».

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Écart de conversion».

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Charges et produits exceptionnels» du compte de résultats.

Titre de placements

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (comptabilisation hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent leurs produits d'obligations suivant la durée de détention effective des titres; la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant est pris en compte.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées, au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculé à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique «Produits du portefeuille-titres».

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode FIFO. Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Produits du portefeuille-titres» du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises».

Les titres de placement qui sont détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide «Trading» sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique «Opérations sur titres» du bilan. Les écarts d'évaluation sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française, en fonction de leur durée initiale: les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme, une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme, une durée initiale supérieure à 7 ans.

Dans les implantations françaises du Groupe, les crédits pour lesquels la Direction estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Ces provisions viennent en déduction des postes correspondants de l'actif, lorsqu'elles concernent des crédits en Francs; elles sont incorporées dans le compte de «Régularisation, provisions et divers» au passif du bilan, lorsqu'elles concernent des crédits en devises et des engagements par signature.

Les créances compromises sont amorties par le débit du compte «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises» du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées. Ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du Groupe, la politique des provisions est identique mais l'amortissement par le compte de «profits et pertes» peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont, d'une manière générale, comptabilisés comme des loyers, conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit-bail figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique «Produits et charges des opérations de crédit-bail».

Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Immobilisations

Les immeubles et les matériels figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir paragraphe suivant), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les amortissements des immobilisations amortissables sont calculés sur la durée de vie estimée selon la méthode dégressive chaque fois qu'elle est admise fiscalement en France et dans les pays étrangers; dans le cas contraire, c'est l'amortissement calculé suivant la méthode linéaire qui est pratiqué.

Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la BANQUE NATIONALE DE PARIS et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

A la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique «Écart de réévaluation» en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.

La part de la réévaluation sur les biens non amortissables est incorporable au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt est de 50%; toutefois, les plus-values à long terme sont imposées à 15% et certains revenus sont exonérés d'impôt; en particulier les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égal à 10% sont exonérés dans la limite de 92,50% pour les filiales françaises et selon une limite de même niveau pour les filiales étrangères.

L'impôt sur les sociétés est en général comptabilisé au cours de la période où il est exigible. Toutefois, les différences temporaires résultant des produits d'un montant significatif inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais imposables au cours d'un exercice postérieur, ont fait l'objet de provisions pour impôts différés. En particulier, la comptabilisation des produits d'obligations donne lieu dans les comptes des sociétés françaises du Groupe à une provision d'impôt latent. Il en est de même au niveau des comptes consolidés pour les opérations de crédit-bail des filiales françaises et anglaises.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de ces avoirs fiscaux et crédits d'impôts est alors maintenue dans la rubrique «Impôt sur les bénéfices» du compte de résultats consolidés.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice, au titre duquel le droit des salariés est né. En 1984 la possibilisé de constituer en franchise d'impôt une provision pour investissement en ce qui concerne les accords de participation de droit commun a été supprimée (en 1983, les sociétés du Groupe avaient constitué une provision pour investissement égal à 12,50% du montant de la participation).

Plan de retraite

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés du groupe n'ont en général aucun autre passif que les cotisations.

Note n° 1 : Obligations

La dette obligataire, non compris les emprunts subordonnés, est résumée de la façon suivante :

	(en millions de francs) 31 Décembre					
	1983			1984		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
I - BNP						
A moins d'1 an	390	1.009	1.399	390	75	465
Dans 2 ans	390	69	459	390	811	1.201
Dans 3 ans	390	709	1.099	365	1.050	1.415
Dans 4 ans	365	917	1.282	365	2.969	3.334
Dans 5 ans	365	2.587	2.952	2.840	5.383	8.223
De 6 à 10 ans	10.306	12.430	22.736	10.880	10.395	21.275
Dans plus de 10 ans	—	2.504	2.504	—	9.015	9.015
Total BNP	12.206	20.225	32.431	15.230	29.698	44.928
II - FILIALES	3.275	62	3.337	3.053	2.494	5.547
TOTAL GROUPE	**15.481**	**20.287**	**35.768**	**18.283**	**32.192**	**50.475**
dont :						
• Taux fixe	10.963	5.152	16.115	10.619	5.575	16.194
• Taux variable	4.518	15.135	19.653	7.664	26.617	34.281

Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'année suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement sur les taux du marché obligataire français pour les emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars).

Pour l'exercice 1984, le taux moyen pondéré des intérêts versés par la BNP sur les émissions à taux variables s'élève à 13,61 % pour les emprunts en francs français (contre 14,98% en 1983) et à 11,95% (contre 10,98% en 1983) pour les emprunts émis en US dollars.

Note n° 2 : Emprunts et obligations « subordonnés »

Les emprunts et obligations «subordonnés» inclus dans cette rubrique sont les titres à long terme émis en devises par la BNP et ses filiales assimilables à des créances de dernier rang.

Ils se décomposent comme suit :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
BNP		
Emprunt subordonné Novembre 1984 de U.S.D. 400 millions, échéance 1999	—	3.837
FILIALES		
Emprunts émis en diverses devises	43	464
	43	**4.301**

Note n° 3 : Titres participatifs

En Juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 Janvier 1983, la BNP a émis dans une première tranche des titres participatifs, pour un montant de 1.800 millions de Francs représentés par 1.800.000 titres de F 1.000 Nominal. A chaque titre participatif de cette première tranche est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif. L'exercice de ce droit pourra s'effectuer au choix du porteur du 1er au 30 Juillet de l'une des années 1985 à 1988 incluse.

Ces titres participatifs ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels peuvent, dans une acception financière ou économique, être assimilés à des «fonds propres».

Note n° 4 : Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle se décomposent comme suit :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Créances commerciales et autres crédits à court terme	147.437	158.156
Crédits à moyen et long terme	158.586	180.393
Comptes débiteurs de la clientèle	31.738	35.345
TOTAL	**337.761**	**373.894**

Il faut noter que l'ensemble des prêts à la clientèle comportent, outre les crédits repris ci-dessus, les prêts participatifs (1984 : 2.160 MF et 1983 : 2.024 MF), les opérations de crédit-bail (1984 : 8.446 MF et 1983 : 6.560 MF), et les crédits financiers qui, bien qu'accordés à des institutions financières, n'ont pas le caractère d'opérations interbancaires (1984 : 20.741 MF et 1983 : 17.860 MF).

Note n° 5 : Provisions pour créances douteuses et risques généraux

Comme il a été mentionné dans la note des principes et méthodes comptables, les provisions pour créances douteuses sont comptabilisées au bilan soit en déduction des crédits correspondants, soit au passif du bilan dans le poste «Comptes de régularisation, provisions et divers».

Les mouvements de ces provisions se résument de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 1983	1984
Solde au 1er Janvier	14.617	19.671
Différence de change et divers	825	213
Dotations (mouvements nets) au compte de l'exercice	5.100	5.095
Provisions utilisées	(871)	(772)
Solde au 31 Décembre	**19.671**	**24.207**
Dont :		
• Provisions déduites des postes d'actif correspondants	8.598	9.124
• Provisions maintenues au passif	11.073	15.083

Note n° 6 : Immobilisations

L'analyse par catégories des immobilisations (non comprises les immobilisations totalement amorties) se présente de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Terrains	623	603
Constructions	2.135	2.470
Équipements, mobiliers, installations	4.643	5.250
Immobilisations incorporelles et frais d'établissements nets	674	766
Immobilisations en cours	173	397
Amortissements cumulés	(2.492)	(2.855)
	5.756	**6.631**

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 800 millions de Francs en 1984 (745 millions de Francs en 1983). Dans ce montant sont inclus 23 millions de Francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables (1983 : 26 millions de Francs).

Note n° 7 : Autres charges d'exploitation bancaire

L'analyse du poste « Autres charges d'exploitation bancaire » se présente de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Report/Déport (1)	401	1.469
Commissions de recouvrement sur chèques et effets	57	123
Commissions sur opérations de change	192	410
Commissions sur opérations sur titres (2)	799	686
Commissions sur engagements par signature	15	20
Divers	110	62
Moins-value sur réalisations de titres de placement (3)	266	755
	1.840	**3.525**

(1) L'évolution de cette rubrique ne prend toute sa signification économique que lorsque l'on analyse le solde des rubriques «Report, déport» comprises dans le poste «Autres charges d'exploitation bancaire» et dans le poste «Produits des opérations diverses» (note n° 8).

(2) Les commissions sur opérations sur titres sont constituées principalement par les rétrocessions de commissions de souscriptions et de courtage de Bourse payées par la BNP qui représentent respectivement un montant de 437 millions de Francs et 124 millions de Francs en 1984 (1983 : 592 millions de Francs et 131 millions de Francs).

(3) Dans cette rubrique sont incluses les moins-values sur opérations de réméré qui représentent un montant de 458,2 millions de Francs en 1984 (1983 : 65,2 millions de Francs). Elles trouvent leur contrepartie dans la rubrique «Produit du Portefeuille-titres, plus-values sur réalisation de titres de placement».

Note n° 8 : Produits des opérations diverses

L'analyse du poste « Produits des opérations diverses » se présente de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Commissions sur engagements par signature	786	952
Commissions sur opérations sur titres	1.704	1.795
Commissions sur opérations de change	995	1.059
Report/Déport (1)	224	1.904
Commissions de recouvrement sur chèques et effets	174	133
Divers (2)	1.236	1.119
	5.119	**6.962**

(1) Voir commentaire (1) de la note n° 7 «Autres charges d'exploitation bancaire».

(2) Les produits de la BNP Métropole inclus dans ce poste représentent un montant de 746 millions de Francs en 1984 (1983 : 694 millions de Francs). Ces montants correspondent principalement aux commissions perçues sur opérations Cartes Bleues et location de coffres-forts pour un montant de 281 millions de Francs (1983 : 242 millions de Francs) et aux commissions perçues sur opérations diverses avec l'étranger pour un montant de 280 millions de Francs (1983 : 284 millions de Francs).

Note n° 9 : Produits du portefeuille-titres

L'analyse du poste « Produits du portefeuille-titres » se présente de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Revenus des titres de placement et titres de participations	2.301	3.193
Plus-values sur réalisation des titres de placement (1)	476	953
	2.777	**4.146**

(1) Les plus-values sur opérations de réméré incluses dans cette rubrique s'élèvent à 509,3 millions de Francs en 1984 et 74,9 millions de Francs en 1983 et trouvent leur contrepartie dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » (voir note n° 7).

Note n° 10 : Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises

L'analyse du poste « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises » se présente de la façon suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Dotation aux provisions pour créances douteuses et risques généraux (mouvements nets)	5.100	5.095
Créances amorties non couvertes par des provisions	87	109
Récupération sur créances amorties	(43)	(59)
Dotations sur autres provisions d'exploitation (mouvements nets)	(22)	(4)
	5.122	**5.141**

Note n° 11 : Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels se décomposent de la manière suivante :

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1983	1984
Reprise de l'écart de réévaluation sur cession d'immobilisations	33	1
Montant net des charges et produits sur exercices antérieurs	(154)	117
Montant net de plus ou moins-values de cessions des titres de participation et autres immobilisations	40	59
Montant net des autres charges et produits exceptionnels	46	(42)
	(35)	**135**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement, plus de 20% du capital à la date du 31 Décembre 1984, dans les banques, établissements financiers ou sociétés qui suivent :

INTÉGRATION GLOBALE

BANQUES ET ASSIMILÉS — % de contrôle

Sociétés Françaises

• Banexi	100,00
• Natio Équipement	100,00
• Natiocrédibail	100,00
• Banque Natiotrésorerie	100,00
• Société Financière Auxiliaire « SFA »	100,00
• Compagnie d'Investissements de Paris « CIP »	100,00
• Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	66,68
• Intercomi	100,00
• Natioénergie	100,00
• Scintex SA	100,00
• Codexi	100,00
• Banque Nationale de Paris Intercontinentale « BNPI »	65,23
• BNP Guyane	80,99
• BNP Nouvelle-Calédonie	100,00

Sociétés Étrangères

Europe

• BNP (Luxembourg) SA	100,00
• BNP plc	100,00
• BNP (Ireland) Ltd	100,00
• BNP Bank NV	100,00
• BNP (Suisse) SA	94,34
• BNP España (Groupe)	82,91
• Banque Multicommerciale	100,00
• Banacomi	100,00
• Giveco	60,00

Afrique

• BICI du Niger	100,00

Amérique

• FABC	100,00
• Bank of the West	100,00
• BNP (Canada)	100,00
• BNP US Finance Corporation	100,00
• Banco Fiduciario de Panama	91,01
• Natioleasing Overseas Corporation	100,00

Asie - Océanie

• BNP IFS Hong-Kong	100,00
• BNP South East Asia Ltd	100,00
• BNP Finance Hong-Kong Ltd	100,00
• BNP Vila Ltd	100,00
• FAFC (Sydney)	100,00

FILIALES B.N.P.I.

• BCI Mer Rouge	51,00
• BMCI	50,00
• UBCI	50,00

AUTRES FILIALES

Sociétés Françaises

• Logexi	100,00
• Soprexi	100,00
• Natiolocation	100,00
• Société Briarde de Participations	100,00
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion « Sapeg »	100,00

Sociétés Étrangères

Amérique

• BNP Southwest Corporation	100,00

Asie - Océanie

• 12 Castlereagh Street Pty Ltd	100,00

MISE EN ÉQUIVALENCE

BANQUES ET ASSIMILÉS

Sociétés Françaises

• Natiobail	28,86
• UFCA	22,77
• Natio Innovation	48,73
• Finovectron	24,66
• Investexport	100,00
• Compagnie Française d'Équipement Automobile « CFEA »	100,00
• Cie Financière France-Afrique « Cofifa »	41,89

Sociétés Étrangères

Europe

• UOB Holding (et UOB Genève par sous-consolidation)	40,77
• Eurofip	40,00

Afrique

• BICI Côte-d'Ivoire (et Cofinci par sous-consolidation)	34,44
• BICI Sénégal	35,59
• BICI Cameroun	23,36
• BICI A du Burkina	33,04
• Banque Commerciale du Burundi	48,27
• UBA Lagos	30,70
• SPGC (et UCB par sous-consolidation)	71,27
• BICI du Gabon	37,47
• BTCI	40,41
• SFOM	48,00
• Sorefi	22,50
• Firem	22,50

Moyen-Orient

Banque du Caire et de Paris	49,00
Arab European Finance (Aref)	22,00

Amérique

• Banco Cidade de São Paulo	45,00
• Francofin Costa Rica	60,00
• Natioleasing Cayman Ltd	100,00
• Francofin Panama	100,00

Asie - Océanie

Oriental Bank Berhad	22,50

AUTRES FILIALES

Sociétés Françaises

• Natioinformatique	100,00
• Société Française du Chèque de Voyage	21,00
• Natio-Vie	100,00
• Cimoxi	100,00
• Meunier Promotion	100,00
• Orgepro (et Sté Ardennaise de Participations par sous-consolidation)	100,00
• Compagnie Immobilière de France "CIF"	100,00

Sociétés Étrangères

Europe

• Eurofinanceira	45,00
• BNP Leasing SPA Italie	100,00

Amérique

• BNP International Corporation	100,00
• BNP IFS New York	100,00
• BNP Venture Holding	100,00

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes consolidés au 31 décembre 1984

Mesdames, Messieurs,

Le présent avis est relatif aux comptes consolidés du Groupe de la BANQUE NATIONALE DE PARIS arrêtés au 31 décembre 1984 qui font apparaître un total de bilan de 949.573.306.000 Francs et un résultat de 1.768.223.000 Francs dont, pour la part du Groupe 1.633.954.000 Francs.

Les principes et méthodes appliqués à la consolidation des comptes de la BANQUE NATIONALE DE PARIS sont indiqués dans les notes figurant en annexe du bilan et sont, d'une manière générale, conformes aux usages applicables en France.

Les travaux de vérification des comptes du Groupe de la BANQUE NATIONALE DE PARIS ont été conduits selon les normes généralement applicables aux banques et aux établissements financiers.

Les comptes des succursales situées à l'étranger ont comporté pour certaines des investigations directes. Pour les autres, nous avons examiné les conclusions des réviseurs locaux.

Pour les filiales entrant dans le champ de la consolidation, nous nous sommes appuyés, d'une manière générale, sur les rapports établis par leurs réviseurs respectifs.

Compte tenu de nos investigations, nous sommes en mesure de certifier que le bilan et le compte de résultats consolidés sont sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière consolidée du Groupe de la BANQUE NATIONALE DE PARIS au 31 décembre 1984.

Fait à Paris, le 9 mai 1985.

«S.C.P. de Commissaires aux Comptes,
Berder, Viala, Buchalet & autres».
L. Viala.
R. Leveille-Nizerolle.

«B.E.F.E.C.-Mulquin & Associés».
P.C. Mulquin.
J. Raffegeau.

Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris.

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES (1)

FILIALES BANCAIRES ET FINANCIÈRES (2)

Banque pour l'Expansion Industrielle Banexi (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	1.740.476	1.552.896	1.863.960
Total des prêts à la clientèle et aux banques	638.186	564.163	604.186
Fonds propres	583.179	672.602	783.975
Résultats de l'exercice	97.007	42.387	93.136

L'augmentation des résultats consolidés de l'exercice 1984 par rapport à 1983 provient principalement de l'amélioration de ceux des filiales de la Banexi, tant immobilières qu'industrielles et, dans une moindre mesure, de l'élargissement du périmètre de consolidation à de nouvelles filiales.

Rappelons que les résultats de l'exercice 1982 ont été marqués par d'importantes plus-values nettes de cessions de titres.

Banque Natiotrésorerie

(Part d'intérêt de la BNP 99,71%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	13.521.366	18.012.624	14.293.565
Total des prêts à la clientèle et aux banques	10.594.409	12.613.471	10.373.492
Fonds propres	100.517	122.327	155.878
Résultats de l'exercice	33.810	46.482	45.991

Exerçant principalement une activité d'arbitragiste sur les divers marchés de l'argent, cette banque a confirmé en 1984 sa bonne rentabilité.

Son action sur le marché monétaire de Paris et les marchés obligataires — francs et devises — a été particulièrement développée.

Grâce à sa technicité elle a pu, par ailleurs, répondre en plusieurs domaines aux besoins spécifiques exprimés par le groupe BNP et sa clientèle.

Compagnie du Crédit Universel (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 66,68%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	5.881.928	6.465.560	7.319.378
Total des prêts à la clientèle et aux banques	5.559.346	6.042.274	6.728.945
Fonds propres	325.299	347.582	380.019
Résultats de l'exercice	54.554	71.619	75.343

Les moyens financiers dont il s'était doté ont permis au groupe, en 1984, de concilier la croissance de ses activités avec les contraintes de l'encadrement du crédit.

Les nouveaux concours distribués par les six sociétés du groupe se sont élevés au total à 4,38 milliards de francs (dont 1,57 milliards pour la seule Compagnie du Crédit Universel), en progression de 11% par rapport à 1983.

La synergie avec le réseau de la BNP a continué à se développer.

Natio Équipement

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	2.386.435	2.883.422	3.068.019
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.300.691	2.771.926	2.943.312
Fonds propres	289.207	289.207	289.207
Résultats de l'exercice	—	—	—

Natio Équipement continue à enregistrer une forte progression de son activité, ce qui se traduit par un volume d'achats de matériels destinés à la location de 1.800.000 mF contre 1.500.000 mF l'année précédente.

Les loyers encaissés se sont élevés à 1.681.843 mF représentant un accroissement de 24% sur l'exercice précédent.

Les résultats d'exploitation ont été affectés aux amortissements accélérés autorisés par la réglementation fiscale.

(1) Le total des prêts à la clientèle inclut les opérations de crédit-bail.
Montants en milliers de francs
Sauf contre-indication les comptes sont arrêtés au 31 décembre.

(2) Sociétés dans lesquelles la BNP détient un contrôle majoritaire.

Natiolocation
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	861.275	1.271.343	1.711.090
Total des prêts à la clientèle et aux banques	817.751	1.138.771	1.515.291
Fonds propres	7.337	45.454	60.467
Résultats de l'exercice	8.117	15.013	18.119

Les achats de matériels comptabilisés dans l'exercice se sont élevés à 984.902 mF contre 692.262 mF l'année précédente.

Les loyers perçus au cours de l'exercice s'élèvent à 655.891 mF soit une augmentation de 42%.

Natioénergie
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	66.210	136.141	298.777
Total des prêts à la clientèle et aux banques	38.995	66.289	150.431
Fonds propres	15.038	15.079	15.079
Résultats de l'exercice	297	—	—

Les engagements pris au cours de cet exercice se sont élevés à 500.000 mF et les investissements comptabilisés se montent à 163.485 mF en nette progression sur l'année précédente qui, rappelons-le, était le premier exercice complet d'activité.

Les loyers encaissés se sont élevés à 25.000 mF contre 13.000 mF l'année précédente.

Natiocrédibail
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	648.480	741.106	1.166.320
Total des prêts à la clientèle et aux banques	559.969	589.263	902.113
Fonds propres	106.525	109.344	116.100
Résultats de l'exercice	23.519	22.956	12.159

Natiocrédibail a enregistré au cours de l'année une progression très sensible de ses acquisitions d'immeubles et a comptabilisé à ce titre 300.000 mF contre 108.000 mF en 1983.

Les loyers encaissés ressortent à 134.480 mF soit 46% d'augmentation.

GROUPE BNPI

Banque Nationale de Paris « Intercontinentale » BNPI
(Part d'intérêt de la BNP 65,23%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	7.519.299	8.313.941	8.566.098
Total des prêts à la clientèle et aux banques	5.144.797	6.021.708	6.989.590
Fonds propres	439.829	498.206	560.762
Résultats de l'exercice	53.978	71.631	82.918

En 1984, le groupe de la BNPI et de ses filiales a, malgré un contexte économique parfois difficile, soutenu un bon rythme d'activités.

Les résultats de la banque s'inscrivent en hausse de 15,7% et permettront de servir un dividende global de 20,5 millions de francs, en augmentation de 25%. Ce dividende s'applique en effet sur un capital porté l'année dernière de 100 à 125 millions de francs dont 5 millions en numéraire plus une prime d'émission de 5 millions de francs.

Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge BCI MR
(Part d'intérêt de la BNP 33,27%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	894.705	1.050.428	1.217.096
Total des prêts à la clientèle et aux banques	839.174	986.599	1.131.492
Fonds propres	52.806	89.541	124.394
Résultats de l'exercice	27.544	31.243	38.383

Malgré un environnement économique difficile et une concurrence plus vive, la BCI Mer Rouge a poursuivi son développement dans des conditions satisfaisantes, qui se traduit par une croissance, en monnaie locale, de 6,7% de ses résultats.

Le dividende à verser aux actionnaires de cette filiale s'établit à 18% sur un capital de 1.500 millions de francs Djibouti (100 DJF = 5,54 FRF à fin 1984 contre 4,70 FRF en 1983).

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie BMCI
(Part d'intérêt de la BNP 32,62%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	3.711.474	4.246.589	3.987.264
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.074.661	2.304.024	2.290.419
Fonds propres	109.322	148.940	150.779
Résultats de l'exercice	10.268	15.048	19.790

1984 est pour le Maroc l'année du premier bilan de l'application d'un programme de stabilisation et d'ajustement économique et commercial défini sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale.

Pour la BMCI, l'exercice a été favorable, enregistrant un sensible accroissement de ses marges de rentabilité qui lui ont permis de réaliser, en monnaie locale, des résultats en hausse de 35% (1 MAD = 1,007 FRF à fin 1984 contre 1,04 FRF en 1983).

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI
(Part d'intérêt de la BNP 32,62%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	2.620.245	2.684.645	3.095.307
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.720.001	1.782.515	2.421.421
Fonds propres	106.247	112.042	112.287
Résultats de l'exercice	6.077	8.606	9.890

En Tunisie, la reprise économique enregistrée en 1983, s'est confirmée l'année dernière.

Le Produit Intérieur Brut s'est en effet accru de 5,5% contre 4,8% en 1983, grâce notamment à une bonne campagne agricole.

L'UBCI a réalisé un exercice satisfaisant qu'elle a clôturé, en monnaie locale, avec un bilan et des résultats en hausse de 18% (1 TND = 11,175 FRF à fin 1984 contre 11,47 FRF en 1983).

Banque Intercontinentale pour le Commerce et l'industrie - BICI du Niger
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	198.352	270.509	223.382
Total des prêts à la clientèle et aux banques	165.047	236.211	145.771
Fonds propres	18.916	22.040	22.050
Résultats de l'exercice	3.124	126	— 762

La persistance de la crise économique qui frappe le Niger depuis plusieurs années ainsi que la régression enregistrée dans les cours de l'uranium, principale ressource de ce pays, ont affecté le développement de cette jeune banque gérée dans un contexte très difficile.

Banque Nationale de Paris plc
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	22.615.153	30.364.352	26.485.297
Total des prêts à la clientèle et aux banques	21.870.113	29.596.100	25.143.932
Fonds propres	579.693	732.239	633.649
Résultats de l'exercice	104.650	107.585	68.629

Grâce au développement de nouveaux produits et à une bonne maîtrise des frais généraux, les résultats bruts de la BNP plc Londres en 1984 sont sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente alors que les résultats nets sont en repli par rapport à 1983. Cette baisse est liée à la réforme fiscale intervenue en matière d'opération de leasing qui a eu par ailleurs une incidence négative sur les fonds propres de notre filiale.

Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	1.885.933	2.470.233	3.102.214
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.701.316	2.112.889	2.703.420
Fonds propres	90.282	92.603	141.379
Résultats de l'exercice	7.436	17.037	18.269

En dépit d'une conjoncture économique irlandaise difficile, notre filiale de Dublin a vu néanmoins l'ensemble de ses engagements et de ses ressources progresser respectivement de 20% et 23%, améliorant ainsi sa position de place.

BNP Bank NV
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	307.947	559.592	777.620
Total des prêts à la clientèle et aux banques	281.955	548.400	743.472
Fonds propres	12.807	13.431	13.801
Résultats de l'exercice	— 154	416	700

Cette banque dont l'activité complète celle de notre succursale, a poursuivi au cours de l'exercice 1984 le développement de son activité axée principalement sur les crédits à moyen terme en euro-devises ou en florins en faveur de la clientèle non résidente de notre succursale d'Amsterdam.

Banque Nationale de Paris (Suisse) SA
(Part d'intérêt de la BNP 88,47%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	5.306.503	6.850.364	7.475.617
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.915.067	6.372.251	6.722.820
Fonds propres	391.955	464.686	529.363
Résultats de l'exercice	34.927	46.437	50.030

Dans un contexte difficile, la BNP (Suisse) SA a pu néanmoins, au cours de l'exercice 1984, consolider ses résultats antérieurs.

L'activité financière est en progression de près de 17% par rapport à la période correspondante précédente.

A noter qu'au cours du 4e trimestre a été réalisée une augmentation de capital de CHF 10 millions par apport en numéraire.

Banque Multicommerciale - Groupe
(Part d'intérêt de la BNP 78,00%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	733.962	693.111	693.852
Total des prêts à la clientèle et aux banques	601.057	634.950	542.751
Fonds propres	69.061	72.121	76.292
Résultats de l'exercice	— 5.668	4.591	4.660

En Suisse, le groupe Banque Multicommerciale (Banque et Société Financière) a sensiblement amélioré ses résultats grâce à une meilleure répartition de ses activités et à une stricte limitation des frais généraux.

BNP España SA
(Part d'intérêt de la BNP 82,57%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	4.547.388	6.679.400	7.900.438
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.092.903	5.615.895	6.034.312
Fonds propres	212.998	214.277	287.503
Résultats de l'exercice	4.299	8.277	10.503

Notre filiale a enregistré en 1984 une rapide progression de ses ressources et de ses remplois qui s'est traduite par une vive progression de ses résultats bruts, bien qu'elle ait subi à partir du milieu de l'année l'impact négatif des coefficients obligatoires dont elle était dispensée jusqu'alors. Cet impact négatif des réserves obligatoires s'exercera à plein en 1986.

Europea de Financiacion Inversion y Promocion SA « EUROFIP »
(Part d'intérêt de la BNP 40,00%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	415.630	459.195	406.287
Total des prêts à la clientèle et aux banques	329.039	313.937	191.959
Fonds propres	45.586	46.991	52.787
Résultats de l'exercice	6.036	6.236	7.018

En raison de circonstances économiques peu propices aux investissements, l'activité de notre affiliée a quelque peu stagné.

Par contre, sa filiale de leasing a enregistré une assez forte croissance de son portefeuille de crédits à la clientèle.

Banque Nationale de Paris (Luxembourg) SA
(Part d'intérêt de la BNP 84,18%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	7.964.700	10.230.721	12.903.597
Total des prêts à la clientèle et aux banques	7.625.021	9.606.314	12.039.019
Fonds propres	136.820	165.352	234.495
Résultats de l'exercice	27.690	23.584	31.771

Dans une conjoncture économique interne assez favorable, les ressources et remplois clientèle sont en progression respectivement de 18% et 26%.

A noter qu'à la fin de l'année, la BNP a racheté la part de 25% que la Banque Internationale à Luxembourg détenait dans la BNP (Luxembourg) SA.

French American Banking Corporation - FABC

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	11.048.260	15.349.466	19.577.310
Total des prêts à la clientèle et aux banques	10.794.708	15.076.343	17.232.450
Fonds propres	530.340	720.898	864.824
Résultats de l'exercice	84.063	48.415	59.470

Malgré la crise qui a continué d'affecter le secteur de l'énergie et le commerce international, la FABC a réussi à maintenir avec sa clientèle traditionnelle de grands négociants un niveau d'activité élevé qui se traduit par des résultats en progression par rapport à l'année précédente.

Bank of the West

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	7.677.099	9.559.406	11.987.841
Total des prêts à la clientèle et aux banques	6.186.697	7.702.863	9.668.429
Fonds propres	551.840	746.410	1.126.379
Résultats de l'exercice	49.516	8.414	6.148

La Bank of the West a poursuivi en 1984 le travail d'assainissement de son fonds de commerce amorcé en 1983. Malgré d'importantes provisions permises par le bon niveau de son cash flow, la Bank of the West a réalisé un exercice légèrement bénéficiaire.

Ces tendances devraient se confirmer en 1985.

BNP Finance Southwest Corporation

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	115.838	318.557	1.087.493
Total des prêts à la clientèle et aux banques	114.312	314.015	1.081.172
Fonds propres	6.725	9.255	20.863
Résultats de l'exercice	746	534	662

Bien que l'État du Texas continue d'être affecté par la crise qui touche les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, la BNP Finance Southwest Corporation a réussi à étoffer son fonds de commerce et ses résultats sont en progression.

Dans cette perspective d'expansion, elle vient d'ouvrir un bureau à Dallas.

BNP Canada

(Part d'intérêt de la BNP 96,35%)

(31 Octobre)	1982	1983	1984
Total du bilan	6.901.782	7.201.669	8.223.439
Total des prêts à la clientèle et aux banques	5.504.288	5.751.245	6.083.250
Fonds propres	243.322	356.456	428.886
Résultats de l'exercice	6.503	— 33.728	— 909

Dans un environnement économique marqué par l'amélioration de l'activité, mais toujours difficile dans les secteurs de la construction et de l'énergie, la BNP Canada a poursuivi les efforts d'assainissement de son fonds de commerce, de contraction des frais généraux et de relance de son activité. Il en est résulté une sensible amélioration des résultats qui restent néanmoins négatifs pour l'exercice.

Malgré les incertitudes économiques de 1985, les perspectives de la BNP Canada s'annoncent désormais plus favorables.

Natioleasing Overseas Corporation

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	270.964	259.916	259.240
Total des prêts à la clientèle et aux banques	264.198	246.543	233.861
Fonds propres	27.889	42.772	57.033
Résultats de l'exercice	6.570	6.861	6.810

L'année 1984 aura été marquée par une diversification des matériels susceptibles d'être financés en leasing et une extension de la clientèle notamment, avec une orientation vers les petites et moyennes entreprises.

Cette année aura vu la réalisation d'une première opération de leasing international avec la Chine.

Banco Fiduciario de Panama SA

(Part d'intérêt de la BNP 77,50%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	2.245.578	3.016.026	3.626.601
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.025.583	2.809.199	3.274.200
Fonds propres	56.080	74.734	88.553
Résultats de l'exercice	4.129	2.328	6.148

L'activité de notre filiale panaméenne se ressent de la faiblesse des opérations de commerce international traitées par la zone franche de Colon, les marchés de la région restant fortement déprimés.

Dans ce contexte, notre filiale a toutefois réussi à équilibrer son exploitation et à dégager un résultat positif.

Banque Nationale de Paris Guyane

(Part d'intérêt de la BNP 80,99%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	625.643	750.071	916.638
Total des prêts à la clientèle et aux banques	532.731	653.948	754.485
Fonds propres	18.379	29.427	41.538
Résultats de l'exercice	13.441	14.419	15.979

Pour la BNP Guyane, l'exercice 1984, s'est achevé sur des résultats en hausse de près de 11% qui témoignent d'un bon rythme d'activités.

Le dividende à verser aux actionnaires s'élève à 2,8 millions de francs et correspond au maximum autorisé par la réglementation actuelle.

BNP South East Asia Ltd

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	583.752	618.997	793.051
Total des prêts à la clientèle et aux banques	492.648	451.692	574.563
Fonds propres	25.823	55.474	59.770
Résultats de l'exercice	3.175	— 2.182	—3.902

Les résultats bruts d'exploitation se sont élevés à un niveau satisfaisant mais, comme l'an dernier, l'importance des provisions qu'il a fallu constituer sur certains dossiers préoccupants a conduit à un résultat net négatif.

BNP International Financial Services (Hong Kong) Limited

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	847.911	951.649	790.070
Total des prêts à la clientèle et aux banques	765.544	828.714	646.964
Fonds propres	43.139	45.591	53.103
Résultats de l'exercice	7.961	9.097	6.595

La BNP a pris le 1er Juin 1984 le contrôle total de cette banque d'affaires dont elle ne détenait jusqu'alors que 60% du capital.

La nouvelle raison sociale correspond à une orientation de la banque vers une gamme plus complète de services financiers internationaux.

French Australian Financial Corporation (FAFC)

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	2.979.449	6.104.960	7.633.263
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.885.044	5.836.699	7.367.864
Fonds propres	36.294	51.251	84.082
Résultats de l'exercice	8.782	28.005	6.593

Les résultats nets se sont inscrits à AUD 829.000 en net retrait sur l'exercice précédent (3,7 millions).

Cette baisse de la rentabilité est la conséquence d'une évolution défavorable des taux d'intérêt au cours du 1er semestre de l'exercice 1984.

BNP Nouvelle Calédonie

(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	856.295	921.078	888.976
Total des prêts à la clientèle et aux banques	719.824	790.815	722.171
Fonds propres	48.540	62.124	70.454
Résultats de l'exercice	22.582	16.905	7.612

En Nouvelle Calédonie, l'activité économique a été sérieusement perturbée par l'évolution de la situation locale.

Dans ce contexte marqué d'incertitudes, la BNP Nouvelle Calédonie a poursuivi ses opérations dans des conditions normales, tout en subissant, au niveau de ses résultats, les effets de la conjoncture.

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES

Natiobail

(Part d'intérêt de la BNP 28,86%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	1.686.086	1.910.896	1.804.871
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.490.673	1.763.595	1.731.188
Fonds propres	231.904	361.038	330.880
Résultats de l'exercice	48.724	55.892	61.571

Natiobail a, en raison de sa situation vis-à-vis de l'encadrement du crédit, volontairement réduit son activité et n'a enregistré que mF 300.000 d'investissement entrés en crédit bail, au cours de l'exercice.

Les loyers encaissés se sont élevés à mF 349.890 contre mF 333.000 l'année précédente soit une progression de 5%.

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale BIAO (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 21,36% via la COFIFA qui détient 51% de la BIAO)

(chiffres 1984 provisoires)	1982	1983	1984
Total du bilan	23.989.617	28.842.644	32.654.735
Total des prêts à la clientèle et aux banques	17.363.836	19.576.868	21.269.474
Fonds propres	453.476	468.469	494.720
Résultats de l'exercice	47.722	50.933	47.680

Les comptes consolidés de l'exercice 1984 constatent une progression du total du bilan de 13%, du produit d'exploitation bancaire de 20%. Le bénéfice net est en légère régression (9,35%) compte tenu de l'accroissement des provisions constituées et de l'impôt sur les sociétés.

Notons que l'activité du groupe reste forte au niveau de la France, de l'Europe et de l'Afrique anglophone.

Banque Arabe et Internationale d'Investissement BAII (Paris)

(Part d'intérêt de la BNP 11,66%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	18.289.002	21.642.352	29.159.588
Total des prêts à la clientèle et aux banques	17.192.170	19.974.625	22.065.048
Fonds propres	267.432	296.183	355.638
Résultats de l'exercice	47.351	59.455	50.053

Malgré un bon développement des principaux secteurs d'activité de cette banque d'affaires, les résultats de l'exercice 1984 sont en retrait par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré des profits de nature exceptionnelle.

La principale source de revenus demeure l'activité de négoce international alors que des progrès intéressants ont été effectués tant dans le domaine du financement d'exportations que celui de la gestion de fortunes et de conseil en investissement.

United Bank for Africa Ltd - UBA

(Part d'intérêt de la BNP 28,88%)

(31 mars)	1982	1983	1984
Total du bilan	28.269.350	35.237.693	45.848.972
Total des prêts à la clientèle et aux banques	15.601.466	18.394.831	22.773.389
Fonds propres	1.432.390	1.450.664	2.095.210
Résultats de l'exercice	266.020	285.242	357.320

Dans une conjoncture de crise due à la baisse sensible des revenus pétroliers nigérians, le résultat au 31 mars 1984 de l'UBA dont le réseau comprend maintenant 129 sièges et près de 7.000 employés, a de nouveau progressé.

Pour l'exercice au 31 mars 1985, les résultats devraient encore se maintenir à un niveau satisfaisant mais il est à craindre que les exercices suivants accusent le contrecoup des difficultés du pays.

Banque du Caire et de Paris SAE

(Part d'intérêt de la BNP 49%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	545.792	760.665	977.314
Total des prêts à la clientèle et aux banques	417.397	585.256	925.571
Fonds propres	80.450	113.869	128.599
Résultats de l'exercice	20.241	27.687	10.665

En dépit d'un environnement économique peu porteur, la Banque du Caire et de Paris a pu en 1984 développer une activité satisfaisante maintenant ses remplois commerciaux à un bon niveau.

Les profits nets sortent en retrait par rapport à l'exercice précédent malgré une bonne progression des résultats bruts d'exploitation.

The Arab European Financial Management C° sak AREF

(Part d'intérêt de la BNP 17,94%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	150.161	203.125	267.503
Total des prêts à la clientèle et aux banques	107.491	170.267	253.241
Fonds propres	36.411	44.590	30.746
Résultats de l'exercice	1.312	—16.735	2.202

L'AREF a encore évolué en 1984, dans un environnement économique difficile. La demande de crédit réduite, a conduit l'AREF à poursuivre les efforts de diversification entrepris précédemment en s'ouvrant encore davantage aux activités de service: gestion de fortunes, négociation immobilière, conseils aux entreprises, qui ont connu un développement très significatif.

Société Financière Européenne Luxembourg SFE (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 11,11% dans la SFE Luxembourg)

	1982	1983	1984
Total du bilan	26.277.170	31.447.680	33.712.692
Total des prêts à la clientèle et aux banques	23.624.077	29.592.809	31.310.245
Fonds propres	945.420	1.145.745	1.315.074
Résultats de l'exercice	123.596	136.785	76.690

La SFE a poursuivi son activité traditionnelle de financement à moyen terme et développé ses interventions dans le domaine du négoce international.

Ses résultats sont cependant apparus, en diminution compte tenu des provisions qu'il a été prudent de constituter.

United Overseas Bank Genève

(Part d'intérêt de la BNP 40,77% via UOB Holding qui détient 100% d'UOB Genève)

	1982	1983	1984
Total du bilan	8.849.111	10.540.197	11.791.214
Total des prêts à la clientèle et aux banques	7.893.800	9.449.348	10.621.387
Fonds propres	835.076	1.072.161	1.043.996
Résultats de l'exercice	107.874	123.219	138.013

L'exercice 1984 a marqué une nouvelle progression avec une augmentation de 15,03% du bénéfice net. Le dividende a été porté de 13% à 14%.

A noter une expansion vigoureuse avec les ouvertures d'une succursale à Lugano et d'un bureau de représentation à Londres, ceci venant après la création d'une filiale à Luxembourg. L'UOB poursuit, par ailleurs, la diversification de ses activités, avec le développement du secteur «Clientèle privée - Gestion de fortune», dont la participation aux résultats continue à s'affirmer.

Société Financière pour les pays d'Outre-Mer SFOM

(Part d'intérêt de la BNP 48%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	231.708	267.268	266.834
Total des prêts à la clientèle et aux banques	61.523	77.113	79.531
Fonds propres	174.997	199.337	196.359
Résultats de l'exercice	5.662	7.100	6.059

La diminution enregistrée dans les résultats de l'exercice 1984 par rapport à ceux de l'exercice précédent provient de celle des dividendes versés à la SFOM par ses banques africaines associées, et reflète le contexte économique défavorable dans lequel l'activité de ces dernières s'est exercée en 1984.

Banco Cidade de São Paulo SA

(Part d'intérêt de la BNP 45%)

	1982	1983	1984
Total du bilan	1.394.667	1.633.990	1.827.436
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.013.058	1.084.150	1.185.396
Fonds propres	122.001	108.109	143.510
Résultats de l'exercice	24.205	26.018	25.382

En 1984, le Banco Cidade (banque commerciale) a augmenté ses ressources en (termes réels) et amélioré sensiblement ses résultats d'exploitation avant écritures d'inventaire, correction monétaire et impôts.

En revanche, son bénéfice net est en légère diminution.

Les autres sociétés du groupe ont poursuivi leurs activités avec des résultats modestes.

Oriental Bank

(Part d'intérêt de la BNP 22,50%)

(chiffres 1984 provisoires)	1982	1983	1984
Total du bilan	2.217.000	2.843.465	3.100.965
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.335.376	1.662.664	2.022.525
Fonds propres	83.030	100.290	151.076
Résultats de l'exercice	8.886	3.060	4.321

Au cours de l'exercice 1984, l'Oriental Bank dont le réseau couvre l'ensemble du territoire de la Malaisie a achevé la mise en place de sa nouvelle organisation interne et commencé avec succès l'informatisation de sa gestion.

L'exercice 1984 a permis de consolider ses positions après l'assainissement du portefeuille réalisé en 1983.

Australian European Finance Corporation Ltd AEFC

(Part d'intérêt de la BNP 19%)

(30 juin)	1982	1983	1984
Total du bilan	4.963.085	5.685.643	6.841.663
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.855.975	5.612.195	6.770.560
Fonds propres	193.656	270.547	318.092
Résultats de l'exercice	47.180	59.355	40.582

La majorité du capital de cette merchant bank est détenue depuis juin 1983 par la Commonwealth Bank.

Les actifs se sont inscrits à AUD 860 millions et le bénéfice net à AUD 5,1 millions.

Compte tenu des réserves et du report à nouveau, les fonds propres sont passés de AUD 36 millions à AUD 40 millions.

Denis-Beaupoint et Associés conseil en stratégie de communication 3 rue Louis David 75116 Paris téléphone 504 05 23
imprimerie Lazare Ferry Paris

E 1965 1985 02 01

BNP

ETUDES ECONOMIQUES
DOCUMENTATION

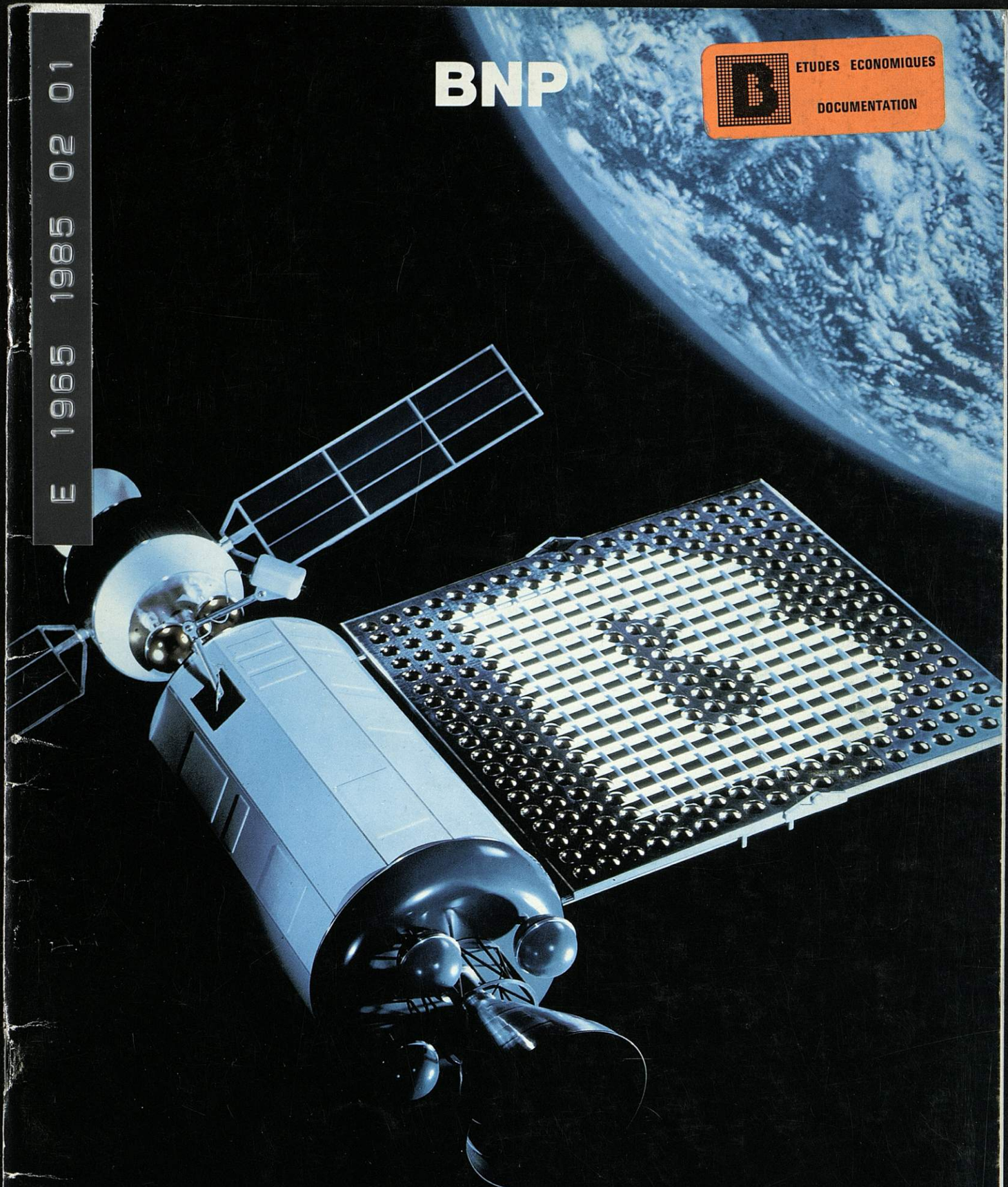

BILAN SOCIAL
1984

BANQUE NATIONALE DE PARIS
ETUDES ECONOMIQUES
010577 | -9 SEP. 85
DOCUMENTATION

BNP

BILAN SOCIAL

BANQUE NATIONALE DE PARIS
ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DOCUMENTATION

E 1965 1985 02 01

EXERCICE 1984

BNP

BILAN SOCIAL

La B.N.P. établira ultérieurement une plaquette spécifique reprenant le Bilan Egalité Professionnelle où seront repris les indicateurs définissant la position respective des hommes et des femmes.

EXERCICE 1984

BNP

BILAN SOCIAL 1984

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL **4**
- Effectifs 4
- Caractéristiques générales du personnel 7
- Absentéisme 10
- Agents handicapés 10

LES REMUNERATIONS **11**
- Charges de personnel 11
- Système salarial 12
- Moyenne des points totaux mensuels 12
- Eventail des rémunérations 13
- Evolution des rémunérations en 1984 14
- Situations de début 14
- Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles 15
- Participation financière 16

LA FORMATION **17**
- Nombre de bénéficiaires d'action de formation 17
- Nature des principales actions de formation en 1984 17
- Nombre d'heures de formation 17
- Nombre de congés formation 18
- Emploi des jeunes 18
- Dépenses de formation 18

LES CONDITIONS DE TRAVAIL **19**
- Hygiène et Sécurité 19
- Amélioration des conditions de travail 21
- Durée du travail 21

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES **24**
- Instances représentatives du personnel 24
- Participation aux élections des Délégués du Personnel 24
- Divers 24
- Information et communication 25
- Expression des salariés 25

LES AVANTAGES SOCIAUX **26**
- Budget social 26
- Crédits au personnel 27
- Société Mutualiste 27
- Assurance Vie Privée 27
- Caisse de prévoyance 27

L'emploi et le personnel

EFFECTIFS DE LA B.N.P.

	1982	1983	1984
EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN METROPOLE (nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12)	**46 995**	**47 542**	**47 321**
dont :			
Employés	*18 215*	*17 438*	*17 060*
Gradés	*23 385*	*24 634*	*24 619*
Cadres	*5 395*	*5 470*	*5 642*
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la B.N.P.. Les agents à temps complet sont décomptés pour 1 et les agents à temps partiel au prorata de leur temps de travail (0,5 pour le mi-temps et 0,8 pour le 4/5e de temps).	**47 157**	**47 408**	**47 169**
NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE	**47 870**	**48 380**	**48 433**
AGENTS DETACHES :			
● Personnel B.N.P. détaché en FRANCE métropolitaine	381	414	401
● Personnel B.N.P. détaché dans les réseaux extérieurs	498	484	465

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET PAR GRANDS SERVICES

	1982						1983						1984					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL		HOMMES		FEMMES		TOTAL		HOMMES		FEMMES		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%
DIRECTION GENERALE	2 960	12,5	2 631	11,3	5 591	11,9	3 048	12,8	2 800	11,9	5 848	12,3	3 061	12,8	2 713	11,7	5 774	12,2
ORGANISMES ADMINISTRATIFS																		
● Paris	2 074	8,7	3 124	13,4	5 198	11,0	2 004	8,4	3 097	13,2	5 101	10,8	1 984	8,3	3 014	12,9	4 998	10,6
● Province	2 096	8,8	1 862	7,9	3 958	8,4	2 067	8,6	1 802	7,6	3 869	8,1	2 033	8,5	1 786	7,7	3 819	8,1
Total	4 170	17,5	4 986	21,3	9 156	19,4	4 071	17,0	4 899	20,8	8 970	18,9	4 017	16,8	4 800	20,6	8 817	18,7
SIEGES																		
● Paris	3 317	13,9	5 173	22,1	8 490	18,0	3 259	13,6	5 176	22,0	8 435	17,8	3 265	13,7	5 206	22,4	8 471	18,0
● Province	13 343	56,1	10 577	45,3	23 920	50,7	13 510	56,6	10 645	45,3	24 155	51,0	13 545	56,7	10 562	45,3	24 107	51,1
Total	16 660	70,0	15 750	67,4	32 410	68,7	16 769	70,2	15 821	67,3	32 590	68,7	16 810	70,4	15 768	67,7	32 578	69,1
TOTAL																		
● Paris	8 351	35,1	10 928	46,8	19 279	40,9	8 311	34,8	11 073	47,1	19 384	40,9	8 310	34,8	10 933	47,0	19 243	40,8
● Province	15 439	64,9	12 439	53,2	27 878	59,1	15 577	65,2	12 447	52,9	28 024	59,1	15 578	65,2	12 348	53,0	27 926	59,2
TOTAL GENERAL	**23 790**	**100,0**	**23 367**	**100,0**	**47 157**	**100,0**	**23 888**	**100,0**	**23 520**	**100,0**	**47 408**	**100,0**	**23 888**	**100,0**	**23 281**	**100,0**	**47 169**	**100,0**

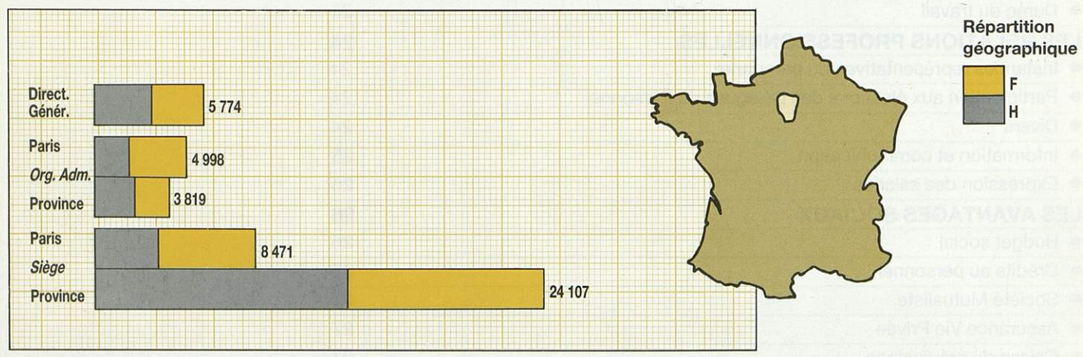

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS COMPLET du 1/1 au 31/12 (a)	**3 974**	**221**	**113**	**4 308**	**2 350**	**188**	**117**	**2 655**	**1 715**	**152**	**136**	**2 003**
Nombre total d'embauches dans l'année :	**3 463**	**53**	**19**	**3 535**	**1 988**	**63**	**19**	**2 070**	**1 432**	**34**	**22**	**1 488**
● à durée indéterminée	3 123	53	19	3 195	1 740	63	19	1 822	1 279	31	22	1 332
● à durée déterminée	340	–	–	340	248	–	–	248	153	3	–	156
dont nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	*2 615*	*34*	*3*	*2 652*	*1 202*	*52*	*1*	*1 255*	*960*	*23*	*4*	*987*
Retours de disponibilité ou de congés sans solde	367	143	2	512	264	114	1	379	167	93	8	268
Retours service national	141	8	–	149	92	2	–	94	109	2	–	111
Divers (intégrations, retours de l'extérieur ou de filiales)	3	17	92	112	6	9	97	112	7	23	106	136
SORTANTS A TEMPS COMPLET du 1/1 au 31/12 (b)	**1 600**	**1 493**	**635**	**3 728**	**1 241**	**709**	**366**	**2 316**	**1 016**	**707**	**337**	**2 060**
Sortants définitifs :	**1 017**	**1 236**	**538**	**2 791**	**710**	**500**	**255**	**1 465**	**564**	**499**	**235**	**1 298**
dont ● Retraités	151	422	223	796	65	346	194	605	118	370	177	665
● Décès	25	37	16	78	21	30	20	71	13	25	9	47
● Démissions (1)	421	98	32	551	370	94	39	503	252	81	47	380
● Licenciements (2), révocations (*)	141	16		157	147	30	2	179	111	23	2	136
● Fins de contrat à durée déterminée	108	–	–	108	107	–	–	107	70	–	–	70
● Pré-retraites - Contrats de solidarité	171	663	267	1 101	–	–	–	–	–	–	–	–
Départs en disponibilité ou en congés sans solde	485	222	11	718	421	181	13	615	324	191	15	530
Départs service national	90	2	–	92	104	2	–	106	126	4	–	130
Divers (détachement extérieur ou filiales)	8	33	86	127	6	26	98	130	2	13	87	102
dont au cours de la période d'essai :												
(1) Démissions	*108*	*1*	*–*	*109*	*80*	*3*	*–*	*83*	*47*	*–*	*–*	*47*
(2) Licenciements	*61*	*–*	*–*	*61*	*62*	*–*	*–*	*62*	*48*	*–*	*–*	*48*

(*) Révocations : 1982 = 28 - 1983 = 45 - 1984 = 30

	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL												
- Agents recrutés à mi-temps	(63)	–	–	(63)	(14)	–	–	(14)	(14)	(2)	–	(16)
- Agents précédemment placés en disponibilité ou en congé sans solde	(144)	(86)	(3)	(233)	(195)	(71)	(2)	(268)	(171)	(81)	(3)	(255)
● soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (a')	103,5	43	1,5	148	106	35,5	1	142,5	109,9	49,3	1,5	160,7
SORTANTS A TEMPS PARTIEL	(45)	(14)	(1)	(60)	(78)	(30)	(3)	(111)	(103)	(57)	(1)	(161)
● soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (b')	22,5	7	0,5	30	39,3	15	1,5	55,8	54,8	30,9	0,5	86,2

Total des Entrants du 1/1 au 31/12 : a + a'	**4 077,5**	**264,0**	**114,5**	**4 456,0**	**2 456,0**	**223,5**	**118,0**	**2 797,5**	**1 824,9**	**201,3**	**137,5**	**2 163,7**
Total des Sortants du 1/1 au 31/12 : b + b'	**1 622,5**	**1 500,0**	**635,5**	**3 758,0**	**1 280,3**	**724,0**	**367,5**	**2 371,8**	**1 070,8**	**737,9**	**337,5**	**2 146,2**
Changements de statut (temps plein / mi-temps ou 4/5ème) (*)	–	–	–	– 301	–	–	–	– 174,7	–	–	–	–256,5
DIFFERENCE	+ 249	+ 179	- 31	+ 397	– 962	+ 986	+ 227	+ 251	– 974	+ 517	+ 218	– 239

(*) Les promotions et changements d'échelon (employés à gradés et gradés à cadres) viennent modifier la distribution interne par catégorie hiérarchique.

DETAIL DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL A TEMPS PARTIEL POUR L'ANNEE 1984

	1984			
	Employés	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL du 1/1 au 31/12	**195**	**83**	**3**	**271**
Nombre total d'embauches dans l'année :	**14**	**2**	**–**	**16**
- à durée indéterminée	7	–	–	7
- à durée déterminée	7	2	–	9
Retours de disponibilité sans solde	171	81	3	255
● soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (a')	109,9	49,3	1,5	160,7
SORTANTS A TEMPS PARTIEL du 1/1 au 31/12	**103**	**57**	**1**	**161**
Sortants définitifs	**34**	**35**	**–**	**69**
dont ● Retraités	3	27	–	30
● Décès	1	2	–	3
● Démissions	17	5	–	22
● Licenciements	3	1	–	4
● Fins de contrats à durée déterminée	10	–	–	10
Départs en disponibilité ou congés sans solde	69	22	1	92
● soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (b')	54,8	30,9	0,5	86,2

ELEMENTS DIVERS

Contrats à durée déterminée

	1982		1983		1984	
	Temps complet	Mi-temps	Temps complet	Mi-temps	Temps complet	Mi-temps
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31 / 12 de l'année précédente	204	33	290	48	162	29
Mouvements pendant l'année considérée						
● Entrées	340	47	248	9	156	10
● Sorties	124	24	107	23	70	12
● Transformations en embauche à durée indéterminée	130	8	269	5	137	1
● Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	290	48	162	29	111	26

Conformément à l'ordonnance du 5 Février 1982, au décret du 26 Février 1982 et sur la base des articles L 122-3 du Code du Travail et 1er de la Convention Collective Nationale de Travail du Personnel des Banques, la B.N.P. embauche du personnel à durée déterminée pour remplacer provisoirement des agents appelés à s'absenter de façon prolongée.

Le remplacement cesse lors du retour de l'agent qui s'est absenté. Le remplaçant conserve, pendant l'année qui suit, une priorité d'embauche si un poste similaire ou correspondant à ses aptitudes est créé ou devient définitivement vacant.

Agents en disponibilité ou en congé sans solde

	Au 31/12/82	Au 31/12/83	Au 31/12/84
Total	1 453	1 374	1 348
dont :			
- indisponibles			272
- service militaire			124
- adoption enfant			2
- mutation époux			129
- motifs divers			45
- formation			2
- suite à congés de maternité	895	794	726
dont 1ère année			*275*
2ème année			*241*
3ème année			*188*
4ème année			*22*
- création d'entreprise			26
- congé sabbatique			22

Dépenses de personnel temporaire, auxiliaire de vacances et occasionnel

1982	F 153 008 856 soit 1,98 % des charges de personnel de 1982
1983	F 148 786 470 soit 1,76 % des charges de personnel de 1983
1984	F 180 923 647 soit 1,97 % des charges de personnel de 1984

Répartition	1982	1983	1984
Temporaires	27 566 000	16 797 000	36 870 000
Auxiliaires de vacances	74 621 250	76 912 726	82 119 708
Occasionnels	50 821 606	55 076 744	61 933 939

On note en 1984 une progression importante des dépenses de personnel temporaire qui s'explique par les importants renforts qui ont été rendus nécessaires du fait des travaux exceptionnels consécutifs à la dématérialisation des titres. En conséquence, le nombre de ces travailleurs, de même que la durée moyenne des contrats, est en augmentation significative.

Les effectifs métropolitains, d'une année sur l'autre, ont diminué de 239 personnes, cette évolution étant cependant différenciée par catégorie de services. Ce sont les Services Centraux, et principalement les Organismes qui en ont supporté la part la plus importante.
Les effectifs des Réseaux ne diminuent que de 12 personnes en absolu, mais de 47 personnes en fait si l'on tient compte d'un transfert de charges en provenance de la Direction Générale.
On constatera cependant qu'en dépit de cette évolution, le nombre de salariés a encore augmenté en 1984 du fait du développement du 4/5èmes de temps. Cela étant, la progression globale du nombre de salariés a été relativement faible (plus 53 personnes). Elle ne devrait pas se poursuivre dans l'avenir, le nombre des agents à temps partiel semblant proche de la stabilisation et l'évolution des effectifs devrait être orientée à la baisse dans les prochaines années.

Travail temporaire
Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

	1982	1983	1984
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	144	106	220
Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en nombre de jours)	15	14	27

Auxiliaires de vacances

Cette catégorie de personnel est constituée par des étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue) pour les enfants d'agents de la Banque.
Ils sont rémunérés sur une base mensuelle.

- Nombre total de journées de travail des auxiliaires de vacances :

1982	301 954
1983	263 468
1984	260 072

- Nombre d'auxiliaires de vacances employés dans l'année :

1982	13 932
1983	12 160
1984	12 000

Agents occasionnels
Ce sont des agents travaillant régulièrement à temps partiel, généralement occupés aux tâches d'entretien.
- Nombre d'agents occasionnels :

Au 31 Décembre 1982	1 502
Au 31 Décembre 1983	1 427
Au 31 Décembre 1984	1 370

- Evaluation en nombre d'agents des travaux réalisés par du personnel occasionnel par année :

1982	721
1983	705
1984	666

- Nombre d'heures effectuées par les occasionnels dans l'année :

1982	1 462 320
1983	1 430 090
1984	1 350 672

Malgré cette réduction d'effectif, la demande de la B.N.P. sur le marché de l'emploi, bien qu'en diminution par rapport à l'année précédente, reste relativement élevée puisqu'un peu plus de 1500 personnes ont été embauchées en 1984. Ces nouveaux agents ont permis de faire face à l'augmentation du personnel travaillant à temps partiel et aux départs de l'année.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

REPARTITION PAR NIVEAUX HIERARCHIQUES ET PAR SEXE

	1982			1983			1984		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	7 262	11 058	18 320	6 778	10 581	17 359	6 337	10 047	16 384
Cœfficient 290	991	1 259	2 250	502	557	1 059	460	398	858
Cœfficient 300	564	635	1 199	697	1 076	1 773	453	649	1 102
Cœfficient 315	54	1	55	52	2	54	54	3	57
Cœfficient 320	1 137	1 516	2 653	1 348	1 825	3 173	1 525	2 264	3 789
Cœfficient 335	57	5	62	64	3	67	61	2	63
Cœfficient 345	1 840	3 137	4 977	1 604	2 776	4 380	1 467	2 566	4 033
Cœfficient 350	49	3	52	55	2	57	57	1	58
Cœfficient 365	2 570	4 502	7 072	2 456	4 340	6 796	2 260	4 164	6 424
Gradés	12 127	11 489	23 616	12 554	12 047	24 601	12 847	12 272	25 119
Classe II	4 827	6 765	11 592	5 008	7 084	12 092	5 057	7 168	12 225
Classe III	3 808	3 026	6 834	3 916	3 204	7 120	4 040	3 275	7 315
Classe IV	3 492	1 698	5 190	3 630	1 759	5 389	3 750	1 829	5 579
Cadres	4 401	820	5 221	4 556	892	5 448	4 704	962	5 666
Classe V	1 333	395	1 728	1 357	428	1 785	1 399	482	1 881
Classe VI	1 364	308	1 672	1 458	328	1 786	1 510	322	1 832
Classe VII	940	96	1 036	947	108	1 055	974	126	1 100
Classe VIII	327	17	344	356	20	376	399	23	422
H.C.	437	4	441	438	8	446	422	9	431
Total	23 790	23 367	47 157	23 888	23 520	47 408	23 888	23 281	47 169

EVOLUTION DES EFFECTIFS

PAR CLASSES EN %

	1982	1983	1984
Employés	38,8	36,6	34,7
Gradés	50,1	51,9	53,3
Classe II	24,6	25,5	25,9
Classe III	14,5	15,0	15,5
Classe IV	11,0	11,4	11,9
Cadres	11,1	11,5	12,0
Classe V	3,7	3,8	4,0
Classe VI	3,5	3,8	3,9
Classe VII	2,2	2,2	2,3
Classe VIII	0,7	0,8	0,9
H.C.	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

PAR GRANDES CATEGORIES HIERARCHIQUES SUR 10 ANS EN %

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
EMPLOYES	52,0	50,8	48,1	47,0	46,0	43,2	40,9	38,7	38,8	36,6	34,7
GRADES	38,6	39,5	41,9	42,7	43,6	46,2	48,1	50,1	50,1	51,9	53,3
CADRES	9,4	9,7	10,0	10,3	10,4	10,6	11,0	11,2	11,1	11,5	12,0

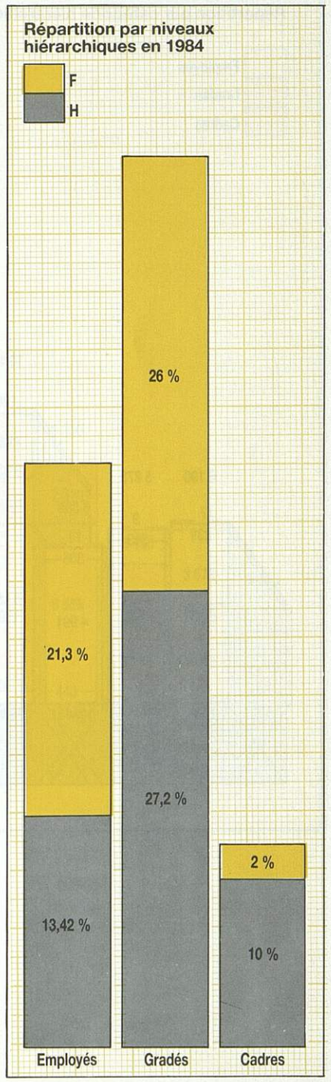

PYRAMIDE D'ÂGE

	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 25 ans	5 944	239	7	6 190	5 553	313	9	5 875	4 991	305	13	5 309
25 - 29 ans	6 156	3 832	126	10 114	5 411	3 534	165	9 110	4 833	3 130	162	8 125
30 - 39 ans	4 477	12 165	1 496	18 138	4 684	12 962	1 500	19 146	4 908	13 526	1 551	19 985
40 - 49 ans	955	4 476	1 842	7 273	946	4 979	2 038	7 963	922	5 454	2 203	8 579
50 ans et +	788	2 904	1 750	5 442	765	2 813	1 736	5 314	730	2 704	1 737	5 171
Total	18 320	23 616	5 221	47 157	17 359	24 601	5 448	47 408	16 384	25 119	5 666	47 169

en %	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 25 ans	32,5	1,0	0,1	13,1	32,0	1,3	0,2	12,4	30,5	1,2	0,2	11,2
25 - 29 ans	33,6	16,2	2,4	21,5	31,2	14,4	3,0	19,2	29,5	12,5	2,9	17,2
30 - 39 ans	24,4	51,5	28,7	38,5	27,0	52,7	27,5	40,4	29,9	53,8	27,4	42,4
40 - 49 ans	5,2	19,0	35,3	15,4	5,4	20,2	37,4	16,8	5,6	21,7	38,9	18,2
50 ans et +	4,3	12,3	33,5	11,5	4,4	11,4	31,9	11,2	4,5	10,8	30,6	11,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Répartition par catégorie hiérarchique et par âge.

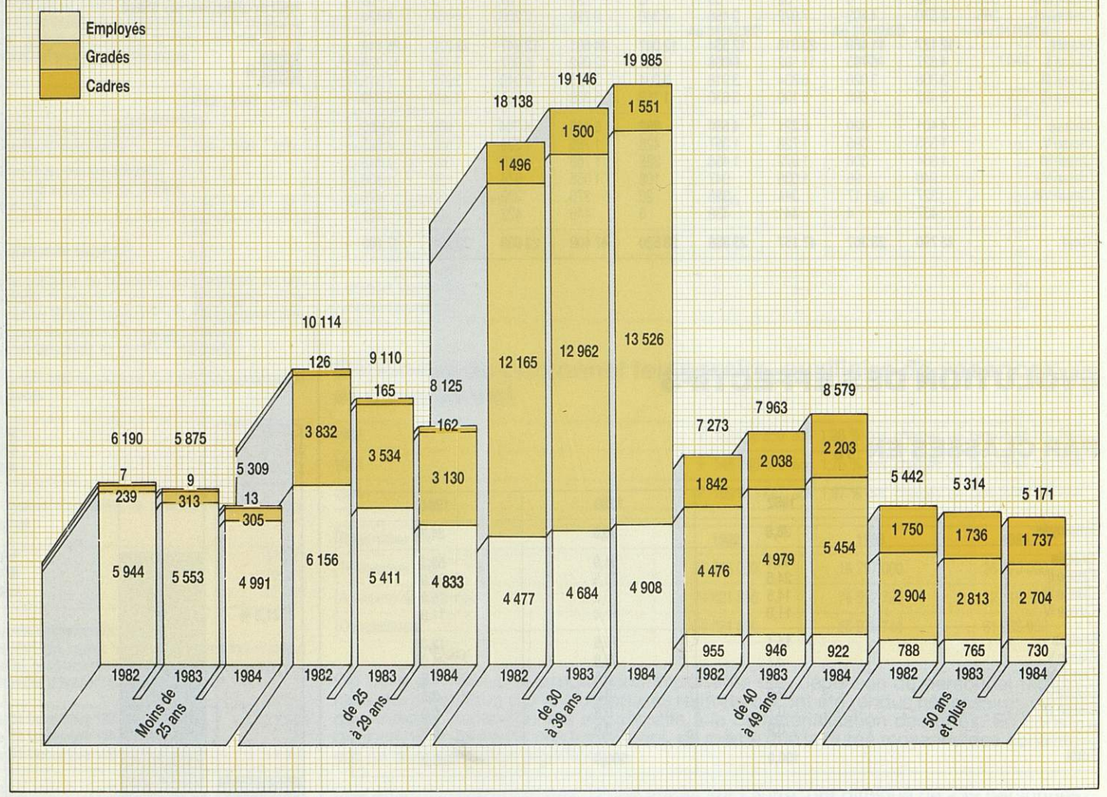

AGE MOYEN

	E		II / 1		II / 2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1982	28	29	33	36	36	38	36	39	39	42	42	43	43	44	48	47*			35	34
1983	29	29	33	36	36	38	36	40	39	42	42	42	43	44	47	46*			36	34
1984	29	29	33	36	36	38	37	40	39	42	42	42	43	43	46	46	49	47	36	35

(*) VII et +

PYRAMIDE D'ANCIENNETE

	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 5 ans	7 473	694	215	8 382	7 072	774	295	8 141	6 607	864	334	7 805
5 à 9 ans	6 294	4 339	444	11 077	5 132	3 655	304	9 091	4 156	2 827	236	7 219
10 à 19 ans	4 072	10 686	896	15 654	4 678	12 172	1 105	17 955	5 112	13 063	1 237	19 412
20 à 29 ans	401	5 723	2 022	8 146	406	6 052	2 185	8 643	443	6 589	2 318	9 350
30 ans et +	80	2 174	1 644	3 898	71	1 948	1 559	3 578	66	1 776	1 541	3 383
Total	18 320	23 616	5 221	47 157	17 359	24 601	5 448	47 408	16 384	25 119	5 666	47 169

en %	1982				1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 5 ans	40,8	2,9	4,1	17,8	40,8	3,1	5,4	17,2	40,3	3,4	5,9	16,5
5 à 9 ans	34,4	18,4	8,5	23,5	29,6	14,9	5,6	19,2	25,4	11,3	4,2	15,3
10 à 19 ans	22,2	45,3	17,2	33,2	26,9	49,5	20,3	37,9	31,2	52,0	21,8	41,2
20 à 29 ans	2,2	24,2	38,7	17,2	2,3	24,6	40,1	18,2	2,7	26,2	40,9	19,8
30 ans et +	0,4	9,2	31,5	8,3	0,4	7,9	28,6	7,5	0,4	7,1	27,2	7,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Répartition par catégorie hiérarchique et par ancienneté.

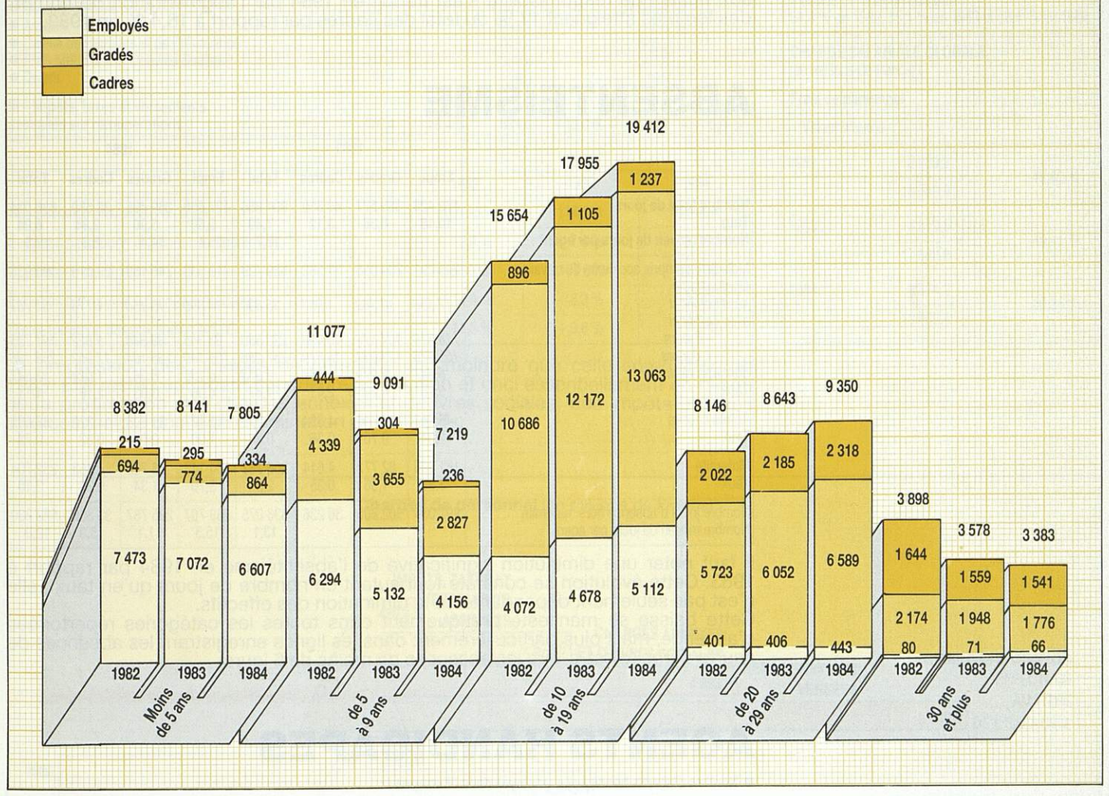

ANCIENNETE MOYENNE

	E		II / 1		II / 2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1982	6	7	12	15	15	18	16	19	19	22	22	22	23	23	26	26*			14	13
1983	6	7	12	15	15	18	16	19	19	22	22	21	23	23	26	26*			14	13
1984	6	8	12	15	15	17	16	19	19	22	22	21	23	22	25	24	27	24	15	13

(*) VII et +.

REPARTITION PAR NATIONALITE

	1982		1983		1984	
	Français	Etrang.	Français	Etrang.	Français	Etrang.
Employés	18 247	73	17 289	70	16 311	73
Gradés	23 564	52	24 548	53	25 072	47
Cadres	5 203	18	5 424	24	5 641	25
Total	47 014	143	47 261	147	47 024	145

La situation à fin 1984 fait apparaître une nouvelle évolution dans la répartition hiérarchique et plus précisément entre les catégories Employés, Gradés et Cadres.
La baisse du nombre des employés que l'on observe depuis plus de dix ans continue de façon importante puisqu'en un an elle atteint 1,9 point soit une diminution de 17,3 points depuis 1974.
En contrepartie, cette baisse se répercute pour environ deux tiers chez les gradés, et pour un tiers chez les cadres.
Cette évolution est la conséquence de plusieurs facteurs :
- La diminution du nombre d'embauches, qui se traduit par un nombre de plus en plus faible d'agents dans les petits coefficients. En 1983, plus de 16 % des employés étaient aux coefficients 290 et 300 contre à peine 12 % en 1984.
- Un accroissement de la compétence bancaire, technique, administrative ou commerciale de nos agents leur permettant d'accéder à la Classe II.
- La volonté délibérée de la Direction d'augmenter le nombre de ses cadres ; ce renforcement se justifie en particulier par les évolutions techniques du métier.

Le souci de permettre aux femmes désirant faire carrière d'accéder plus largement aux postes de responsabilité s'est traduit en 1984 par l'augmentation du nombre des femmes atteignant 17 % du total des cadres par rapport à 16,4 % en 1983.

ABSENTEISME

	1983				1984			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Nombre total de jours	478 429	385 577	40 850	904 856	427 850	369 495	38 689	836 034
Taux	10,18	6,36	3,12	7,49	9,66	5,90	2,84	6,94
Nombre moyen de jours par agent				18,7	25,1	14,4	6,8	17,3
Maladie y compris accidents du travail	248 091	260 056	31 582	539 729	219 530	246 189	29 516	495 235
Dont maladie sans certificat	*17 558*	*16 369*	*1 963*	*35 890*	*14 899*	*15 150*	*1 718*	*31 767*
avec certificat – 6 jours	*118 510*	*104 577*	*10 493*	*233 580*	*93 355*	*89 548*	*8 822*	*191 725*
+ 6 jours	*105 576*	*133 031*	*18 679*	*257 286*	*105 140*	*135 104*	*17 952*	*258 196*
dont acc. du travail	*6 447*	*6 079*	*447*	*12 973*	*6 136*	*6 387*	*1 024*	*13 547*
Taux	5,28	4,29	2,41	4,47	4,96	3,93	2,16	4,11
Autres causes	48 943	42 749	4 654	96 346	44 177	39 598	4 320	88 095
Taux	1,04	0,70	0,36	0,80	1,00	0,63	0,32	0,73
Maternité	181 395	82 772	4 614	268 781	164 143	83 708	4 853	252 704
Taux	3,86	1,36	0,35	2,23	3,70	1,34	0,36	2,10
Nombre jours d'absence hors maternité	297 034	302 805	36 236	636 075	263 707	285 787	33 836	583 330
Nombre moyen de jours par agent				13,1	15,5	11,1	5,9	12,0

Il faut noter une diminution significative de l'absentéisme en 1984 par rapport à 1983. Cette évolution se constate tout autant en nombre de jours qu'en taux ; elle n'est pas seulement dépendante de la diminution des effectifs.
Cette baisse se manifeste pratiquement dans toutes les catégories répertoriées d'absence, mais plus particulièrement dans les lignes enregistrant les absences de courte durée (c'est-à-dire les absences de moins de 6 jours).

AGENTS HANDICAPES

● Nombre d'agents handicapés employés dans l'Entreprise :

31 mars 1982	1 394
31 mars 1983	2 031
31 mars 1984	1 999

dont	Paris et région parisienne :	Province :
1982	676	718
1983	1 070	961
1984	1 033	966

Les rémunérations

CHARGES DE PERSONNEL

(en millions de Frs)	1982		1983		1984	
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (après jeu de provisions)	**8 039,2**	**+ 14,2 %**	**8 819,5**	**+ 9,7 %**	**9 574,2**	**+ 8,6%**
I - Rémunérations versées	**4 993,0**	**+ 12,2 %**	**5 444,1**	**+ 9,0 %**	**5 854,0**	**+ 7,5 %**
● Rémunérations conventionnelles	4 660,5		5 078,2		5 486,4	
● Commissions directes, indirectes et Fonds Commun	122,1		142,5		146,3	
(part des commissions dans les rémunérations)	*2,4 %*		*2,6 %*		*2,5 %*	
● Allocation Spéciale Familiale	42,0		47,2		50,5	
● Divers	168,4		176,2		170,8	
II - Charges annexes et œuvres sociales	**2 575,8**	**+17,9 %**	**2 843,9**	**+10,4 %**	**3 135,9**	**+10,3%**
● Sécurité Sociale	1 322,2		1 447,5		1 619,7	
● Assedic	156,0		218,1		248,5	
● Caisse de Retraites et de Prévoyance	781,1		819,4		885,6	
● Frais Médicaux et Oeuvres Sociales	297,1		339,6		367,9	
● Divers	19,4		19,3		14,2	
III - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	**470,4**	**+16,4 %**	**531,5**	**+13,0 %**	**584,3**	**+ 9,9 %**

	1982	1983	1984
Rémunération moyenne d'un agent	106 250	114 511	123 714
Evolution par rapport à l'année précédente	+ 12,4 %	+ 7,8 %	+ 8,0 %
Coût moyen de l'agent	164 028	177 660	193 730
Evolution par rapport à l'année précédente	+ 14,4 %	+ 8,3 %	+ 9,0 %
Dérive moyenne des prix (Indice INSEE)	+ 11,8 %	+ 9,6 %	+ 7,4 %

La progression des charges de personnel est moindre que celle enregistrée en 1983. Elle reste cependant supérieure à l'inflation et ceci essentiellement en raison de la progression des charges annexes et oeuvres sociales, des impôts et taxes diverses,malgré une légère diminution des effectifs.

Le rapport $\frac{\text{Charges annexes}}{\text{Rémunérations}}$ a évolué de la façon suivante : 54,4 % en 1982, 55,1 % en 1983 et 56,6 % en 1984.

CHARGE SALARIALE GLOBALE (en millions de francs) :

$\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}} =$

1982 :	$\frac{8\,039,2}{16\,539,9} =$	48,60 %
1983 :	$\frac{8\,819,5}{17\,848,6} =$	49,41 %
1984 :	$\frac{9\,574,2}{19\,409,4} =$	49,33 %

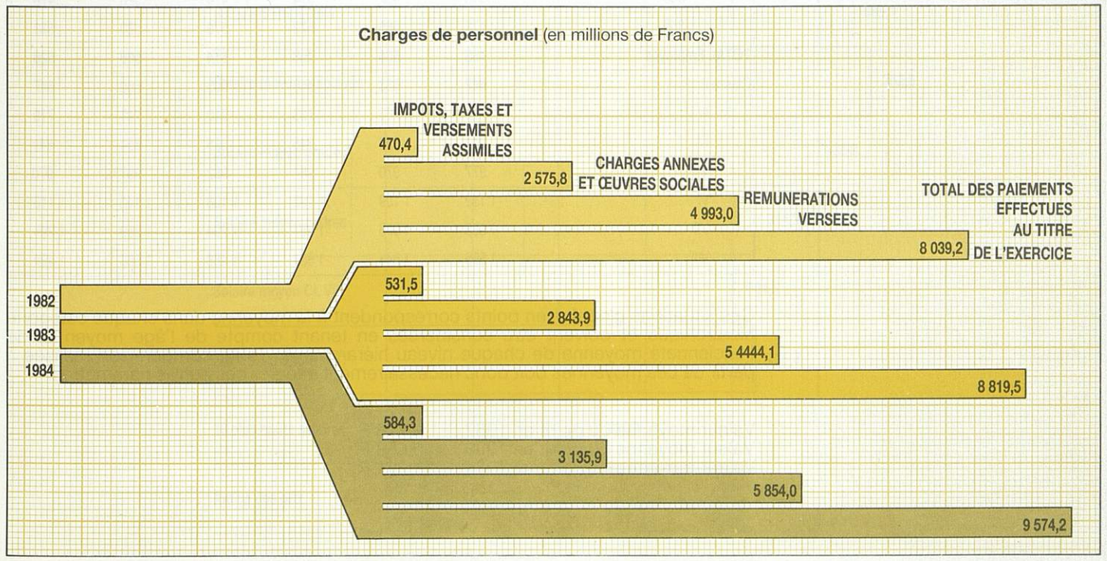

LE SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.
Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en « points » ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.
La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.
Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (classes II à IV) et Cadres (classes V à VIII).
- les **points personnels garantis,** respectivement de 44, 42, 40 pour les Employés, les Gradés et les Cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels,** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté,** attribués automatiquement à concurrence de 2 % du coefficient de base la première année et de 1 % les années suivantes dans la limite de 35 % du coefficient de base.
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1982		31/12/1983		31/12/1984	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	366	372	390	399	403	409
" 300	397	411	415	427	422	437
" 315	429	—	431	486	440	477
" 320	445	480	455	465	466	476
" 335	461	463	464	457	474	485
" 345	492	512	494	513	506	524
" 350	515	457	514	474	528	478
" 365	573	565	572	570	580	581
TOTAL Employés	**488**	**504**	**498**	**514**	**508**	**528**
Classe II	642	633	646	635	660	647
" III	728	706	733	710	741	719
" IV	841	835	845	835	854	841
" V	977	970	984	962	997	970
" VI	1 132	1 109	1 132	1 108	1 140	1 113
" VII	1 365	1 306	1 357	1 294	1 359	1 294
" VIII	1 595	1 543	1 584	1 488	1 568	1 494

Ces situations globales en points correspondent à la moyenne dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Valeur moyenne du point en 1982 : 9,778 F
Valeur moyenne du point en 1983 : 10,558 F
Valeur moyenne du point en 1984 : 11,121 F

EVENTAIL DES REMUNERATIONS

en francs	1982	1983	1984
99 % du personnel a gagné au moins	52 330	56 951	63 577
95 % du personnel a gagné au moins	60 414	65 606	71 643
90 % du personnel a gagné au moins	66 218	70 782	76 463
85 % du personnel a gagné au moins	70 213	75 290	80 636
80 % du personnel a gagné au moins	73 611	79 450	84 625
75 % du personnel a gagné au moins	76 605	83 210	88 414
70 % du personnel a gagné au moins	79 440	86 563	92 076
65 % du personnel a gagné au moins	82 328	89 870	95 511
60 % du personnel a gagné au moins	85 212	93 157	99 062
55 % du personnel a gagné au moins	88 227	96 720	102 673
50 % du personnel a gagné au moins	91 311	100 109	106 461
45 % du personnel a gagné au moins	94 634	103 768	110 422
40 % du personnel a gagné au moins	98 424	107 812	114 628
35 % du personnel a gagné au moins	102 555	112 277	119 409
30 % du personnel a gagné au moins	107 589	117 658	124 939
25 % du personnel a gagné au moins	114 100	124 487	132 128
20 % du personnel a gagné au moins	123 175	133 810	142 005
15 % du personnel a gagné au moins	135 889	147 250	156 437
10 % du personnel a gagné au moins	152 337	167 019	177 791
5 % du personnel a gagné au moins	189 258	203 061	216 237
1 % du personnel a gagné au moins	270 531	289 659	305 113
Rapport entre les 5 % et 95 %	$\frac{189\,258}{60\,414} = 3{,}13$	$\frac{203\,061}{65\,606} = 3{,}10$	$\frac{216\,237}{71\,643} = 3{,}02$
Rapport entre les 1 % et 95 %	$\frac{270\,531}{60\,414} = 4{,}48$	$\frac{289\,659}{65\,606} = 4{,}41$	$\frac{305\,113}{71\,643} = 4{,}25$
Rapport entre les 1 % et 99 %	$\frac{270\,531}{52\,330} = 5{,}17$	$\frac{289\,659}{56\,951} = 5{,}09$	$\frac{305\,113}{63\,577} = 4{,}80$
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :	3,5	3,5	3,4

L'éventail des rémunérations continue à se refermer légèrement, la baisse entre 1983 et 1984 ayant été encore plus marquée que celle des années précédentes. Cette évolution qui était la conséquence d'une politique de resserrement des rémunérations, phénomène qui a maintenant atteint ses limites, résulte aussi du jeu des départs à la retraite dans notre hiérarchie, et de l'augmentation de l'ancienneté de nos employés.

*** Montant global des 10 rémunérations les plus élevées :**

1982	1983	1984
7 783 461 (+ 7,41 %)	8 238 602 (+ 5,85 %)	8 862 291 (+ 7,57 %)

*** Rémunération annuelle minimum d'un agent hors-classification :**

1982	1983	1984
223 545	237 034 (+ 6 %)	255 442 (+ 8 %)

*** Rémunération annuelle médiane d'un agent hors-classification :**

1982	1983	1984
368 516	394 335 (+ 7 %)	409 767 (+ 4 %)

Rémunérations au 31/12/1984

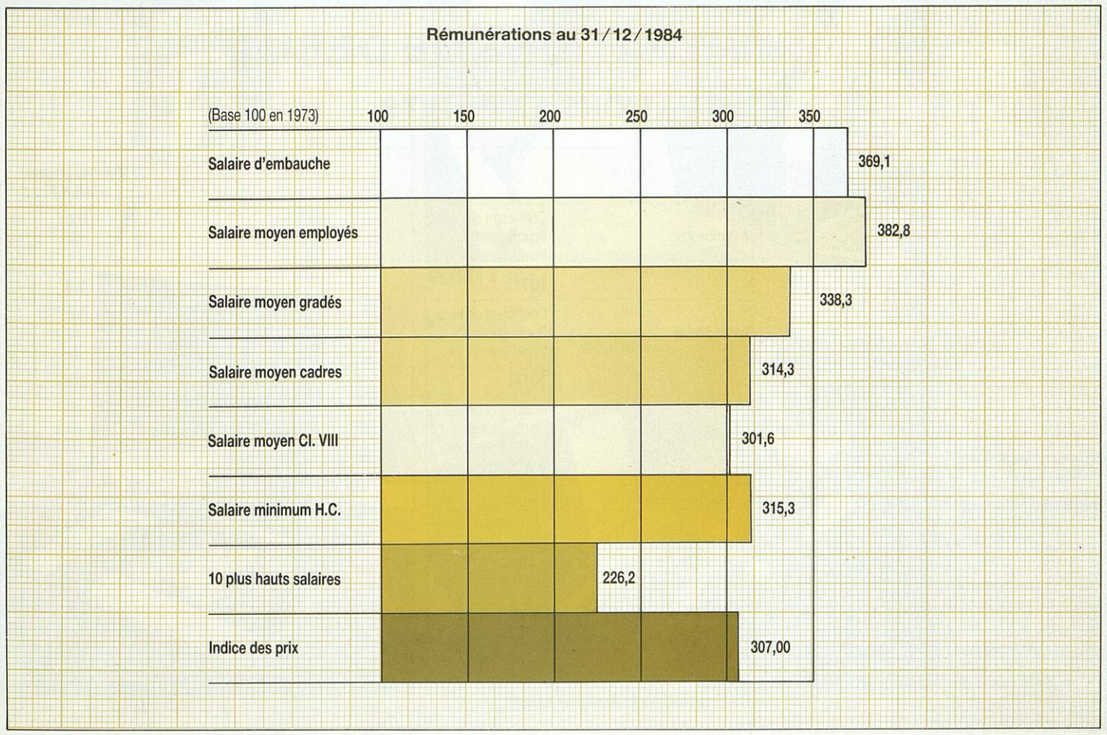

EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1984

MESURES GENERALES PRISES AU NIVEAU DE LA PROFESSION

Un accord salarial a été signé entre l'A.F.B. et le S.N.B. C.G.C. le 29 février 1984.
Il prévoyait notamment :

- Une augmentation périodique de la valeur du point :
  au 1er juin 1984 : ..... + 1,50 %
  au 1er décembre 1984 : ..... + 1,77 %
  au 1er janvier 1985 : ..... + 1,65 %
- Une clause de sauvegarde, dans le cas où l'évolution des prix dépasserait en moyenne 6,4 % par rapport à la moyenne des indices des prix de l'année 1984. Cette clause a été appliquée, et s'est traduite, pour tous les agents présents au 31/12/84, par le versement, avec les appointements de février 1985, d'une prime de 17 % de la mensualité de base de Décembre 1984.

MESURES PRISES AU NIVEAU DE LA B.N.P.

Conformément à la loi du 13 novembre 1982, la négociation annuelle sur les salaires et la durée du travail s'est tenue le 11 avril 1984 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales.
Une mesure a été prise concernant les minima de situation en fonction de l'ancienneté.

- Relèvement des minima à 10, 15, 20 et 25 ans d'ancienneté au 1er mai 1984 (1)
- de 454 à 457 à 10 ans d'ancienneté,
- de 484 à 492 à 15 ans d'ancienneté,
- de 514 à 532 à 20 ans d'ancienneté,
- de 544 à 582 à 25 ans d'ancienneté.

(1) Points de diplômes et de langues exclus.

SITUATIONS DE DEBUT

SITUATIONS EN POINTS

		Mesures propres à la B.N.P.
A l'embauche	Coefficient de base	290
	Points garantis	44
	Points personnels	24
	TOTAL	**358**
Après 3 mois	Coefficient de base	290
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	TOTAL	**378**
Titularisation	Coefficient de base	300
	Points garantis	44
	Points personnels	49
	Points d'ancienneté	6
	TOTAL	**399**
18 mois après titularisation	Coefficient de base	320
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	Points d'ancienneté	10
	TOTAL	**418**
Après 3 ans d'ancienneté	Garantie de ressources Contre-valeur de :	421

(Points de diplômes et de langues exclus)

La formation

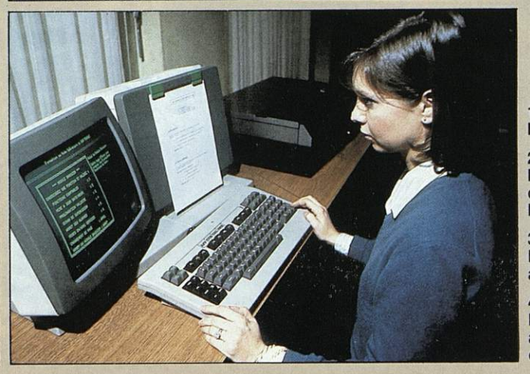

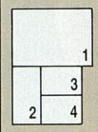

1. Formation par l'audiovisuel

2. Enseignement assisté par ordinateur (EAO). Ecrans tactiles.

3. Perfectionnement aux engagements

4. Enseignement assisté par ordinateurs (EAO)

Les avantages sociaux

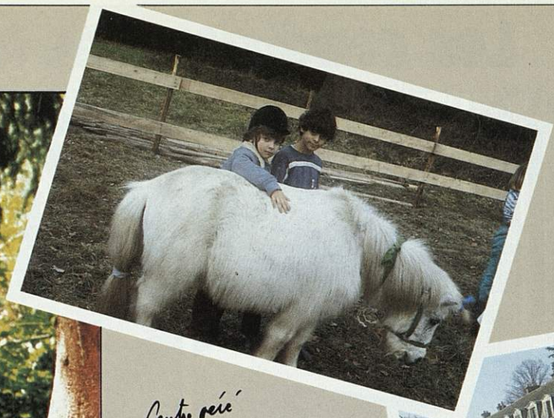

Centre aéré de Pierrelaye dans le Val d'Oise

Inauguré en Septembre 81

Centre aéré de Velaux dans les Bouches du Rhône

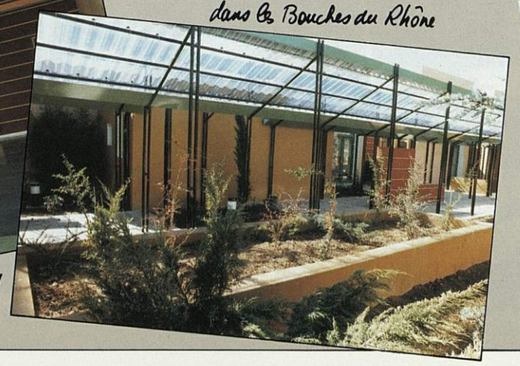

Jardin d'enfants du CE des Parisiens

Colonie de Pâques Saint-François de Sales en Savoie

Les conditions de travail

1	2
3	4
5	
6	7

1.2.3.4
Transfert de la Succursale de Rouen au cœur du nouveau quartier de Saint-Sever.
1. Les locaux BNP occupent cinq étages de l'immeuble "Bretagne"
2. Le hall
3. Le secrétariat "engagements"
3. Le secrétariat "administratif"

5.6
Création de l'agence de Rueil-Malmaison
Gare, vue intérieure et extérieure

7.
Réaménagement de la succursale de Lorient, vue du hall.

SITUATIONS MINIMALES EN FRS (1)

	1ère année			2ème année			3ème année		
	Fin 1982	Fin 1983	Fin 1984	Fin 1982	Fin 1983	Fin 1984	Fin 1982	Fin 1983	Fin 1984
Sans diplôme	51 765	57 533	62 472	54 177	61 486	66 672	59 712	64 945	70 348
soit par mois sur 12 mois	4 314	4 794	5 206	4 515	5 124	5 556	4 976	5 412	5 862
Titulaire du brevet des collèges	53 950	59 892	64 978	56 362	63 845	69 179	61 896	67 304	72 855
soit par mois sur 12 mois	4 496	4 991	5 415	4 697	5 320	5 765	5 158	5 609	6 071
Titulaire du baccalauréat	56 134	62 250	67 485	58 547	66 203	71 685	64 081	69 663	75 361
soit par mois sur 12 mois	4 678	5 188	5 624	4 879	5 517	5 974	5 340	5 805	6 280

(1) Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplôme.

PROMOTIONS, CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

PROMOTIONS

	1982	1983	1984
Classe II 2ème échelon	979	1 119	1 016
Classe III	1 017	1 095	1 004
Classe IV	626	667	659
Classe V	407	390	368
Classe VI	313	313	264
Classe VII 1er et 2ème échelons	277	297	270
Classe VIII 1er et 2ème échelons	87	134	129
TOTAL	**3 706**	**4 015**	**3 710**

CHANGEMENTS D'ECHELON OU DE COEFFICIENT

	1982	1983	1984
Employés	5 553	6 895	4.942
Classe II 1er échelon	1 922	1 863	1 533
Classe III	940	653	793
Classe IV	1 076	1 147	926
Classe V	75	110	84
Classe VI	267	271	249
TOTAL	**9 833**	**10 939**	**8 527**

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES DE TRAITEMENT

1982	13 515 agents
1983	13 135 agents
1984	8 953 agents

Globalement, le nombre des changements de situation a diminué en 1984 par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique par un ensemble de paramètres convergents qui se sont manifestés en 1984 (diminution des effectifs, donc diminution de l'embauche et des mesures automatiques; disparition des besoins nés les années précédentes des départs en retraite anticipée, nécessaire politique de sélectivité).

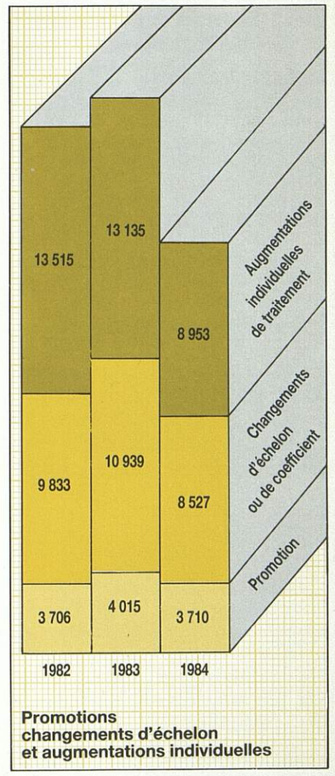

Promotions changements d'échelon et augmentations individuelles

LA PARTICIPATION FINANCIERE

RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

EXERCICES (en Frs)	1982	1983	1984 (*)
Réserve Spéciale de Participation	60 495 898	66 938 029	93 717 032
Majoration de 20 % (avenant du 27/12/78)	12 099 180	13 387 605	-
TOTAL	**72 595 078**	**80 325 634**	**93 717 032**
Part minimum	1 119,38	1 250,59	1 483,36
Part maximum	4 477,54	5 002,36	5 933,45

(*) après nouvel accord.

Un nouvel accord a été signé en décembre 1984 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales (S.N.B.-C.F.T.C.) précédemment signataires de celui de 1983.
Cet accord demandait le passage de la formule actuelle :

$$3/4 \text{ (bénéfice net fiscal - 4 \% des capitaux propres)} \times \frac{\text{masse salariale}}{\text{valeur ajoutée - Bénéfice fiscal brut}}$$

à la formule :

$$\text{(bénéfice fiscal net - 5 \% des capitaux propres)} \times \frac{\text{masse salariale}}{\text{valeur ajoutée - Bénéfice fiscal brut}}$$

Cet accord a été homologué par les pouvoirs publics au début de l'année 1985 pour 5 ans.
La participation 1984 a été calculée en fonction de cette nouvelle formule.
Elle progresse donc de façon significative pour atteindre 93,7 MF, soit en définitive une augmentation par part de près de 12 %.

EPARGNE - B.N.P.

Le Plan d'Epargne d'Entreprise - option Fonds Commun de Placement « Epargne B.N.P. » - permettait jusqúen 1982, aux agents qui y effectuaient des versements volontaires, de cumuler les avantages fiscaux de la loi Monory avec l'abondement de la B.N.P.

Depuis le 1er janvier 1983, les dispositions de la loi Monory ne sont plus applicables qu'aux agents nés avant le 1er janvier 1932. Les agents nés à compter de cette date ne peuvent plus prétendre à la déduction fiscale ; néanmoins, leurs versements volontaires au Fonds Commun « Epargne B.N.P. » du Plan d'Epargne, s'ils étaient poursuivis, continueraient à bénéficier de l'abondement.

En 1983, la B.N.P. a aménagé ce plan pour permettre à tous ses agents de retrouver dans le cadre de la loi des avantages comparables à ceux de la loi Monory en les faisant bénéficier de la nouvelle formule du Compte d'Epargne en Actions, assorti du bénéfice de l'abondement.

Les agents souscrivant à l'une ou l'autre de ces deux options bénéficient d'un abondement B.N.P. en espèces équivalant à 30 % des versements effectués, dans la limite de F 2 000 par adhérent.

3587 collaborateurs de la banque ont souscrit en 1984 des parts Epargne - B.N.P. :
- 979 en option Monory, pour un total de 4 969 980 auquel s'est ajouté un montant de F 1 390 660 versé par la B.N.P.
- 2608 en option C.E.A. pour un total de F 16 355 120 auquel s'est ajouté un montant de F 4 126 521 versé par la B.N.P.

La formation

NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION (*)

	1982				1983				1984			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
Hommes	6 858	10 182	3 217	20 257	6 439	10 742	3 477	20 658	5 967	11 376	4 001	21 344
Femmes	9 196	8 240	569	18 005	9 300	9 343	676	19 319	9 175	10 636	783	20 594
TOTAL	**16 054**	**18 422**	**3 786**	**38 262**	**15 739**	**20 085**	**4 153**	**39 977**	**15 142**	**22 012**	**4 784**	**41 938**

(*) Un même agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

NATURE DES PRINCIPALES ACTIONS DE FORMATION EN 1984

	Nombre d'heures	Nombre d'appels en stage (*) :
Cours de Banque	401 934	11 366
Stages pluridisciplinaires	537 671	998
Administration	1 145 560	44 932
Exploitation	383 115	28 381
Management et formation générale	178 724	11 531
dont		
Cours de langues	34 716	943
Accueil	3 686	1 045
Divers	20 612	5 956
TOTAL	**2 667 616**	**103 164**

(*) Un même agent étant compté autant de fois qu'il a bénéficié d'actions de formation dans l'année.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1982	1983	1984
Cours de banque et préparations complémentaires	366 548	408 117	401 934
Formation dispensée sur le lieu de travail :			
- sur le poste	1 081 775	1 182 995	1 083 241
- hors du poste	384 601	429 141	547 405
Formation dispensée hors du lieu de travail	757 013	859 465	635 036
Total	**2 589 937**	**2 879 718**	**2 667 616**

NOMBRE DE CONGES FORMATION

	1982	1983	1984
- REMUNERES	107	116	55
• Hommes	-	62	38
• Femmes	-	54	17
dont rémunérés par les FONGECIF	-	21	42
- NON REMUNERES	17	13	11
• Hommes	-	7	5
• Femmes	-	6	6

Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé-formation

1982	8
1983	15 dont 10 hommes et 5 femmes
1984	20 dont 13 hommes et 7 femmes

EMPLOI DES JEUNES

STAGIAIRES D'ECOLE ET D'UNIVERSITE

1982	1 008
1983	1 283
1984	1 445

CONTRATS EMPLOI-FORMATION

1982	149
1983	41 hommes 108 femmes
1984	44 hommes 68 femmes

DEPENSES DE FORMATION

	1982	1983	1984
Dépenses de formation (en F)	217 979 628	256 740 538	269 082 342
En % des salaires	4,28 %	4,61 %	4,54 %

Dépenses de formation

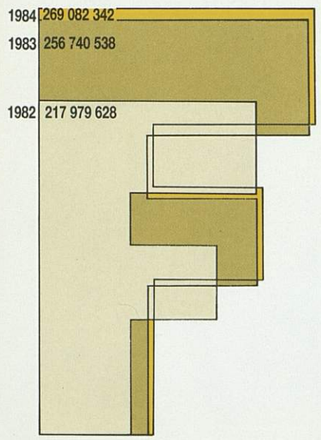

La formation reste toujours une préoccupation importante de la B.N.P. Comme par le passé, elle constitue un de ses objectifs prioritaires. Elle a été largement répartie cette année puisque le nombre de bénéficiaires a sensiblement augmenté en raison des actions nécessaires à l'adaptation de notre personnel aux nouveaux matériels.

Le nombre total d'heures dispensées est néanmoins en diminution légère et s'explique pour l'essentiel par l'évolution des effectifs et la diminution des recrutements entraînant un allègement de la charge globale de formation des jeunes embauchés par rapport à l'année précédente.

La charge des dépenses de formation reste cependant très importante puisqu'elle atteint 4,54 % de la masse salariale directe.

Fin 1984, la B.N.P. s'est dotée d'un Plan d'Orientation Générale de la Formation qui, par la détermination d'actions considérées comme prioritaires, va influencer fortement les réalisations à venir. Son effet ne se fera cependant sentir qu'à partir de l'année 1985.

Les conditions de travail

HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet) :

	1982			1983			1984		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	184	114	8	153	76	6	132	125	10
Services centraux	71	60	5	84	51	3	73	40	12
Sous-total	**255**	**174**	**13**	**237**	**127**	**9**	**205**	**165**	**22**
Total		**442**			**373**			**392**	

Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet) :

	1982			1983			1984		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	4 234	2 974	114	2 743	1 475	308	2 580	2 650	723
Services centraux	1 453	1 346	146	1 492	1 713	53	1 329	1 240	242
Sous total	**5 687**	**4 320**	**260**	**4 235**	**3 188**	**361**	**3 909**	**3 890**	**965**
Total		**10 267**			**7 784**			**8 764**	

REPARTITION PAR ELEMENTS MATERIELS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AYANT ENTRAINE UN ARRET EN 1984.

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 Octobre 1974 : " Classification des éléments matériels des accidents" :

Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves *codes 32 à 40*	3
Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation *code 02*	128
Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux qui sont liés aux risques précités *codes 09 à 30*	3
Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage *codes 01, 03, 04 et 06, 07, 08*	184
Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel *code 05*	5
Autres cas	69

ACCIDENTS DE TRAJET

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail :

	1982	1983	1984
Paris	293	222	271
Province	184	156	159
Total	**477**	**378**	**430**

Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures théoriques travaillées (*) :

	1982	1983	1984
Employés	8,03	7,82	6,98
Gradés	4,27	2,96	3,90
Cadres	1,38	0,95	2,27
Taux global	**5,40**	**4,51**	**4,82**

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de journées perdues par millier d'heures théoriques travaillées (*)

	1982	1983	1984
Employés	0,18	0,14	0,13
Gradés	0,11	0,07	0,09
Cadres	0,28	0,04	0,10
Taux global	**0,13**	**0,09**	**0,11**

** En 1984, le nombre d'heures théoriques travaillées correspond à l'effectif moyen par catégorie hiérarchique x 1 720 h :*
Employés : 29 351 800 - Gradés : 42 332 640 - Cadres : 9 704 240 - Total : 81 388 680

ACCIDENTS MORTELS

	1982	1983	1984
Nombre d'accidents de trajet	1	1	1
Nombre d'accidents de travail	-	2	1

AGRESSIONS

	1982	1983	1984
NOMBRE D'AGRESSIONS (1)			
(à l'intérieur des locaux)	128	122	126
Paris	35	20	30
Périphérie parisienne	54	64	37
Province	39	38	59
Sièges permanents	*121*	*122*	*124*
Bureaux d'entreprise	*4*	*–*	*1*
Bureaux périodiques	*3*	*–*	*–*
Transports de fonds	*–*	*–*	
Centres de démarches	*–*	*–*	*1*
Nombre de sièges agressés selon l'effectif :			
Moins de 3 agents	7	–	2
3 agents	7	3	9
4 à 6 agents	42	46	32
7 à 10 agents	27	24	34
Plus de 10 agents	45	49	49
Total	**128**	**122**	**126**
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	**1 269,5**	**1 537**	**830**
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	**72**	**72**	**58**

(1) Chiffres auxquels il convient d'ajouter les agressions à l'extérieur des locaux (sur la voie publique). 1982..... 3, 1983..... 3, 1984..... 1.

DEPENSES DE SECURITE

en francs	1982	1983	1984
Protection des guichets	46 616 000	55 527 000	71 155 000
Coffres clientèle	11 194 000	8 877 000	11 053 000
Portes fortes	7 985 000	7 331 000	6 013 000
Divers (*)	7 714 000	8 858 000	9 889 000
Dépenses de Sécurité	**73 509 000**	**80 593 000**	**98 110 000**

(*) gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE NATIONAL : 4 REUNIONS PLENIERES.

NOMBRE D'AGENTS FORMES A LA SECURITE :

en 1982	2 984
en 1983	2 554
en 1984	4 188

L'amélioration de la sécurité reste une préoccupation essentielle de la B.N.P. Des moyens très importants y sont consacrés, tant pour l'équipement des Sièges que pour la formation des agents à la Sécurité.
Malgré cet effort important, le nombre d'agressions est resté le même depuis trois ans, ceci, il est vrai, en face d'une criminalité en progression.
Si, jusqu'à présent, la majorité des agressions étaient opérées dans la région parisienne, cette année c'est en Province que l'on constate le plus grand nombre de hold up.
Heureusement, le nombre des arrêts de travail provoqués par ces agressions est en diminution sensible, ainsi que leur durée.
Au 31 décembre 1984, 722 sièges étaient équipés de protections lourdes.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

	1982	1983	1984
Dépenses (en F.)	221 489 000	229 127 000	266 925 000

OPERATIONS IMPORTANTES TERMINEES EN 1984

Direction générale
Transfert des services de la D.O. Rue Lamartine

Organismes administratifs
Implantation de l'U.T.C. St-Georges

Organismes sociaux
Transfert de la Caisse de Retraites

D.A.P.
Création de l'Agence Principale de Rueil Malmaison
Réaménagement de l'Agence Vaugirard
Extension et réaménagement de l'Agence Courcelles

D.R.P.A.C.C.
Extension du Bureau de Nice Saint-Roch et du Bureau de la Valette du Var
Transfert de l'Agence de Beaulieu-sur-Mer

D.R.R.A.A.
Transfert de l'Agence de Grenoble Foch
Extension de l'Agence de Cluses et du Bureau de Saint-Etienne Cours Fauriel

D.R.L.C.A.B.
Réaménagement et extension de l'Agence de La Charité-sur-Loire
Réaménagement de l'Agence de Montceau-les-Mines (Rez de Chaussée)

D.R.P.L.B.
Extension et réaménagement de l'Agence de Cholet
Réaménagement de la Succursale de Lorient

D.R.A.P.C.L.
Création du Bureau de Biarritz Visidis
Création du Bureau de Bordeaux Meriadeck

D.R.M.P.L.R.
Reconstruction de l'Agence de Toulouse Barrière de Paris
Transfert du Bureau de Montpellier Rabelais

D.R.B.P.
Transfert de la Succursale de Rouen
Extension et réaménagement de l'Agence de Dieppe
Création de l'Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

D.R.N.P.
Extension et réaménagement de la Succursale de Dunkerque.

DUREE DU TRAVAIL

RAPPEL DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL : 39 HEURES

	Horaire hebdomadaire	Incluant quotidiennement
Horaires particuliers		
Dactylographes et sténodactylographes	39 h	2 pauses de 15 mn
Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 mn
Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 mn
Allègements d'horaires :		
Femmes enceintes		
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	39 h	1 pause de 30 mn
- à partir du 4e mois (*)	35 h	–
Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	

** Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.*

DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL

1984	Agents ne travaillant pas le samedi	Agents ne travaillant pas le lundi
● Nombre de jours dans l'année	366	366
A déduire :		
Nombre de jours de repos hebdomadaire	105	106
Jours fériés (*)	13,5	12,5
Nombre de jours de congés :		
□ minimum	25	26 (**)
□ maximum	31	32 (**)
● Nombre de jours travaillés :		
□ minimum	216,5	215,5
□ maximum	222,5	221,5
● Nombre d'heures travaillées : $\frac{39\text{ h} \times \text{Nombre de jours}}{5}$		
□ minimum	1 689	1 681
□ maximum	1 736	1 728

** les chiffres ne tiennent pas compte des demi-journées veilles de fêtes des 1er Mai, 8 Mai et 11 Novembre pour lesquelles les agents ont bénéficié de :*
- 2 demi-journées pour les sièges fermant le Samedi,
- 1 demi-journée pour les sièges fermant le Lundi.
Il est rappelé que ces 3 veilles de fêtes ont été chômées à titre exceptionnel en vertu d'un arrêt du 7 novembre 1984 de la Cour d'Appel de Paris, cassé par un arrêt du 12 juin 1985 de la Cour de Cassation.
*** dont un jour de repos supplémentaire.*

En 1984, le total des congés pour l'ensemble du personnel est de 1.213.552 journées, soit 25,1 jours ouvrés en moyenne par agent (chiffre tenant compte des nouveaux embauchés n'ayant pas acquis la totalité des droits à congés).

REPOS COMPENSATEURS

Nombre de jours de repos compensateur légal :

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires, celles-ci s'inscrivant dans la limite d'un contingent de 130 h par an.
En outre, un repos compensateur égal à 50 % des heures supplémentaires effectuées au-delà d'un seuil de 39 h par semaine a été institué lorsque ces heures sortent du cadre du contingent de 130 h par an.

	1982	1983	1984
Repos compensateur légal	1 594	1 364	1 349

Nombre de jours de repos compensateur B.N.P. :

Compte tenu de la disparition depuis juin 1983 du travail de nuit dans les Centres de Traitement de l'Information, le chiffre ne comprend plus que les jours pris en récupération de jours de foire ou de cours professionnels suivis un jour de fermeture hebdomadaire ou durant une période de congé annuel.
Ces jours incluent également les 3 ou 5 jours de congé spécial suite à un renfort saisonnier dans un siège touristique.

	1982	1983	1984
Repos compensateur B.N.P	8 957	2 652	1 402

Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur

	1982	1983	1984
Repos compensateur légal	506	372	323
Repos compensateur B.N.P	804	523	348

HORAIRE DECALE ET TRAVAIL DE NUIT

	1982	1983	1984
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	1 503	1 543	1 475
Nombre de salariés travaillant la nuit	79	–	–
Total	1 582	1 543	1 475

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

1982	1983	1984
330 374	304 816	294 611

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque comité d'établissement local.
Au total près de 8 200 agents pratiquent effectivement au 31 décembre 1984 l'horaire variable dans 90 établissements. Ils étaient 7 500 en 1983 et 6 500 en 1982.

TEMPS PARTIEL

Dans le cadre de la loi nº 81-64 du 26 Janvier 1981, le travail à temps partiel a été mis en place à la B.N.P. après négociations entre la Direction générale et les Organisations Syndicales Représentatives.
Tout agent titulaire, employé, gradé ou cadre, peut demander à bénéficier de l'une des deux formules suivantes :

● Travail à mi-temps :

Cette formule existe depuis 1981.
Au 31 décembre 1984, 1 735 agents travaillaient à mi-temps, contre 1 812 au 31 décembre 1983, cette légère diminution s'expliquant par la mise en place du 4/5ème de temps.

	1982		1983		1984	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	**23**	**786**	**29**	**982**	**28**	**903**
II	6	384	8	506	13	516
III	6	124	9	181	8	170
IV	3	45	6	66	7	58
Total Gradés	**15**	**553**	**23**	**753**	**28**	**744**
V	–	10	–	13	–	17
VI	–	4	3	5	2	9
VII	–	3	–	4	–	4
VIII	–	–	–	–	–	–
HC	–	–	–	–	–	–
Total Cadres		17	3	22	2	30
Total	38	1 356	55	1 757	58	1 677
Total Général	1 394		1 812		1 735	

● Travail à 4 / 5ème de temps:

Cette formule existe depuis 1982.
Au 31 décembre 1984, 1 982 agents avaient opté pour le travail à 4 / 5ème de temps contre 332 au 31 décembre 1983.

	1982		1983		1984	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	**1**	**53**	**1**	**166**	**22**	**869**
II	1	25	–	121	16	721
III	–	2	2	29	19	222
IV	–	–	1	11	10	78
Total gradés	**1**	**27**	**3**	**161**	**45**	**1 021**
V	–	–	–	–	–	8
VI	–	–	–	–	5	7
VII	–	–	1	–	4	1
VIII	–	–	–	–	–	–
HC	–	–	–	–	–	–
Total Cadres	**–**	**–**	**1**	**–**	**9**	**16**
TOTAL	**2**	**80**	**5**	**327**	**76**	**1 906**
Total Général	**82**		**332**		**1 982**	

Le total des bénéficiaires du temps partiel à fin 1984 s'établit donc à 3 717 agents (7,7 % du nombre des salariés) contre 2 144 en 1983, soit une progression de 73 %.

Les relations professionnelles

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.
En outre, les organisations syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des comités d'établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des établissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	1982		1983		1984	
	Inscrits	% de Votants	Inscrits	% de Votants	Inscrits	% de Votants
1er Collège	19 439	77,74	21 062	76,33	20 045	74,44
2e Collège	24 063	81,64	24 720	81,30	25 641	80,10
3e Collège	4 839	69,29	4 894	68,12	5 189	60,34

ELEMENTS DIVERS

	1982	1983	1984
Nombre de congés Education Ouvrière	599	473	715
Nombre de cas B.N.P. soumis :			
● en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	45	52	46
● en Conseil de Discipline	2	–	5
● en Commission Paritaire d'Etablissement	68	66	68
● en Commission Régionale et Nationale Paritaires	7	13	14
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	12	7	8
Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	122*	73**	26

(*) dont 94 assignations portant sur le litige de l'interprétation de l'article 59 de la Convention Collective.
(**) dont 56 assignations portant sur le litige de l'interprétation de l'article 59 de la Convention Collective.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Procédures d'accueil	Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'état-major de la Direction ou de l'Organisme puis par le Responsable du service d'affectation. Remise des documents suivants : ● Convention Collective ● Statuts de la Caisse de Retraites ● Statuts et règlement intérieur de la Caisse de Prévoyance ● Règlement intérieur de la Société Mutualiste du personnel de la B.N.P. et extrait analytique des principales dispositions régissant les droits et les obligations des adhérents. ● Accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion ● Règlement des fonds communs de placement Information sur : ● le remboursement partiel des frais de transport (remise du formulaire) ● les avantages liés aux opérations bancaires ● l'Assurance Vie Privée ● l'A.S.C. ● la Coopérative ● les oeuvres sociales du Comité
Procédures d'information ascendante ou descendante	● Circulaires ● Journal d'entreprise « Dialogue » ● INF « B » ● Notes internes ● Suggestions diverses ● Informations générales sous forme écrite ou autre (notes, cassettes, réunions, etc...)
Systèmes d'entretiens individuels	Chaque agent est reçu par son supérieur à l'occasion de la remise de la fiche d'appréciation.

EXPRESSION DES SALARIES

La loi 82.689 du 4 août 1982 et la loi 83.675 du 26 juillet 1983 de démocratisation du secteur public, ont institué en faveur de tous les salariés un droit à l'expression directe et collective s'exerçant sur les lieux et pendant le temps de travail.
La mise en place amorcée en 1983 s'est poursuivie. Pratiquement, toutes les négociations ont été terminées au cours du 1er trimestre 1985.

	31 décembre 1983		31 décembre 1984		
	Sites	Nbre de Groupes d'expr.	Sites	Nbre de Groupes d'expr.	Effectif concerné
Sites ayant conclu un accord et tenu au moins 1 réunion	4	63	132	1 868	17 297
Sites ayant conclu un accord et n'ayant pas tenu de réunion	11	–	64	1 781	17 358
Sites en cours de négociation	21	–	30	–	–
Sites n'ayant pas commencé de négociation	190	–	–	–	–
TOTAL des sites	**226**		**226**		

Les avantages sociaux

BUDGET SOCIAL
(en milliers de Francs)

BUDGET DU C.C.E.
DEPENSES AU TITRE DE L'ANNEE

	1982	1983	1984
Contribution aux frais de repas de midi			
Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	68 729	78 752	87 000*
Chèques restaurant Province	27 185	28 361	34 000*
Subventions diverses	6 554	6 799	6 600*
Total	**102 468**	**113 912**	**127 600**
Aide sociale aux familles			
Participation aux frais de garde	18 412	19 201	15 500*
Mutuelle	34 385	40 432	44 500*
Aides diverses	1 621	1 391	1 817*
Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total	**55 918**	**62 524**	**63 317**
Activités de loisirs			
Colonies de vacances et participation aux vacances du personnel	49 208	62 292	65 061*
A.S.C.	7 600	8 500	9 095
Divers	636	638	785*
Total	**57 444**	**71 430**	**74 941**
Activités à caractère local	27 550	31 900	34 807
Divers			
Frais administratifs	5 228	5 934	6 680*
Investissements	3 100	3 500	4 000
Total	35 878	41 334	45 487
Total général	251 708	289 200	311 345

Le budget du C.C.E. a connu en 1984 une progression de : + 7,66 %.

(*) Estimation de dépenses.

(en milliers de Frs)

Restaurants Paris	35 092
Frais médicaux (Paris et province)	7 877
Abondement au Fonds Commun de Placement (Epargne - B.N.P.)	6 050
Prestations familiales extra-légales et aide au personnel	2 937
Coopérative	1 493
Manifestations diverses	738
Allocations diverses	1 744
TOTAL	**55 931**

DEPENSES ENGAGEES DIRECTEMENT PAR LA DIRECTION GENERALE

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale (en milliers de francs) :

1982	48 038
1983	54 055
1984	55 931

AU TOTAL, LE BUDGET SOCIAL A DONC REPRESENTE (en milliers de francs) :

	C.C.E	D.G.	Total
1982	251 708	48 038	299 746
1983	289 200	54 055	343 255
1984	311 345	55 931	367 276

CREDITS AU PERSONNEL

(En francs)

	Encours Au 31.12.1982	Encours Au 31.12.1983	Encours Au 31.12.1984
Crédits sociaux *dont participation des employeurs à l'effort de construction*	1 842 532 000 *(82 132 000)*	2 024 788 000 *(87 388 000)*	2 132 000 000 *(88 900 000)*
Crédits privés	1 851 900 000	2 155 400 000	2 245 400 000
Enveloppes familiales	197 500 000	189 300 000	203 500 000
Total	**3 891 932 000**	**4 369 488 000**	**4 580 900 000**
Avances sur appointements de 12 mois	44 914 000	49 755 000	53 461 000

SOCIETE MUTUALISTE

Au 31 Décembre 1984 la Société Mutualiste du personnel comptait 123 753 sociétaires.
Ses versements étaient de F. 94 513 699 et ses recettes représentaient 107 456 245 se décomposant en :
F. 59 488 269 pour les cotisations salariales,
F. 47 967 976 pour la part patronale.

ASSURANCE VIE PRIVEE

L'Assurance Vie Privée a été mise en application au 1er Juillet 1981.
Elle garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.
Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette.
La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1er Janvier au 31 Décembre 1984 : F. 5 550 861.
Au 31 Décembre 1984, il y avait 40.778 assurés.

CAISSE DE PREVOYANCE

La Caisse de Prévoyance du Personnel de la B.N.P., à laquelle sont affiliés tous les agents titulaires âgés de 18 ans révolus a pour objet d'assurer le service des prestations suivantes :
- capital-décès en cours d'activité,
- allocations pour enfants âgés de moins de 21 ans en cas de décès de l'affilié (à condition que celui-ci ait atteint 10 ans d'ancienneté à la B.N.P.) ou de mise à la retraite pour raison de santé,
- prime de fin de carrière des agents retraités,
- participation aux frais d'obsèques des agents retraités.

Durant l'exercice 1984, ses versements se sont élevés à F. 129 701 513.
En dehors des cotisations du Personnel pour l'assurance décès et des produits du patrimoine de la Caisse, la contribution de la Banque s'est élevée à F. 92 921 639 (cotisation patronale : F. 18 941 639 et contribution au paiement des primes de fin de carrière : F. 73 980 000).

Réalisation INFCO
42, avenue Montaigne 75008 Paris
Tél. : 723.01.06
Imprimé en France